

L'ILLUSTRATION

JOURNAL UNIVERSEL

 N° 2918

SAMEDI 28 JANVIER 1899

La reproduction des matières contenues dans L'ILLUSTRATION est interdite.

 Prix du Numéro : 75 centimes.

L'ILLUSTRATION ne publie d'insertions payantes que dans l'emplacement réservé aux annonces, sur les feuilles de garde et de couverture paginées à part.

ABONNEMENTS

FRANCE

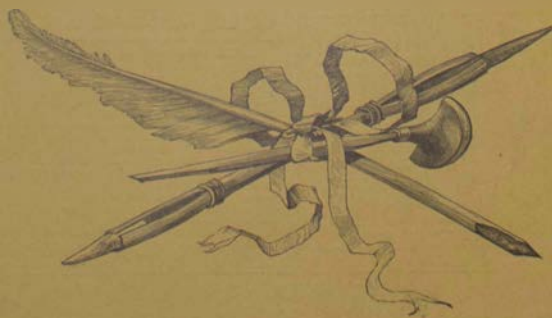
PARIS, DÉPARTEMENTS ET ALGÉRIE

Un an, 36 fr. — Six mois, 18 fr. — Trois mois, 9 fr.

ÉTRANGER

PAYS FAISANT PARTIE DE L'UNION POSTALE

Un an, 44 fr. — Six mois, 22 fr. — Trois mois, 11 fr.



PARIS

BUREAUX : 13, RUE SAINT-GEORGES

TROUSSEAUX 1.500 F
 TROUSSEAUX 2.000 F
 TROUSSEAUX 3.000 F

GRANDE MAISON DE BLANC

..... 8, BOULEVARD DES CAPUCINES, 8 - PARIS

TROUSSEAUX 5.000 F
 TROUSSEAUX 8.000 F
 TROUSSEAUX 10.000 F

DIABÈTE guéri radicalement par la **MIXTURE ANTI-DIABÉTIQUE MARTIN**
 Avec cette mixture, point de régime à suivre, le malade boit et mange ce qui lui plaît.
 Brochure explicative gratis et franco sur demande à M. G. MARTIN, Pharmacien de 1^{re} Classe, à Barlat (Dordogne).

SOCIÉTÉ SUISSE d'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE HUMAINE
 1857
 Assurances Vie — Dotales — Rentes Viagères
 PARIS, 97, Rue Saint-Lazare.

NEURALGIES MIGRAINES. — Guérison immédiate par les Pilules Antineuralgiques du **D^r CRONIER**
 Boîte: 3 fr. (envoi P.) — Ph^o 23, Rue de la Monnaie, Paris.

JAMBON MARQUE "GENUINE" COLEMAN
 Haïzer la Marque

STELLA JUMELLES PHOTOGRAPHIQUES H. ROUSSEL
 10, Rue Villehardouin, 10, PARIS.

ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

Pour être sûr de ne pas laisser échapper un journal qui l'aurait nommé, il était abonné à l'Argus de la Presse, qui lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, et en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.

Hector Malot (ZYTE, p. 70 et 323).

L'Argus de la Presse fournit aux artistes, littérateurs, savants, hommes politiques, tout ce qui paraît sur leur compte dans les journaux et revues du monde entier.

L'Argus de la Presse est le collaborateur indiqué de tous ceux qui préparent un ouvrage, étudient une question, s'occupent de statistique, etc.

S'adresser aux bureaux de l'Argus, 14, rue Drouot, près du boulevard.

L'Argus lit 5,000 journaux par jour.

EAU FIGARO SEULE TEINTURE INOFFENSIVE EN TOUTES NUANCES
 Dépôt: 55, Rue de Rivoli, Paris. (Fl. essai: 1/50).

Fruit laxatif rafraîchissant contre **CONSTIPATION**

Hémorroïdes, Bile, Embarras gastrique et intestinal, migraine en provenant

TAMAR INDIEN GRILLON

Vente en Gros: 33, rue des Archives, Paris
 Détail dans toutes les Pharmacies

LA SEMAINE COMIQUE, par Henriot.



Les membres des diverses ligues adoptant un costume particulier... car enfin, si un jour on se bat, il faudra bien se reconnaître!



Recommandé pour les jours de tempête: Marcher à quatre pattes... au moins on ne reçoit pas les cheminées sur la tête.



— Comment! Vous serrez la main à un homme que vous traitez de canaille il y a un an?
 — C'est la politique... et puis, si vous étiez journaliste, vous n'y regarderiez pas de si près!



— Sacrés architectes!... ce qu'ils construisent mal à présent... voilà encore une maison qui a l'air de vouloir s'écrouler!



Appareil automatique pour allumer les cigares et pour mouiller les timbres qui ont passé par les mains noires de la marchande.

MACHINES COUDRE SINGER
 LES MEILLEURES ET LES PLUS PERFECTIONNÉES
 Vente Annuelle 900,000 MACHINES
 MAISON PRINCIPALE de VENTE: 94, Bd Sébastopol, Paris.

Compagnie Générale DE **CINÉMATOGRAPHES PHONOGRAPHES & PELLICULES**
 Société anonyme au capital de UN MILLION DE FRANCS
 Anciens Établissements PATHÉ Frères,
 98, RUE DE RICHELIEU, 98, PARIS



PHONOGRAPHES GRAPHOPHONES
 Morceaux d'orchestre, chants, duos, solos, marches, morceaux de danses, discours, scènes comiques, etc.
 50,000 CYLINDRES-PHONOGRAMMES en Magasin
 Maison la plus importante d'Europe
 CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE GROS — DÉTAIL

CHEMINS DE FER, CYCLES, DYNAMOS, MOTEURS ROTATIFS

MARIAGES

Les plus belles chemises de cérémonies se trouvent à la **GRANDE CHEMISERIE de L'HOTEL-DE-VILLE** PARIS — 68, rue de Rivoli. — PARIS

BIERE F. POUSSET
 10, Rue Say, Paris
 Ci-devant: 42, Rue Le Peletier.
 R. CADRO, Succ^r
 LIVRAISONS à DOMICILE en Fûts ou par Paniers de 15 bouteilles.
 Téléphone (n° 152-15) à F. POUSSET, Bière en Gros 10, Rue Say LA BOUTEILLE: 0,75

SULFURINE BAIN SULFUREUX SANS ODEUR
 Hygiénique, Fortifiant, Antirhumatismal
 Souplesse et Beauté de la Peau
 Le bain de Sulfurine peut être pris chez soi, sans baignoire spéciale. — Prix: 1 fr. 25
 Ph^o LANGLEBERT, 55, r. des Petits-Champs, Paris et 100 Ph^os

SACHETS-FLEURS ORIZA L. LEGRAND
 La Parfum des Fleurs-Sachets est trop concentré pour être respiré comme celui des Fleurs naturelles. — Le but visé est de parfumer les Appartements et les objets soumis à leur contact.
 Parfumerie L. LEGRAND, 11, Place de la Madeleine, PARIS

GRAND CHIEN MODÈLE EXPORTATION
 Maison AARON
 19, rue de Bois, LEVALLOIS-PERRET
 VENTE DE CHIENS De toutes races
 Fournisseur des Cours de RUSSIE, d'ESPAGNE, PORTUGAL, etc.

SI VOS CHEVEUX TOMBENT PETROLE HAHN
 Faites usage du merveilleux
 Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs.
 PARIS, L. FERET, 20-22, Rue Richer.
 LYON, VIBERT, Concessionnaire Général.

Le Livret-Chaix continental renferme les services de toute l'Europe et un Guide sommaire indiquant les curiosités à voir dans les principales villes:
 1^{er} vol. Services français, avec cartes des différents réseaux. Prix: 1 fr. 50.
 2^e vol. Services franco-internationaux et étrangers, avec carte générale des chemins de fer du Continent. Prix: 2 francs.
 Livrets spéciaux pour les chemins de fer étrangers. Vient de paraître: Livret spécial pour la Suisse. Prix: 0 fr. 50.
 Paraîtront successivement les livrets spéciaux pour l'Italie; — pour l'Allemagne et la Russie; — pour l'Autriche-Hongrie, la Grèce, la Turquie et les Balkans; — pour l'Espagne et le Portugal.
 Se trouvent dans toutes les gares, et à la Librairie Chaix, rue Bergère, 20, Paris.

BRULEUR "GUASCO"
 Assainit Désinfecte
 PLUS DE MICROBES PLUS DE CONTAGION PLUS DE FUMÉE DE TABAC PLUS D'ODEURS MAUVISES PLUS DE COUSINS PLUS DE MITES
 Prix franco: 8 fr. — ALCOOL SPÉCIAL: 2'25.
 DUQUESNE & PEGAT, 16, Rue de la Sorbonne, Paris.

EN 3 JOURS chute des cheveux, croûtes, pellicules, pelade, démangeaisons, guéries par Pom^{me} Phylodrome Veloutée de GUASCO. Pharm^o à Argenteuil (S^ene). France 1^{er} 2^e. Arranger 2'50. Dépense insignifiante. 11,111 situations!!!

HOTEL PRIVÉ **Bary**
 Arc^o Photographie Banque
 Téléphone 262-23

33, rue Boissy-d'Anglas, Paris
PHOTOGRAPHIE DE LUXE
 Miniatures sur Email
 Pastels-Peintures
 EXPOSITION: 5, RUE ROYALE

Ordonnance du Corps Médical
TRAITEMENT le plus efficace de L'ASTHME
 par la Poudre de D^r CLÉRY, de MARSEILLE
 Envoi gratis d'une boîte d'essai.

La Reine de Besançon MONTRE de PRÉCISION
 A LA MAISON de CONFIANCE
 FABRIQUE D'HORLOGERIE
 A. BARTHET, à Besançon (Doubs).
 Horloger de la Marine.
 MÉDAILLE D'OR, HONORARIAT 1889.
 Tout argent 15^{fr}. Nickel, depuis 5^{fr}.
 FABRICATION IRREPROCHABLE
 Sp^o de Chronomètres avec Bulletin d'Observatoire. Livr. et fatal d'essai.

ADMINISTRATION: PARIS
 13, Boulevard Malesherbes
 Usine à Petit-Bourg (Seine-et-Oise)

DECAUVILLE

L'ÉQUITABLE DES ÉTATS-UNIS

Fondée en 1859

H.-B. HYDE, PRÉSIDENT

LA PLUS PUISSANTE DU MONDE

Assurances en cours : PLUS de 5 MILLIARDS



PRINCIPALES COMBINAISONS DE L'ÉQUITABLE DES ÉTATS-UNIS

Résultats de l'accumulation des bénéfices basés sur 30 années d'expériences

Police Mixte de 20 ans. Durée de l'accumulation : 20 ans
Age 30 ans, Capital assuré, 100.000 fr. Prime annuelle 4.853 fr. Garantie en cas de décès 100.000 fr.
L'Assuré au bout de 20 ans touche 100.000 fr. garantis, plus 48.400 fr. de bénéfices accumulés
Résultat complet en 20 ans : 148.400 fr.



POLICE OBLIGATION-MIXTE FORME H.
Placement garanti à 4° pendant 20 ans
Intérêts composés,
et 5 0,0 pendant les 10 années suivantes

Age 30 ans, Capital assuré, 100.000 francs
Prime annuelle, 5.575 francs

EN CAS DE DÉCÈS DE L'ASSURÉ
Avant 20 ans :

L'Equitable paiera immédiatement au bénéficiaire de l'Obligation :

de la 1 ^{re} à la 13 ^e année.	100.000 fr.
Mais elle paiera :	
la 14 ^e année....	106.000 fr.
la 15 ^e année....	118.100 fr.
la 16 ^e année....	128.500 fr.
la 17 ^e année....	137.400 fr.
la 18 ^e année....	148.700 fr.
la 19 ^e année....	160.400 fr.

Si le décès survient dans le cours de la 20^e année, le montant versé par la C^e sera celui de la 19^e année, plus la 20^e prime, avec l'intérêt à 4 0/0, pour la fraction de l'année déjà écoulée.

Les chiffres ci-dessus sont garantis et inscrits sur la police.

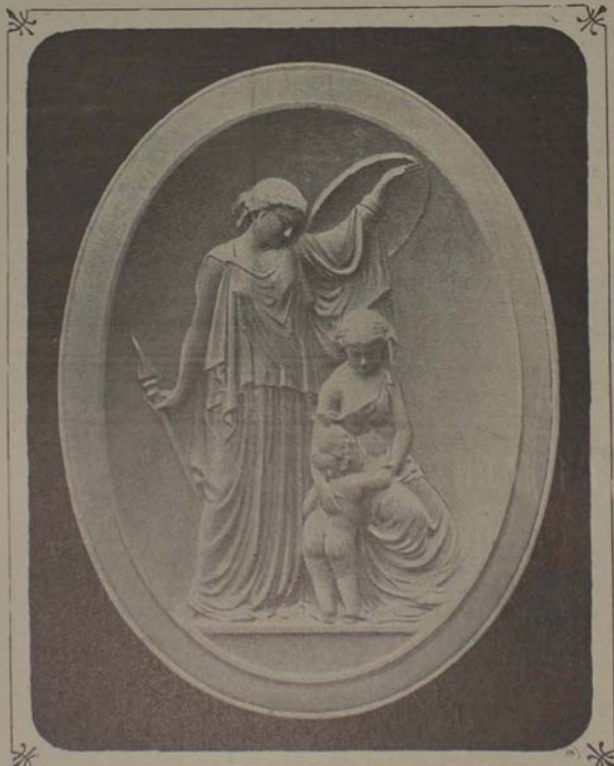
EN CAS DE VIE

Au bout de 20 ans, l'assuré pourra choisir un des modes de règlement suivants : ou bien, toucher en espèces :

1 ^o La valeur garantie de l'Obligation.....	113.600 fr.
2 ^o Les bénéfices accumulés.....	48.400 fr.
TOTAL.....	162.000 fr.

Ou bien

Toucher en espèces :	
1 ^o les bénéfices accumulés.....	48.400 fr.
2 ^o Et recevoir pendant 10 ans un revenu annuel et garanti de 5 0/0 sur le montant des primes payées, soit.....	5.575 fr.
Au bout de 10 ans, ou immédiatement au décès de l'assuré s'il survient avant la fin de cette période de 10 années, la C ^e paiera intégralement le capital constitutif de l'Obligation, soit.....	100.000 fr.



« Pas pour un jour, mais, pour toujours. »

POLICE OBLIGATION-MIXTE FORME E.
Placement garanti à 5° après 20 ans

Age 30 ans, Capital assuré, 100.000 francs
Prime annuelle, 5.510 francs

En cas de décès de l'assuré avant 20 ans, l'Equitable paiera, immédiatement et intégralement, le Capital de..... 100.000 fr.

En cas de vie de l'assuré au bout de 20 ans, celui-ci touchera en espèces les bénéfices accumulés..... 48.400 fr.

et, toute sa vie durant, recevra un intérêt annuel et garanti de 5 0/0 sur le montant de l'Obligation, soit..... 5.000 fr.

Au décès de l'assuré, la Compagnie paiera au bénéficiaire de la police le montant constitutif de l'Obligation, soit..... 100.000 fr.

RÉSULTATS PRÉLIMINAIRES DE L'EXERCICE 1898

Nouvelles Assurances Vie réalisées	Fr. : 881 Millions.	Augmentation en 1898	68 MILLIONS
Fonds de Garantie (Propriété exclusive des assurés)	Fr. : 1.321 Millions.	—	94 MILLIONS
* Excédent de l'Actif sur le Passif (Propriété exclusive des assurés)	Fr. : 285 Millions.	—	23 MILLIONS

* Cet excédent d'Actif est supérieur à celui de toute autre Compagnie

L'ÉQUITABLE n'a pas changé ses tarifs, comme l'ont fait d'autres compagnies américaines. Il en résulte qu'une assurance contractée à l'ÉQUITABLE procure, par rapport à ces compagnies, une sensible ÉCONOMIE, qui équivaut à UNE, DEUX et MÊME TROIS PRIMES ANNUELLES ENTIÈRES, suivant l'âge de l'assuré et la nature de l'assurance.

DIRECTION GÉNÉRALE FRANÇAISE

Dans les Immeubles de la Compagnie

36 et 36^{bis}, Avenue de l'Opéra, PARIS

CHAMPION DU MONDE

Le rude champion Pons s'élançait dans l'arène. Son impeccable corps, aussi blanc qu'il est beau. A la ligne, l'éclat, la souplesse, et sa peau Dégage du Congo la fine et pure haleine.

Jean Méliodon au savonnier Victor Vaissier.



PRÉPARATION HYGIÉNIQUE
CÉLÈBRE PAR SES QUALITÉS
Antiseptiques et Aromatiques
EN VENTE PARTOUT

GIGARES JOY SOULAGENT INSTANTANÉMENT ASTHME, SIFFLEMENTS, QUINTE DE TOUX PLUS DE NUITS AGITÉES

ASTHME QUINTE BRONCHITES

3^e l'Étui de 35. Ph^o BÉRNAL 14, Rue de la Paix, Paris et toutes pharmacies. Échantillon franco sur demande.

CHRONOMETRE "Le Royal"

Remontoirs Ancre de Précision avec 10^{es} de Garantie 10 ans
Acier 21'50; Vieux Arg. 22'50; Arg. 23'50
Envoi direct de L'UNION FRANÇAISE des OUVRIERS HORLOGERS de BESANÇON
Catal. illustré gratuit et F^o sur demande.
DIRECTION: 2, Rue St-Antoine, à BESANÇON.

CARBURE de CALCIUM BERTOLUS, Ing^r Electricien
ACETYLENE ST-ÉTIENNE
Envoi franco de la notice-Album n° 8.

UN HASARD PROVIDENTIEL

vient de faire découvrir, dans un vieux couvent de Jérusalem, un manuscrit renfermant les Recettes de ces merveilleux Remèdes des Templiers, ayant obtenu jadis ces guérisons presque miraculeuses (dans les Maladies de Poitrine, de l'Estomac, de la Vessie, du Cœur, de la Peau, la Goutte, les Rhumatismes l'Anémie, la Chlorose, etc., etc.) qui font encore l'étonnement des savants de ce siècle. Ni poisons, ni produits nuisibles n'entrent dans la composition de ces remèdes, si simples qu'ils permettent à chacun d'être son propre médecin et celui de sa famille.

M. MALAPERT, à Maiche (Doubs), dépositaire de ce précieux manuscrit, prenant pour sienne la devise de ces moines médecins, offre la brochure explicative à toute personne qui joint à sa demande un timbre de 0 fr. 15 c. pour la recevoir franco.

CHOCOLAT



SUCHARD
LE GOUTER, C'EST L'ADOPTER

ENTREPOT GÉNÉRAL

Paris, 41, rue des Francs-Bourgeois

Vin de Vial
ALIMENT PHYSIOLOGIQUE COMPLET

Le rôle thérapeutique du Vin de Vial est d'assurer la nutrition pendant la maladie et le rapide relèvement des forces dans la convalescence; pour les anémiques, les adolescents et les vieillards, c'est l'Aliment reconstituant par excellence.

LE MEILLEUR, LE PLUS VITE
LE TRICYCLE "CRÉANCHE"
FABRIQUÉ PAR

PH. MAROT, GARDON & C^{ie}

LA REINE DES VOITURETTES
La plus pratique, la plus élégante
La Voiturette MAROT-GARDON
Moteur de 3 chevaux effectifs

PH. MAROT, GARDON & C^{ie}
33, rue Brunel, 33 — PARIS

Diabète SUCRE EDULCOR

Le seul recommandé par les autorités médicales. Remplace le sucre ordinaire sans inconvénient.
PRIX DE LA BOÎTE DE 100 PASTILLES: 2 FR.
Ph^o de la CROIX DE GENÈVE, 142, Bou^l St-Germain, Paris.

PNEUMATIQUE Michelin
CLERMONT-FERRAND
Le Père des Démoniables.

Le moteur Loyal. 20^h, Rue St-Naur, Paris.

PÂTES ALIMENTAIRES AU CHAR DE CÉRÉS

EXIGER LA MARQUE SUR TOUTES LES BOITES



— Et vous, L'enfumé, de quoi êtes-vous mort?
— D'une bronchite aiguë, Grand Saint Pierre.
— Retirez-vous; on ne reçoit pas les imbéciles ici.
Si vous aviez pris des Pastilles Géraudel, vous seriez encore sur la terre.
Éviter soigneusement les imitations.

QUINQUINA DUBONNET
Anéritif, Tonique et excite l'Appétit. — Se trouve partout.

LE VÉRASCOPE
BREVETÉ EN TOUS PAYS
OU Jumelle stéréoscopique
MERVEILLE PHOTOGRAPHIQUE
inventé et construit par
JULES RICHARD
ingén^r-const^r
Fondateur et succ^r de la
Maison RICHARD Frères
8, Impasse l'essart
— PARIS —
Prix: 175 fr. — Envoi franco de la Notice illustrée

ETABLISSEMENT de SAINT-GALMIER (Loire)
SOURCE BADOIT
La plus légère à l'estomac. — Déclarée d'Intérêt public.

LE TRÈFLE INCARNAT DE L'Piver
PARFUM A LA MODE

ACATÈNE
SUR
PNEUMATIQUE "LABRADOR"
MÉTROPOLE

PRECIOSA VIOLETTE
PARFUM EXQUIS, DÉLIÉ ET PERSISTANT
ED. PINAUD



PARFUMERIE LUBIN
11, Rue Royale, Paris.
ERNEST DIAMANT du CAP Imitation
Le plus brillant et le plus dur
Boulevard des Italiens, 24. — PRIX BON MARCHÉ

ORGUES d'ALEXANDRE 81, Rue Lafayette
PARIS Catalogue illustré franco
GRAINE DE LIN TARIN PHARMACIES
CONSTIPATION, DIARRHÉE. — 1 fr. 30 la boîte.

24^e ANNÉE 1^{er} par AN
Renseignements sur toutes Valeurs Publication de tous les Tirages
LA BOURSE POUR TOUS
JOURNAL FINANCIER HEBDOMADAIRE
27, Boulevard Poissonnière, Paris.

RESSERRE
POUR IMPRIMER SOI-MÊME
Écriture, Plans, Dessins ou avec Caractères
48 ANNÉES DE SUCCÈS
Médailles à toutes les Expositions
Demander Échantillons et Prix au Service des Fabricants de France
RAGUENOT, 8, RUE JOQUELET, PARIS.

QUINA Anti-Diabétique ROCHER le Fl. 3'50
les 2 Fl. 8 fr. francs
Préparation souveraine contre le DIABÈTE, l'ALBUMINURIE, etc.
Une brochure traitant de ces maladies est envoyée gratis 6^{me} de suite.
GUINET, Ph^o seul Propriétaire, 1, R. Michel-le-Comte, Paris.

ASTHME et Catarrhe de la Voix et des Bronches
Cigarettes **ESPIC**
J^l TRAVAUX MANUELS 27, quai de la Seine, PARIS



Ah! Ah! la goutte!...
pincée! enfoncée!! noyée!!!
LA GRANDE SOURCE de VITTEL
doit être à tous les repas, l'eau de régime des
ARTHRITIQUES
Goutte Gravelle Diabète
Calculs et Sables biliaires

ABRICOTINE
DÉLICIEUSE LIQUEUR
P. Garnier
Enghien-les-Bains

La délicieuse Abricotine P. Garnier est le complément de tout bon repas, elle est en vente chez les Négociants en Comestibles et Epiciers.

LOUIS SOURY
FABRICANT BIJOUTIER, JOAILLER, ORFÈVRE, HORLOGER
2, Place de la Madeleine. — Fabrique: 30, Rue de Provence, PARIS

Ce numéro est accompagné d'un supplément en couleurs, hors texte.

L'ILLUSTRATION

Prix du Numéro : 75 centimes.

SAMEDI 28 JANVIER 1899

57^e Année. — N° 2918



« ARMA TOGÆ? ARMIS TOGA ? » — (Voir l'article, page 66.)

COURRIER DE PARIS

Tout a une fin, et tout recommence. Les personnes qui sourient volontiers en voyant sursauter sur leurs sièges les voyageurs d'automobiles à pétrole, au moment de la mise en marche, ne se doutent pas que ces voyageurs bénéficient, sans bourse délier, d'une médication actuellement en faveur. Le siège de ces voitures est, en effet, de tous points comparable au « fauteuil trépidant » que Charcot crut inventer en 1832, et qui était en réalité une réédition du *trémousoir* imaginé par l'abbé de Saint-Pierre au siècle dernier. Ce trémousoir est bien le premier en date des engins de la médecine vibratoire qui fait tant parler d'elle en ce moment. Il fonctionna pour la première fois le 31 décembre 1734, lisons-nous dans la *Chronique médicale* du Dr Cabanès, et cette très curieuse revue ajoute : « Il était construit de façon à ce qu'on pût augmenter à volonté le trémoussement, en faisant glisser le fauteuil sur un châssis mobile à des distances convenues, ou en augmentant la vitesse de la roue qui servait à l'actionner. » Chauffeurs d'automobiles, ne reconnaissez-vous pas là le prototype de votre instrument? Quant à ses vertus, écoutez la réclame publiée par l'inventeur lui-même dans le *Mercur de France*. Après avoir passé en revue tous les services que sa machine peut rendre aux gens de toutes conditions; l'abbé de Saint-Pierre examine le cas particulier des hommes de gouvernement :

« Comme cette machine fera moins de bruit qu'une chaise de poste sur le pavé l'abbé parle de son trémousoir; il ne pouvait pas prévoir l'automobile à pétrole, un ministre indisposé assis sur le fauteuil pourra facilement se faire lire les lettres, les placets, les mémoires... Il retrouvera ainsi un degré de mouvement et de circulation nécessaire à son sang et à ses autres liqueurs... »

Et plus loin :

« On pourrait placer deux fauteuils sur la machine, afin que deux personnes pussent avoir le plaisir de converser en prenant le même remède. »

Le ministre et son chef de cabinet se trémoussant de conserve sur le même automobile! Au XVIII^e siècle! Et l'on croit avoir inventé quelque chose?

Toujours est-il que, jeune ou vieille d'un siècle, la médecine vibratoire est à l'ordre du jour. On n'entend parler que de gens qui vibrent comme de vieux cabolins. Le trémousoir a pris toutes les formes et se prête à toutes les cures. Il paraît, notamment, que c'est un incomparable détendeur de nerfs; aussi ne sera-t-on pas surpris d'apprendre qu'une Parisienne a déjà eu l'idée de faire transformer en fauteuils trépidants tous les sièges de son salon. Cette innovation lui vaut de posséder le premier salon où l'on cause... de « l'Affaire », le sourire aux lèvres.

En quittant le cabinet du médecin, il est d'usage d'aller chez l'apothicaire; conformons-nous à l'usage. Là aussi, on innove et parfois des choses qui méritent d'attirer l'attention. Sans aller plus loin, n'est-elle pas originale cette façon nouvelle de prôner un remède qui consiste à montrer dans les journaux le portrait de ceux qu'il a guéris. Puisqu'on est entré dans cette voie, je crois traduire le sentiment de beaucoup de nos lecteurs en réclamant le portrait du Monsieur qui, sans nous renseigner sur la nature de son « affection » nous fait savoir obstinément sa guérison dans les termes suivants :

« Depuis quinze ans, j'étais devenu un objet de dégoût pour mon beau-père; ma femme ne m'approchait qu'avec horreur. Mais, depuis que je fais usage de votre délicieuse préparation, l'un et l'autre me voient sans déplaisir. » BARON DE V...
On demande la tête du baron.

« A notre époque de scepticisme effréné, de pessimisme anxieux et de matérialisme décevant, il paraîtra téméraire que nous ayons songé à publier *Les Voix de l'Esprit*. » Ainsi s'exprime M. Dignes dans la préface d'un opuscule fraîchement édité et dont le titre est fort suggestif.

Pour ma part, je me félicite d'une témérité à laquelle, en ces jours moroses, je dois quelques instants de douce distraction. Plus heureux que beaucoup d'abonnés du téléphone, M. Dignes, spirite convaincu, n'a qu'à appeler à son appareil, — un simple guéridon, — les plus éminents personnages, pour entrer en communication immédiate

avec eux, à la condition, bien entendu, que ceux-ci soient trépassés et sublimés à l'état d'esprits. Or, quand on a l'honneur et le plaisir de recueillir le « verbe » de Zénon, de Bacon, de Balzac, de Napoléon I^{er}, de Dante, de Montaigne, de Victor Hugo, de Lamartine, de Musset, de Voltaire, de Rousseau, de Jeanne Darc, etc., c'est un devoir d'en faire profiter l'humanité tout entière.

Par exemple, à cette question : « Y aura-t-il de prochains changements en littérature? » L'esprit Bacon, bien informé, répond péremptoirement : « Pas de changements en littérature avant plusieurs siècles. » Du coup, voilà nos révolutionnaires de lettres avertis de l'infinité de leurs prétentions, et placés dans cette alternative : ou d'abandonner une carrière pleine de déceptions ou de se résigner modestement à y marquer le pas.

N'eût-il publié que la prophétie de l'esprit Bacon, M. Dignes aurait mérité la gratitude de plusieurs générations à venir, en épargnant aux lecteurs de vaines espérances et aux écrivains des efforts superflus.

Connaissez-vous M. Alcanter de Brahm? Ce nom seul, par sa résonance retentissante comme une fanfare de clairon, sollicite la notoriété. Sans prétendre encore à la gloire réservée aux talents supérieurs, l'écrivain qui le porte a voulu bien mériter des lettres françaises en les dotant d'un nouveau signe de ponctuation : le « point d'ironie ».

M. Alcanter de Brahm est convaincu qu'il comble ainsi une regrettable lacune : il lui manquerait un des traits caractéristiques de l'inventeur s'il n'avait pas cette conviction-là. M'est avis qu'il se trompe et que son innovation est plutôt une superfétation, non seulement inutile, mais fâcheuse. Son erreur vient sans doute d'une fausse conception du rôle de la ponctuation, qui consiste uniquement à mettre de l'ordre et de la clarté dans l'écriture en précisant le sens grammatical des phrases. Pour les nuances, les sous-entendus, les intentions, le style doit se suffire à lui-même. Or l'ironie est faite de tout cela : la souligner d'un signe particulier, c'est lui enlever son imprévu paradoxal, sa légèreté; c'est, sous prétexte d'étiqueter une plante que tout le monde saura reconnaître à première vue, la froisser d'une main lourde; c'est piétiner avec de gros souliers des plates-bandes délicates. Il en est de l'ironie comme des traits d'esprit, qui perdent toute valeur dès qu'on les flanque d'une parenthèse explicative, fort impertinente d'ailleurs à l'égard des lecteurs, dont on semble suspecter l'intelligence.

Mais, au fait, pourquoi pas aussi le « point d'esprit »? (Ici un « point de calembour » — et même deux pour bien marquer la médiocrité déplorable de ce « mot », que je demande à M. Alcanter de Brahm la permission de lui dédier humblement.)

Un nom à signaler, sur la liste des nouveaux chevaliers de la Légion d'honneur du ministère de la marine : celui de M. F. Thoulet.

M. F. Thoulet est un géographe de la mer. Professeur à la Faculté des sciences de Nancy, explorateur et marin, il s'est fait l'apôtre de cette science de l'océanographie qui compte en Angleterre et en Allemagne des maîtres illustres et qui n'est, en France, représentée, délaissée et propagée à cette heure que par lui!

Il y a longtemps que ce nom devrait être connu; et il y a longtemps aussi que le ruban rouge devrait être à cette boutonnière-là.

Mais l'habitude des sondages océaniques a rendu M. Thoulet très patient, et aussi très modeste — comme tous les plongeurs.

Qui a donc prétendu que la gaieté française est morte? On ne le croirait guère à voir nos salles de spectacle remplies de gens qui s'esclaffent aux joyeusetés des pièces en cours de représentation. La gaieté française se porte toujours bien, et loin de songer à la retraite, elle n'abandonne aucune des occasions qui lui échoient de se produire en public, dût-elle y paraître dans un accoutrement suranné. Ainsi, l'autre soir, elle procédait à l'installation du nouveau président du Caveau. Car il existe toujours, le Caveau; d'honnêtes citoyens, qui ne sont pas tous parmi les simples, continuent à y boire dans le verre de Panard, et c'est toujours le grelot de Collé qui fait office de sonnette présidentielle. Rien ne peut tuer la bonne humeur de ces braves gens; ils continuent à chanter, à chançonner comme si « la Bourgogne était heureuse ». Il n'est pas jusqu'à l'Affaire qui n'ait eu son couplet.

Cette affaire pour être claire
Veut un interprète nouveau.
Je me fais celui du Caveau.

Faiveris le chansonnier de se tenir sur ses gardes; la presse a l'œil sur lui; gare aux indiscretions si quelqu'un des siens a péché, fut-ce vous Philippe-Auguste!

Authentique.

C'était le jour de la seconde vente judiciaire ordonnée au domicile de M. Emile Zola. Le bruit s'était répandu qu'un certain nombre de jeunes gens préparaient une manifestation, et qu'à l'instant où s'ouvriraient les portes de l'hôtel de la rue de Bruxelles, on se bousculerait peut-être un peu.

A cette nouvelle, quelques compagnons anarchistes s'étaient rendus au domicile du romancier. Et comme, la vente terminée (sans incident d'ailleurs), le commissaire de police du quartier, s'approchant d'un de ces inquiétants visiteurs qu'il avait reconnus, lui demandait : « Qu'est-ce que vous venez faire ici? »

— Défendre la propriété, Monsieur le commissaire, fit l'anarchiste. Une fois n'est pas coutume...
Et l'on se sépara en riant.

Il y a quelques semaines, les « échos » des journaux se renvoyaient l'information suivante : « M^{me} Adelina Patti, qui se mariera le 15 février pour la troisième fois, fera servir le repas de noces dans un wagon-restaurant pendant qu'elle fera, avec son nouveau mari, le trajet de Neath à Londres. Il n'y aura que seize invités. »

Voici qu'une autre information beaucoup plus récente annonce que le mariage de M^{me} Patti doit être célébré à Brecon le 25 janvier courant. Il n'est plus question de repas de noces en wagon; mais les habitants de Brecon, dit un journal local, se préparent à recevoir « comme des princes » la célèbre cantatrice et son heureux époux.

Laquelle des deux versions est exacte? Nous le saurons bientôt. En attendant, je ne crains pas de confesser ma préférence pour le premier programme qui, moins pompeux que le second, se recommandait par son originalité très moderne.

Toujours l'Académie.

Il paraît que M. Paul Deschanel est, à cette heure, le grand favori, et qu'en certains salons bien informés l'élection du jeune et brillant président est considérée comme faite. Et même ce n'est pas sans une pointe de dépit que quelques-uns annoncent la chose. « Evidemment, le président a du talent, des lettres, une valeur d'orateur; et puis il y a l'influence des salons, les sympathies mondaines; et enfin, — et surtout, peut-être, — conclut-on tout bas, il y a le prestige de la situation. M. Paul Deschanel est le troisième personnage de l'Etat; c'est un fameux atout, cela, dans le jeu académique... »

Et l'on rappelle, à cette occasion, un mot délicieux de Renan.

C'était à l'époque où M. de Freycinet, ministre et président du conseil, se présentait à l'Académie :
— Voteriez-vous pour M. de Freycinet? lui demandait quelqu'un.

— Sans aucun doute, fit respectueusement M. Renan.

Et, plus respectueusement encore, il ajouta :
— A moins, bien entendu, que M. Carnot ne se présente.

LES SOUS-MARINS

Il y a dix ans, le torpilleur était, on le sait, la terreur des flottes de guerre. L'énorme cuirassé trembla longtemps devant cet ennemi minuscule et presque lilliputien qui, en un moment, pouvait le faire sauter et l'anéantir. On crut même le Léviathan des mers vaincu, appelé à disparaître et, dans un moment d'engouement irréfléchi, on ne construisit plus, du moins en France, que des torpilleurs. Nous en possédons près de trois cents.

Le cuirassé cependant n'était pas vaincu. Il prit ses moyens de défense contre son nouvel ennemi en lui opposant les canons à tir rapide et en enveloppant ses flancs d'un filet à mailles d'acier, dit filet Bullivant. Puis on vit apparaître le contre-torpilleur avec sa formidable vitesse, destiné à courir sus au torpilleur, à lui barrer la route, et, grâce à son armement supérieur, à le mettre hors de combat.

Malgré les perfectionnements dont il a été l'objet, le torpilleur ordinaire se trouve aujourd'hui insuffisant. Quelles que soient la rapidité et la précision de ses évolutions, il a trop de chances d'être découvert avant d'avoir pu agir, et ce serait folie de sa part de se lancer, au moins pendant le jour, à l'assaut d'un cuirassé.

Il est prouvé en effet que l'armement à tir rapide très perfectionné qui existe à l'heure actuelle sur les grands bâtiments de guerre, ne lui permet pas de s'approcher à distance suffisante pour lancer sa torpille sans recevoir, presque à coup sûr, une grêle de projectiles dont le moindre peut le couler. Il reste un adversaire dangereux, mais non pas invulnérable.

Cet engin invulnérable qui doit porter la mort au flanc du cuirassé, on le recherche et on croit l'avoir trouvé dans le torpilleur sous-marin. Il réalise, en effet, quelques-unes des conditions requises : au cours d'une attaque, il ne se signale pas à la vue et aux coups de l'ennemi, il obéit jusqu'au bout à la volonté de l'homme, contrairement à ce qui se passe quand on fait usage de la torpille-automobile qui manque si souvent le but. Ses inconvénients, il est vrai, sont nombreux : il ne peut se diriger quand il navigue au-dessous de la surface, car on sait que, dans l'eau, même avec l'emploi des réflecteurs électriques, on ne peut voir à plus d'une dizaine de mètres devant soi, sa vitesse est insuffisante, il ne peut s'éloigner beaucoup des côtes, il ne peut sortir par gros temps.

En 1886, l'amiral Aube fit mettre en chantier le *Gymnote*, établi sur les plans de l'ingénieur Zédé. Il mesure 8 mètres de longueur; son hélice est mue par un appareil électrique construit par le capitaine du génie Krebs. Il peut donner 9 à 10 nœuds pendant quatre à cinq heures. L'immersion s'obtient par l'introduction d'eau dans des compartiments d'où des pompes l'expulsent pour remonter à la surface.

Le *Gustave-Zédé*, mis en chantiers quelque temps après le précédent, a des dimensions beaucoup plus grandes : 43 mètres de longueur et 266 tonneaux. On ne s'explique pas pourquoi on lui a donné un pareil déplacement. Peut-être crut-on résoudre ainsi le problème de la navigation sous-marine. Ce fut une erreur, car on s'est aperçu que ce tonnage exagéré rendait difficiles ses évolutions. Il possède une machine de 700 chevaux pouvant donner 14 nœuds de vitesse. Sa force motrice est fournie par des accumulateurs qui, d'abord, donnèrent lieu à beaucoup de mécomptes, mais qui finirent néanmoins par fournir un bon service. Sa stabilité d'immersion a été des plus difficiles à obtenir. Les très nombreuses modifications qu'on a dû lui faire subir pendant plusieurs années pour l'améliorer ont fait ressortir son prix de revient à 1.800 000 francs. Il est armé à Toulon, et, ainsi que le précédent, il a servi à faire de nombreuses études, augmentant chaque jour l'expérience que l'on peut acquérir de la navigation sous-marine.

Le *Morse*, en chantiers à Cherbourg, est établi sur les plans des précédents, mais avec une série de perfectionnements sérieux déduits de l'expérience.

Ces sous-marins purement électriques se sont assez bien comportés dans les essais qu'on leur a fait subir, mais ils participent fatalement aux mêmes défauts : faible rayon d'action, vitesse maxima de 13 à 14 nœuds à la surface, ce qui ne leur permet pas d'attaquer les navires en marche, obligation de revenir après chaque sortie à l'arsenal pour recharger leurs accumulateurs. Ils manœuvrent convenablement, mais ils sont presque aveugles et ils ne peuvent guère que jouer le rôle de torpille vigilante et défendre les rades et ports ouverts.

Assez différent est le sous-marin dit autonome dans lequel la puissance motrice, au lieu d'être emmagasinée sous forme d'électricité, l'est sous forme de combustible, charbon ou pétrole. Cette puissance est bien plus grande, et le rayon d'action beaucoup plus étendu, car il est plus facile de trouver du combustible pour se réapprovisionner qu'une usine électrique puissante pour recharger des accumulateurs, ce qui assure au bateau une bien plus grande indépendance.

Le sous-marin autonome a été longuement étudié en divers pays. Les problèmes de navigabilité, de plongée, de remonte à la surface, de stabilité d'immersion, de stabilité de route ont été relativement résolus. Au concours ouvert il y a deux ans au Ministère de la marine par M. Lockroy pour la construction d'un torpilleur sous-marin, M. Laubeuf, ingénieur des constructions navales, envoya un plan de sous-marin autonome qui fut très remarqué et récompensé d'une médaille d'or. A ce même concours, M. Forest envoya un moteur à huile lourde de son invention qui remporta un prix de 3.000 francs.

A la suite de ce concours, l'administration de la marine, renonçant au type de sous-marin purement électrique, adopta l'autonomie et mit en construction à Cherbourg le *Narval*, établi sur le plan de M. Laubeuf. Ce plan comportait un moteur à vapeur dont la chaudière était chauffée par du charbon; il fut remplacé par le moteur à huile lourde de M. Forest. Le *Narval* est encore actuellement en œuvre. Il portera assez d'huile pour franchir 252 milles à 12 nœuds en vingt-trois heures ou 624 milles à 8 nœuds en soixante-dix-huit heures. Immergé, il pourra parcourir 25 milles à 8 nœuds ou 70 milles à 5 nœuds de vitesse.

Il se compose d'une coque ayant la forme d'un cigare et surmontée d'un dôme ou capot.

L'intérieur est divisé en compartiments étanches dont quelques-uns servent de réservoirs pour le lest d'eau (*water-ballast*) et une provision d'huile. D'autres servent à compenser, au moyen d'une rentrée d'eau automatique, les poids déchargés.

La plongée, quand le bateau est en mouvement, s'obtient en inclinant des gouvernails horizontaux de plongée. L'avant s'abaisse et le bateau navigue suivant

un plan incliné déterminé par son axe, cette inclinaison du plan représente l'action résultante de sa flottabilité produisant une composante verticale, et de l'inclinaison de l'axe ayant pour effet une composante de plongée.

Des appareils spéciaux permettent, au moment de plonger, de fermer très rapidement, au moyen de tapes étanches, le tuyau de la cheminée et toutes les autres ouvertures.

Le sous-marin peut naviguer de trois manières : 1° à l'état léger, ses réservoirs à lest d'eau étant vides, une partie de sa coque reste alors découverte au-dessus de l'eau; c'est en cet état qu'il atteint sa plus grande vitesse; 2° à fleur d'eau, quand l'introduction d'eau dans les réservoirs a augmenté son tonnage, le sommet du dôme et la cheminée seuls émergent de la mer. Dans cette position ainsi que dans la précédente, il navigue comme un torpilleur ordinaire; 3° immergé, toutes les ouvertures étant hermétiquement closes, le bateau peut descendre jusqu'à une vingtaine de mètres de profondeur. Sa vitesse n'est plus alors que de 7 à 8 nœuds.

Le moteur actionne les hélices quand le bateau navigue à la surface. Lorsqu'il plonge, la propulsion est assurée par des accumulateurs faisant tourner des dynamos montées sur les arbres porte-hélice.

Le moteur, par le moyen des dynamos, charge les accumulateurs quand le bateau est à la surface, en marche ou au repos.

Enfin, pour sauver l'équipage en cas d'accident, il existe à bord un assortiment de casques et de vêtements flottants, et un système d'ouverture du panneau permet de sortir du bateau s'il reste au fond de l'eau.

La puissance offensive se compose de deux tubes lance-torpilles, d'une réserve de cinq à six torpilles automobiles et de tout le matériel d'air comprimé nécessaire pour les actionner.

Des critiques ont été formulées contre le sous-marin autonome; on lui reproche de ne pas avoir, comme le sous-marin électrique, la sanction de l'expérience et de ne posséder qu'une vitesse insuffisante.

Malgré cela, le ministre de la marine parait convaincu que les avantages que l'on peut retirer de son emploi dépassent ses inconvénients. Il a confiance dans le plan de l'autonomie de M. Laubeuf, et il s'engage résolument dans la navigation sous-marine en demandant que six sous-marins, établis sur le modèle du *Narval*, soient mis sur chantiers. Le déplacement de chacun d'eux est fixé à 106 tonneaux et le prix de revient, par unité, dépassera six cent mille francs. Ils devront être terminés en 1900.

Le génie maritime affirme que les études concernant la navigation sous-marine ont été poussées assez loin et qu'elles ont donné des résultats tels que l'on ne s'engage pas dans l'inconnu en mettant d'un seul coup six *Narval* en chantiers. S'ils réalisaient les espérances que quelques-uns fondent sur eux, s'ils résolvait militairement et définitivement le problème de la navigation sous-marine, il en résulterait une révolution dans la tactique navale. Le cuirassé, qui a résisté au torpilleur ordinaire, serait sans défense contre l'ennemi invisible qui se glisserait près de ses flancs pour décharger sa torpille. Le séjour des mers étroites et des côtes ennemies lui serait interdit sous peine de mort. Il ne trouverait de salut que dans la fuite, et il ne serait en sécurité que dans les ports fermés. Il deviendrait alors inutile, et son heure sonnerait.

Et les batailles navales futures se livreraient, non plus à la surface, mais dans les profondeurs des océans.

Mais ce rêve est-il sur le point de se réaliser? Nous ne le croyons pas encore. On a mené grand bruit de l'expérience de Toulon où le *Zédé* a réussi à envoyer une torpille au *Magenta*. On a dit que la solution du problème était trouvée, que le sous-marin était devenu le roi de la mer, que le cuirassé était vaincu. La marine anglaise, assura-t-on, n'était plus à craindre; tous ses bateaux allaient être coulés par nos joujoux et l'on pouvait hardiment déclarer la guerre à l'Anglais. On ouvrit même une souscription pour offrir un sous-marin à l'Etat, croyant ainsi sauver la patrie. Et le public s'est emballé. Il crut tout cela. Il s'est emballé comme il s'emballa jadis quand on inventa la cuirasse qui devait rendre le navire invulnérable et dont le canon eut bientôt raison, et quand on inventa le torpilleur qui devait détruire le cuirassé et qui ne détruisit rien du tout. On s'en souvient, c'était hier. Il ne fallait plus construire de cuirassés, — rien que des torpilleurs. Comme maintenant rien que des sous-marins. L'étranger, plus avisé, continua à construire des cuirassés, et il en résulta pour notre flotte une infériorité que quelques-uns déplorent aujourd'hui.

Qu'on se rappelle les mitrailleuses de 1870 : ces engins terribles devaient faucher les bataillons allemands et nous assurer la victoire en dépit de notre infériorité numérique. En réalité, les mitrailleuses produisirent peu d'effet. L'arme n'était pas mauvaise en elle-même, seulement, elle ne donnait de résultats espérés que dans certaines circonstances toutes spéciales. Dans la plupart des cas, elles étaient inutilisables et l'usage en fut, en somme, abandonné. Nous souhaitons sincèrement que le sous-marin, après avoir inspiré la même confiance exagérée, ne cause pas les mêmes déceptions que la mitrailleuse de 1870!

C'est faire œuvre blâmable, et que l'ignorance des choses de la mer peut seule excuser, que de bercer le public d'illusions dangereuses, que de lui assurer

qu'avec dix sous-marins on peut défendre nos côtes et remplacer une flotte de guerre.

Le sous-marin, on a dû le voir par les détails que nous avons donnés plus haut, est, dans son état actuel, un outil délicat, difficile à manier, très imparfait, que le moindre accroc, une vague un peu forte, un rien, peut mettre hors de service, et sur lequel il n'est que rarement possible de compter. Or, dans l'art de la guerre, c'est un axiome de considérer comme de peu de valeur une arme de défense sur laquelle on ne peut absolument compter en cas de danger. Si une expérience, faite dans une rade et par mer belle a pu réussir, il ne s'ensuit pas qu'il en sera de même dans une guerre où il faut compter avec l'imprévu. La bataille n'est pas la manœuvre où tout est réglé à l'avance; combien de fois déjà cela a-t-il été prouvé! Le sous-marin ne peut sortir par gros temps sans s'exposer aux pires accidents. L'ennemi attendra-t-il que la mer soit belle pour attaquer? Qu'arrivera-t-il s'il pousse son attaque alors qu'une mer fortement agitée retient le sous-marin au port et qu'aucune autre défense ne peut lui être opposée? C'est alors que nous nous lamenterons vainement et que nous regretterons notre imprévoyance et notre emballement.

Qu'on le sache bien, malgré les perfectionnements dont il a été l'objet, le sous-marin n'est encore qu'un engin assez rudimentaire, et le problème de la navigation sous-marine n'est pas jusqu'à présent résolu. Les marines étrangères possèdent comme la nôtre des sous-marins. Elles ont fait comme nous des expériences et il est inexact de dire que nous sommes en avance sur elles. Elles savent à quoi s'en tenir sur la navigation sous-marine, et personne au delà de nos frontières ne s'est emballé. L'Italie possède le *Audace*, le *Pullino* et le *Delfino*. Ce dernier, long de 24 mètres et mû par l'électricité, a fait, dans la rade de la Spezia des expériences aussi bien réussies, quoiqu'elles aient fait moins de bruit, que celles du *Zédé* à Toulon. Il peut soutenir pendant plusieurs heures une vitesse de 10 nœuds complètement immergé, résultat qui n'a été atteint par aucun autre sous-marin. Plusieurs bâtiments de ce type modifié sont actuellement en construction. Et cependant les Italiens, qui n'ont pas précisément l'habitude de gaspiller leurs *lire*s, n'ont pas cessé de construire des cuirassés. Et ils ont raison. Les Allemands ont aussi étudié soigneusement la question des sous-marins; on dit même qu'ils possèdent une certaine avance sur nous. La Russie se livre actuellement aux mêmes études. La Suède possède le *Nordenfeldt* qui est un excellent sous-marin autonome.

Les Anglais ont fait de longs essais de navigation sous-marine dont les résultats ont été tenus secrets. Mais il est certain qu'ils sont fixés sur la valeur des sous-marins, et les officiers de l'Amirauté assurent qu'ils les craignent peu. Aucun sous-marin ne figure dans la liste de leur flotte et leur construction n'est pas encouragée. Enfin les Américains possèdent des sous-marins autonomes qui réalisent, pour l'heure actuelle, la perfection du genre et dont les nôtres ne seront en somme que les similaires. Ils ont fait en mer de nombreux et brillants essais. Malgré cela, malgré l'audace bien connue des Américains, le département de la marine des Etats-Unis n'a placé aucune confiance en eux et a refusé de les employer dans la guerre de Cuba.

Le sous-marin ne doit donc inspirer qu'une confiance très relative. Il pourrait peut-être servir dans certains cas, mais dans des cas peu fréquents. Pour une flotte, il ne peut être que l'accessoire, et il ne doit pas faire diminuer d'une seule unité la force navale d'un pays.

Sa principale qualité, avons-nous dit, est de se dérober à la vue de l'ennemi. Mais, s'il n'est pas vu, il est entendu. L'eau, on le sait, est un merveilleux conducteur du son. Or, il existe à bord de certains bâtiments des appareils, basés sur l'emploi du microphone, qui avertissent par le son de la présence d'un bateau à plusieurs kilomètres de distance. Grâce à lui, le cuirassé ne peut donc être surpris et il peut se mettre sur ses gardes contre une attaque, soit par le moyen de ses défenses extérieures, c'est-à-dire en s'entourant du filet Bullivant, soit en se mettant en marche, même à petite allure, le sous-marin étant hors d'état de le suivre.

La torpille automobile touche rarement le but. Les embardées, malgré l'emploi du gyroscope Obry, qui doit théoriquement lui assurer une trajectoire d'une rectitude absolue, la font dévier trop souvent de la ligne droite, et, en outre, une manœuvre du navire suffit pour l'éviter. Si elle l'atteint, son explosion ne lui fera pas une blessure mortelle, car le cuirassé moderne est construit de telle façon qu'il peut résister à la torpille, grâce à un double fond et à ses tranches cellulaires, et à son compartimentage.

D'ailleurs, si le sous-marin devenait réellement dangereux, le cuirassé ne tarderait pas à prendre contre lui ses moyens de défense, comme il les a pris avec succès contre le torpilleur. L'engin défensif serait vite inventé, et le pays qui aurait commis l'imprudence de faire reposer sur cette innovation la force de sa marine resterait désarmé en présence d'un adversaire plus avisé.

En résumé, la navigation sous-marine, comme la navigation aérienne, en est encore à la période des expériences. Qu'on en suive les progrès avec sollicitude, qu'on les encourage, rien de mieux; mais, quant à présent, conclure du succès d'une expérience à la transformation radicale de notre armement naval, ce serait une périlleuse et criminelle imprudence.

M^{me} veuve HENRY, vue de profil. — (Phot. Neyroud.)M^e de SAINT-AUBAN, avocat de M^{me} HENRY.M^{me} veuve HENRY. — (Phot. Neyroud.)*ARMA TOGÆ? ARMIS TOGA?*

(Voir notre gravure de première page.)

La chambre criminelle de la Cour de cassation poursuit laborieusement son enquête sur l'affaire Dreyfus. Pour soustraire ses travaux à de fâcheuses indiscrétions, elle s'entoure de précautions exceptionnelles, poussant la prudence jusqu'à se priver le plus possible du concours de ses auxiliaires ordinaires : on n'a pas de meilleur serviteur que soi-même, dit le proverbe.

Cependant il est un service auquel, malgré tout leur zèle, nos éminents magistrats ne sauraient pourvoir en personne, c'est la garde extérieure du sanctuaire ; ce service incombe à la force armée. Donc, un factionnaire surveille en permanence la porte de la Cour, prêt à croiser la baïonnette et à rééditer au besoin l'apostrophe légendaire : « Quand même vous seriez le Petit-Caporal!... » devant quiconque n'est pas muni d'une citation en bonne et due forme.

En d'autres temps, la présence de ce garde républicain, à la physionomie placide et martiale à la fois, eût à peine attiré notre attention ; mais voilà que, sous l'obsession des préoccupations actuelles, nous sommes frappés d'une de ces coïncidences par où un fait matériel accessoire et fort banal en soi résume toute une situation et en dégage nettement la philosophie. Ici, dans ce cadre, la sentinelle vigilante nous apparaît comme une vivante allégorie. N'est-il pas la personnification de l'Armée, ce simple soldat dont l'histoire négligera le nom indifférent ? Et sa présence au seuil du prétoire ne symbolise-t-elle pas toute la crise résultant de l'antagonisme possible entre ces deux forces de l'État : la magistrature et l'armée ? Les anciens, qui ont tout dit, se sont trouvés aux prises avec des difficultés analogues : il y eut autrefois à Rome des militaires en conflit avec la justice civile, et la question se posa de savoir si ce serait l'armée qui céderait le pas à la magistrature. *Cedant arma togæ*, dit alors un partisan de cette dernière solution : « Que les armes cèdent le pas à la robe », tandis que le parti militaire eût préféré la subordination de la magistrature : *Armis toga*. Rien n'est nouveau sous le soleil.

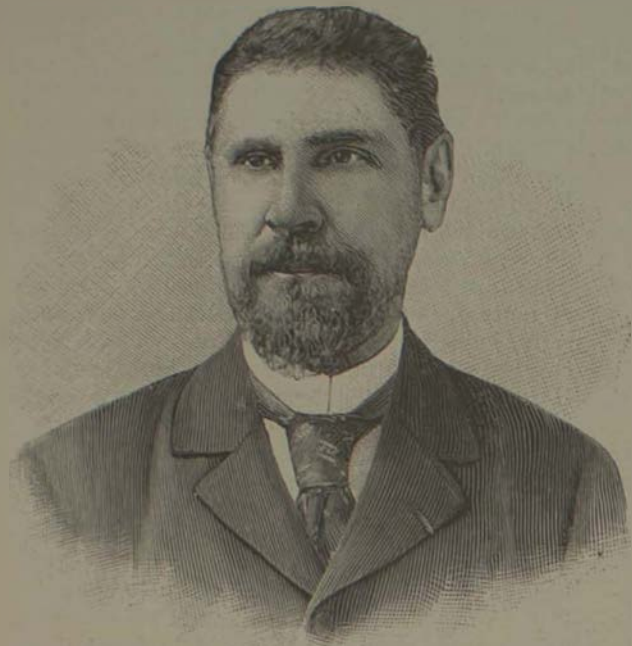
Si d'aventure le factionnaire était bachelier, ce serait pour lui le cas de se remémorer l'adage latin ; mais, initié ou non à la langue de Cicéron, l'idée ne lui vient probablement pas de distraire la monotonie de ses heures de faction en agitant ce grave problème aussi ancien que la République romaine.

Et ainsi se trouve contredite, par une démonstration de fait, la thèse paradoxale d'après laquelle les intérêts de la Justice et ceux de l'Armée seraient si inconciliables qu'il serait impossible de défendre les uns sans méconnaître les autres. La garde du prétoire confiée au soldat, la Force protégeant la Loi, de qui seule relève l'autorité militaire comme le pouvoir civil, n'est-ce pas au contraire une affirmation de leur solidarité ?

LE PROCÈS HENRY-REINACH

Hier vendredi, était appelé devant la Cour d'assises de la Seine le procès en diffamation intenté à M. Joseph Reinach par la veuve du lieutenant-colonel Henry.

On sait les motifs de ce procès. Ils ont été exposés explicitement dans l'assignation lancée le 10 janvier. La requérante, tant en son nom qu'au nom de son fils mineur, y relève, comme portant atteinte à leur honneur et à leur considération,

M. le président POUPARDIN. — (Phot. Braun, Clément et C^{ie}.)

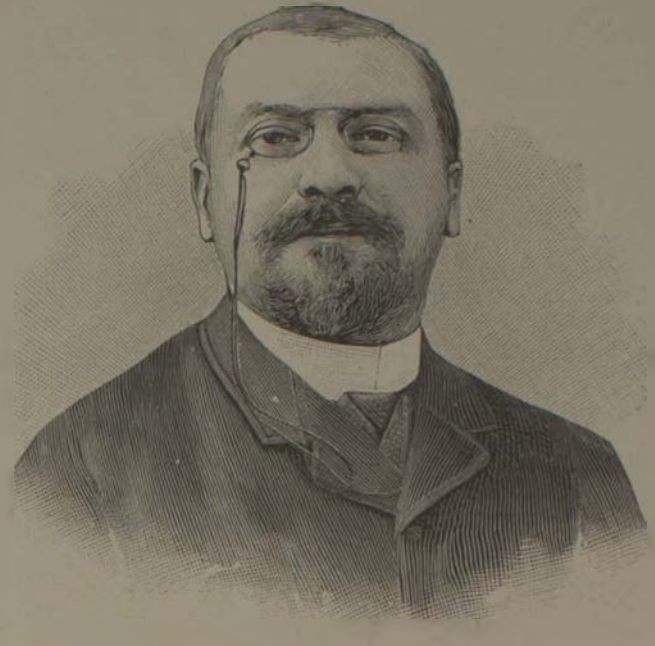
les imputations dirigées contre le défunt, dans le journal le *Siècle*, par M. Reinach. Celui-ci, d'ailleurs, a sollicité lui-même les poursuites devant une juridiction où la preuve fût admise.

MADAME HENRY

M^{me} Henry, née Berthe-Amélie Bertincourt, a une trentaine d'années à peine. Elle est de modeste origine : ses parents sont depuis longtemps établis à Péronne, où ils tiennent une auberge dans le faubourg de Bretagne. C'est là, il y a quelque dix ans, que le commandant, alors major d'un régiment de la garnison, épousa l'aînée des filles de M. Bertincourt.

M. JOSEPH REINACH

Figure très connue. D'autant plus que la caricature ne l'a pas épargnée aussi bien en France qu'à l'étranger. M. Joseph Reinach, en effet, a vu son nom assez fréquemment mêlé à de vives polémiques, soit qu'il y ait pris part spontanément, soit que les circonstances l'y aient engagé.



M. l'avocat général LOMBARD.



M. JOSEPH REINACH

Parisien, quarante-deux ans, une carrière de publiciste et d'homme politique déjà longue, commencée presque au sortir de l'École de droit. Fut, à la *République française*, un des principaux collaborateurs de Gambetta qui, lorsqu'il forma son cabinet éphémère, en décembre 1881, le nomma secrétaire de la présidence du Conseil.

Rentré dans la presse, après la chute du « grand ministère », combattit énergiquement le boulangisme, se fit élire député par l'arrondissement de Digne en 1889 et conserva jusqu'aux élections dernières son siège à la Chambre, où il fit partie pendant deux ans de la commission de l'armée.

Un militant et un laborieux : a mené de front avec une égale activité le journalisme, les travaux parlementaires et les travaux littéraires, produisant d'une plume agile et féconde articles, rapports, études politiques, historiques et critiques, brochures de circonstance.

Du moment où l'« Affaire » offrait un champ de bataille à l'opinion divisée, le polémiste ne pouvait rester l'arme au pied. Il s'est donc enrôlé dans le camp révisionniste, et il y mène, au journal le *Siècle*, l'ardente campagne qui l'amène aujourd'hui sur les bancs de la Cour d'assises.

M^o DE SAINT-AUBAN

Un des avocats les plus distingués du barreau de Paris. A plaidé pour l'anarchiste Jean Grave et pour M. Edouard Drumont dans le procès en diffamation que lui intenta M. Burdeau. Il a été désigné par le bâtonnier pour représenter les intérêts de M^{me} veuve Henry, qui se porte partie civile.

Quant à M. Reinach, il sera défendu par M^r Labori, dont nous avons eu déjà l'occasion de publier le portrait.

M. LE PRÉSIDENT POUPARDIN

La présidence des assises est dévolue à M. Poupardin, conseiller à la Cour d'appel de Paris depuis 1893.

Né à Mulhouse en 1847. A été avoué à Rouen, vice-président du tribunal de cette ville, puis chef du personnel au Ministère de la justice, lorsque M. Ricard devint garde des sceaux. Chevalier de la Légion d'honneur.

Juriste consommé et très expert dans la direction des débats.

M. L'AVOCAT GÉNÉRAL LOMBARD

C'est M. Lombard qui occupe le siège du ministère public.

Ancien avocat général à Rennes, nommé substitut du procureur général en 1893, ce magistrat avait été appelé ultérieurement au Ministère de la justice pour y remplir les fonctions de directeur du personnel.

Il quittait il y a peu de temps ce poste pour rentrer au parquet en qualité d'avocat général. Officier de la Légion d'honneur.

L'ABIME

1

Sur la grande lagune triste, le soir allait descendre. Le soleil tombait lentement, rasait les eaux immobiles et les incendiait. Bientôt il ne fut plus qu'un disque rouge énorme et déformé, sans chaleur et sans éclat, une large face aplatie, grimaçant derrière les vapeurs brunes en dérive à l'occident. Les grues, les flamants roses, les aigrettes blanches, les marabouts goitreux au crâne pelé, tous les oiseaux pêcheurs, se rassemblaient en piaillant sur les grèves, au fond des anses, avant de prendre leur vol vers les abris touffus des hauts palétuviers. La côte brûlante du golfe de Guinée s'appretait à respirer. C'était, après le jour torride, l'heure fraîche où le silence progressivement se fait.

Hé, souque Babahi... Hé, souque Babahi.

Dans l'air calme, le refrain cadencé, répercuté par les rives, volait sur l'étendue morne des eaux, et la pirogue, enlevée par des pagayeurs noirs à moitié nus, de vigoureux bateliers du pays de Crou, glissait rapide, par bonds rythmés, laissant après elle un sillage houleux. A l'arrière un homme était assis, enveloppé dans un long burnous, les coudes appuyés sur les genoux et la tête dans les mains. Son buste affaissé se balançait à chaque plongée des avirons. Ses yeux demeuraient attachés fixement sur le fond de la barque; il eût paru rêver, si des soupirs n'avaient agité son sein.

Tout en chantant, les rameurs le regardaient à la dérobée, avec une sorte de curiosité inquiète. Ils se demandaient :

— Qu'à donc le maître; quelles pensées, depuis des jours, le rendent ainsi morose et taciturne ?

Et, saisis d'un respect superstitieux, ils se disaient :

— C'est une folie douce et sombre qui s'est abattue sur lui.

On vénère, en Afrique, ceux qui ont perdu la raison; ils sont possédés de l'esprit divin.

Hé, souque Babahi... Hé, souque Babahi.

Tel un bloc de métal ardent qu'on sort de la forge et qu'on plonge dans un bain pour l'éteindre, le soleil s'était enfoncé là-bas dans la mer, devenue soudain violette. Des fumées s'élevaient au-dessus des cases de Grand-Lahou, disséminées sur la mince langue de sable chevelue de broussailles enchevêtrées et frôlée d'un côté par la nappe dormante de la lagune, de l'autre martelée sans cesse par les lourdes volutes de l'Océan. Sur les eaux s'effaçaient les dernières pourpres du couchant et les rives s'ourlaient d'un noir liséré d'ombre.

Nerveux, l'homme au burnous se redressa, secoué par un spasme de rage sourde; ses bras semblaient menacer un ennemi invisible; une préoccupation mystérieuse contractait son visage, où la souffrance creusait des plis. Ses regards se portèrent de la dune aride à l'immense forêt vierge du bord opposé, perdant vers l'intérieur ses dessous de ténèbres et son toit de feuillages, bosselé çà et là de frondaisons d'acajous géants.

Les croumans l'entendirent parler seul, dans une langue qu'ils ne comprenaient pas.

— Terre d'esclaves, tu languiras encore des siècles dans l'abjection de ta sauvagerie !

Après une pause, il ajouta :

— Et c'est moi... moi, Sidi Kaidata, qui te le dis.

De ses yeux, si doux d'habitude, une flamme mauvaise jaillit, qui s'évanouit aussitôt. Sa révolte apaisée, il reprit sa posture accablée.

Hé, souque Babahi... Hé, souque Babahi.

L'esquif volait vers un îlot désert, dôme obscur de verdure isolé sur les flots. De grands fromagers s'y dressaient d'un jet puissant, emmêlant le fouillis de leurs branches; des palmiers y mettaient comme un bouquet d'aigrettes et ses contours disparaissaient sous la traînée flottante des lianes.

Les piroguiers de la lagune n'osaient aborder là, de peur d'y rencontrer la divinité du Lahou, qui souvent aimait à s'y réfugier. Elle eût châtié le téméraire venu pour troubler sa rêverie, mais elle accueillait, sans froncer les sourcils, la visite inconsiderée des déments; parfois même les violents et les chagrins s'en retournaient apaisés.

Or, chaque soir, Sidi dirigeait sa promenade vers ces lieux craints et respectés.

Des étoiles s'allumaient au ciel et, dans le lit des eaux, piquaient des diamants. Les rameurs s'étaient tus; la sonorité des bois évaporait au loin la dernière note de leur chanson. La frêle embarcation flûtait en mourant sur son aire; à l'avant, l'île ensorcelée levait sa noire silhouette colossale.

— Accoste, dit Sidi.

Les serviteurs craintifs écartèrent les lianes, la pirogue se glissa dans l'ombre et s'échoua sur la berge contre le tronc d'un palmier. Sidi mit pied à terre et, dès qu'il eut en rampant disparu dans le fourré, les croumans forcèrent en hâte vers le large. Ils y attendirent, les avirons rentrés, que le maître les rappelât. Leurs amulettes les gardaient contre la malignité du dieu.

Etranger au pays, où il faisait la traite pour amasser fortune, Sidi n'avait cure des esprits barbares du Lahou. Ce qu'il cherchait, c'était la solitude, la mystérieuse amante des âmes troublées. Dans ce coin de nature sauvage, que la superstition lui abandonnait tout entier, il vivait les flections de son imagination ardente; des scènes d'amour s'y déroulaient dans un paradis. L'amante accourait se suspendre à ses lèvres, plus blanche et plus belle qu'il ne la connaissait. Soumise et caressante, elle ne dédaignait plus l'amant au corps d'ébène qui se mourait de passion pour elle. La vierge hautaine, au mépris farouche, se transfigurait, devenait l'épouse radieuse, livrant avec transport les trésors de son cœur, les charmes de sa beauté.

Mais sur les fumées du rêve venait s'asseoir le mauvais spectre de la réalité douloureuse. Sidi le voyait, fantôme noir aux yeux de flamme, qui le narguait en ricanant. Des mains invisibles le prenaient alors à la gorge et le faisaient râler. Toute une lie d'amertume se mettait à bouillir en lui et comme des bulles d'un gaz fétide crevant à la surface d'une mare, il s'en exhalait des rancunes.

— Ah! misérables imbéciles, criait-il, qu'avez-vous fait de moi? Un souffrant et rien qu'un souffrant. C'est par vous que ma vie se traîne de torture en torture. J'ai là dans mon sein des feux qui dévorent et qui jamais sans vous n'y auraient flambé. Sidi coiffait de cette épithète les corps élus de son pays.

Saint-Louis du Sénégal, sa patrie, lui apparaissait et il la contemplait avec ses yeux d'enfant, telle qu'il l'avait aimée jadis. Des files de maisons blanches alignant leurs terrasses sur la longue île de sable, éblouissante de soleil, couchée entre les deux bras du fleuve. Çà et là des palmiers obliques dressant leurs éventails plissés de lourd parchemin vert. Sur la plage, frangée d'une écume éclatante, les cases aux toits de paille des pêcheurs de N'Dar-Toute, en face de la grande mer bleue, mugissant jour et nuit. La langue de Barbarie, nue comme un Sahara, où, de loin en loin se déroulent des caravanes de chameaux. Des eaux mortes, stagnantes dans des plaines de roseaux, des étendues brûlantes, jaunes de hautes herbes desséchées, des champs de mil et de maïs.

Combien étaient heureux ceux qui, dans la simplicité de leur âme primitive, ne soupçonnant rien au-delà du milieu où ils sont nés, ne connaissant du monde que le même horizon, n'avaient d'autres désirs et d'autres sentiments que ceux qu'avec le sang leur avaient infusés les ancêtres, vivaient de la bonne vie des noirs, insoucieuse et sans besoins et, sans lever la tête, marchaient vers la tombe à pas indifférents. Ils côtoyaient le gouffre des civilisations raffinées, qui n'étaient pas faites pour eux; ils ne sortaient pas du cercle où le sage destin avait borné leur piste, des limites au-delà desquelles l'atmosphère pour eux était empoisonnée. A chaque être sa zone d'évolution paisible, son acheminement vers ses fins.

Il comparait à ses désordres la calme existence des gens de sa race, attachés fidèles à leur condition. Autour des villages, perdus dans les solitudes, on grattait la terre d'où jaillissait à profusion du mil, le pain des noirs. A l'ombre dense des figuiers, on laissait tourner les jours brûlants et la nuit voyait se tordre les danses déhanchées au son des tamtams et des balafons. C'étaient les douces flâneries sans rêves et sans pensées qui torturent, les joies naïves et débordantes des tout petits peuples heureux. Nul n'avait jamais entendu parler des passions et des soucis qui rongent, de ce mal de langueur qui décharne les blancs. Les langues même n'avaient pas de noms pour ces inconnus.

— L'amour, se demandait Sidi, l'amour?... Qui sait seulement ce que c'est, l'amour ?

Et dire qu'il aurait pu, comme ses pareils, se contenter d'exister et ne regretter rien, ne pas courir après d'insaisissables chimères, ne pas aimer.

Mais chaque année, de funestes inconscients sacrifiaient à leurs utopies. Les conseils de la colonie, des ramassis de mulâtres bouffis d'orgueil, la bouche pleine de grands mots sonores, gonflés comme des outres de théories creuses, les maîtres de Saint-Louis, s'étaient mis en tête d'arracher des noirs à leur paix obscure, pour les faire élever et instruire en France. Il avait été de ces malheureux, jetés en proie aux déceptions. Sidi détestait ces gens-là, auteurs irresponsables de ses maux. Il se les figurait acharnés à la tâche coupable de peupler son pays de déclassés.

— Ils s'habillent à l'euro péenne, disait-il, et se mouchent à la dérobée dans leurs doigts. Ils méprisent les noirs, dont ils sont issus, pour quelques gouttes d'un autre sang qui s'étirole dans leurs veines. Le soleil les cuit; ils éprouvent le besoin ridicule d'aller à tour de rôle, aux frais de tout le monde, grelotter dans la soi-disant mère-patrie, y respirer ce qu'ils ont le front d'appeler l'air natal! Toute leur ambition consiste à singer les blancs qu'ils ne peuvent souffrir.

Il était l'innocente victime de leurs calculs grotesques; il ne leur pardonnerait jamais cela. On avait fait de lui plus qu'un noir, et pourtant un abîme de dédain le séparait des blancs. Il se sentait partout dépaysé, son milieu n'était nulle part. Esprit ouvert de force à des notions nouvelles, cœur profondément ulcéré, ses désirs et ses sentiments n'étaient plus ceux de sa race; pour les assouvir, il lui eût fallu vivre en Europe, mais sa couleur y demeurait un objet de répulsion. Qu'avait-il gagné à son exil en France? De quelle injuste aversion n'avait-il pas souffert, au point de se sauver et de revenir vers son Afrique, tout saignant et meurtri!

Il s'excitait et crachait aux mulâtres son dégoût à la face :

— Bâtards répudiés de deux races, vous aurez beau vous enfler d'une vanité stupide, vous ne serez jamais des blancs. Entre eux et vous se dresse une barrière infranchissable. Des sorciers découvriront-ils la mixture qui décolore le teint, que vous resteriez encore ce que vous êtes, des fils d'esclaves.

Puis sous l'empire de l'amour, qui ravageait ses sens, il reprenait le fil de ses songes. A haute voix il achevait une phrase, sans doute commencée tout bas :

— ... Ce sont des reines auxquelles il vous est, comme à moi, défendu de toucher!

Mais, par une brèche ouverte dans le rempart de verdure sombre, il vit la nuit flamber d'étoiles et sur la lagune danser les petites flammes errantes des pêcheurs de Grand-Lahou. Il rappela sa pirogue et revint vers le village, qui levait dans une éclaircie les silhouettes de ses cases sur l'arête de sable de la dune.

Les pagaies laissaient dans l'eau des empreintes lumineuses, une armée de phosphorescences poursuivait l'esquif.

— Maître, les eaux sont contentes, ce soir, dirent les croumans.

— Tant mieux pour elles, répondit mélancoliquement Sidi.

Au bord de la grève, où les gens de Lahou échouaient leurs pirogues, une vieille femme attendait, accroupie sur les talons. Un pagne, jeté sur ses épaules et traînant en rond sur le sable, la faisait ressembler à une cloche qu'on aurait posée là.

Dès qu'ils eurent débarqué, les croumans semblèrent craindre que Sidi ne la reconnût pas.

— C'est ta mère, lui dirent-ils d'une voix douce. La vieille femme s'approcha hésitante :

— Oui, c'est moi, Sidi; je guettais ton retour.

Sidi lui tapa sur la joue et haussa les épaules :

— Les pauvres gens, ils me croient fou!

Il prit les devants pour regagner sa case. Tout en marchant il secouait la tête, en homme qui se parle seul :

— Ils ont raison, oui je suis fou... fou d'elle. fou d'une folie incurable, puisque l'abîme d'une race est entre nous. Mais à quoi bon leur expliquer? Ils ignorent ce que c'est que l'amour. On achète ici les femmes et, quand elles ont cessé de plaire, on les revend à leur famille avec une perte calculée. Le reste passe les bornes de leur intelligence, ils ne comprendraient pas et je resterais fou quand même. Et il se répétait, avec un accent d'ironie lugubre :

— Je suis fou, fou fou !

II

Doussauba, la mère de Sidi, ne vivait plus sous la domination d'un maître depuis longtemps déjà. L'homme qui l'avait choisie pour sa jeunesse et gardée des années à partager sa couche s'était fatigué d'elle et l'avait répudiée une fois l'âge venu des charmes flétris. Cela s'était passé tout naturellement, sans déchirement de part ni d'autre, sans larmes et sans regrets. Un jour, il lui avait dit simplement :

— Tu es trop vieille, va-t'en.

Et Doussauba s'en était allée, ne récriminant pas, n'exigeant rien, sachant son temps fini. Une autre avait pris sa place, dont elle ignorait même le nom. Son cœur n'en portait point de brèche, par où pût se glisser une jalousie. Les heures envolées ne laissaient pas de traces. La coutume et le sang le voulaient ainsi. Elle acceptait sa part du lot commun avec la douce résignation d'une bête de somme. Les petits qu'elle avait portés sur son dos, dans un pli de son pagne, devenus grands s'étaient dispersés. Rien d'eux ne l'intéressait plus. Ils avaient dû faire souche à leur tour quelque part, elle ne savait où. Les liens de la famille sont à l'état rudimentaire chez les noirs et le baiser, cette forme exquise de la tendresse, est inconnu. Ils ont plus que de l'instinct et moins qu'une âme; ils passent presque indifférents entre les joies et les douleurs de la vie. Comme le disait Sidi, ils ne comprenaient pas, c'était là le secret de leur tranquillité. Lui, qu'une éducation française avait formé pour les luttes du cœur, souffrait de trop comprendre. Il avait cherché sa mère, dès son retour à Saint-Louis; la vieille femme étonnée, mais contente tout de même, s'était décidée à le suivre sur la côte d'Ivoire, un pays dont elle n'avait jamais entendu parler, tant il était éloigné là-bas dans le sud. L'attachement fidèle de son fils avait été pour elle comme une révélation; ses sentiments vagues de mère s'étaient précisés, elle aimait Sidi.

Hélas, à peine éclos, fallait-il que cette affection fût traversée par une épreuve? Sidi changeait, devenait sombre, lui faisait peur. Il ne s'occupait plus des affaires de la traite, ne paraissait plus à son magasin, s'enfermait chez lui des journées entières, abandonnant à ses gens le soin de ses intérêts. Il délaissait sa mère, semblait se détacher d'elle, la brusquait parfois.

Surprise par cette bourrasque tardive, qui soufflait sur l'éveil de sensations nouvelles, au charme infiniment doux, la vieille femme instinctivement courbait l'échine; son cœur se serrait, comme si quelque main brutale l'eût comprimé dans sa poitrine entre ses doigts osseux. Elle en éprouvait de la stupeur et, pour la première fois de sa vie, quelque chose qui ressemblait à du chagrin.

Elle rôdait de loin sur les pas de Sidi, inquiète de sa tristesse et de son agitation. Lorsque, fuyant les lourds regards des gens qui l'entouraient, il se réfugiait dans sa case, elle en faisait furtivement le tour et, pleine d'une confiance naïve dans les pratiques de son pays, l'isolait au centre d'un cercle magique, tracé sur le sable avec un bâton blanc, y jetait à la volée quelques poignées de sel, en marmonnant des exorcismes, pour écarter les influences malignes des sorciers à l'œil maléfisant. Dans le plat de couscous, auquel il touchait à peine, elle exprimait le suc des plantes qui guérissent les humeurs noires et dissipent les sombres vertiges du cerveau. Elle cachait dans sa couche une amulette infailible, un parchemin couvert de caractères arabes, cousu dans un étui de cuir par les mains expertes d'un marabout.

— Qu'a donc Sidi, demandait-elle à leur voisin Alpha, traitant, comme eux originaire du Sénégal, et dont l'expérience était grande, vu qu'il avait des cheveux blancs.

Alpha secouait la tête :

— C'est Allah, qui, peut-être, a troublé sa raison.

La vieille femme effrayée joignait les mains.

— Ou bien, supposait encore Alpha, un méchant sorcier l'approche et le poursuit de ses malélices. Il faut surveiller la maison.

Le cas paraissait grave et, malgré son savoir, il avait beau se creuser la cervelle, il n'en pouvait donner une autre explication.

— Oui, disait-il, après un instant de réflexion silencieuse, ou possédé ou fou.

— Allah!... gémissait Doussauba.

La folie!... Elle s'en faisait des visions effrayantes et ses membres tremblaient.

Elle regardait Alpha avec de grands yeux tristes :

— Sidi fou... tu as dit fou?

Et ses paroles sortaient péniblement, comme une plainte rauque.

Alpha s'étonnait de la façon tragique de Doussauba. Elle avait bien dû rencontrer des fous sur son chemin. Un de plus, un de moins... n'était-ce pas le compte d'Allah?

Il ne soupçonnait pas la manière nouvelle, inconnue de lui, dont la mère, inconsciemment encore, aimait son fils. Sans doute le contact de Sidi lui était funeste. Sa raison ne se dérangeait-elle pas à son tour?

— Peut-être fou, disait Alpha, je n'en sais rien. Son geste indifférent complétait sa pensée :

— Nous verrons bien, après tout!

Doussauba se résignait :

Oui, la folie venait d'Allah et, contre Allah, elle était hélas impuissante.

Mais d'autres suppositions rallumaient soudain sa colère :

— Si ce n'était qu'un mauvais sorcier, qui, pour rendre la pétulance à son sang noir, gluant, presque figé sous sa peau, pompait en Sidi les chaleurs et les sucs de la vie, par d'artificieux malélices? Ah! elle arriverait bien à le connaître avant que son pauvre enfant fût tout à fait vidé, livré aux dernières fièvres de la mort! Elle mettrait toute crainte vaine sous ses pieds, se lancerait à la poursuite du vampire, le terrasserait, s'acharnerait sur lui, fouillerait les chairs pantelantes de ses ongles, lui soutirerait le sang de son fils en lui coupant les veines avec les dents!

Alpha ne répondait rien, songeait.

Conséquent avec lui-même, Sidi n'essayait pas de faire des prosélytes, d'affiner les natures grossières, d'ouvrir aux âmes frustes les horizons fermés, de dégager les ors de leurs gangues ternes. Mais à vivre depuis des années près de lui, Doussauba était travaillée, transformée peu à peu par les effluves mystérieuses des choses subtiles de l'être; en elle fermentaient des germinations, des éclosions étaient sur le point de s'épanouir. Elle se modifiait déjà profondément.

De peur de contrarier son fils, elle se faisait aussi petite, aussi peu encombrante que possible, suppléait à ses absences par un surcroît d'activité, se faufilait dans les magasins, portait sa surveillance sur tous les détails du commerce, veillait à ce que rien ne souffrit de la désaffection momentanée du maître. Alpha l'aidait dans cette besogne et, chaque jour, inscrivait en caractères arabes sur des feuilles de papier le compte des opérations.

Dans la journée, Sidi, qui semblait redouter les rencontres, ne quittait que rarement sa chambre. Les noirs prétendaient qu'il s'y livrait à des magies ténébreuses avec les larves flottant dans l'air, visibles seulement pour les yeux des fous. Le coquet chalet d'acajou, dont il habitait l'étage, devenait pour eux un antre redoutable, une espèce de vestibule d'enfer. Occupés dans la cour à rouler les barriques d'huile de palme, qu'allaient chercher les croumans de l'autre côté de la lagune, ils évitaient de s'arrêter sous les fenêtres, ne causaient qu'à voix basse quand ils en approchaient. Ils plaignaient Sidi, qui s'était toujours montré bon pour eux. Doussauba leur expliquait que Sidi, mal acclimaté, souffrait de fièvres éparses dans les émanations pestilentielles du pays.

Quelquefois pourtant, Sidi, moins farouche qu'à l'ordinaire, venait passer avec sa mère de courts instants. Il l'emmenait vers le rivage et s'asseyait sur le sable à son côté, en face de l'Océan, dont il aimait les vagues et le bruit. Il s'apercevait de son inquiétude et, pour écarter les mauvais soupçons, lui parlait longuement d'elle, du temps prochain où ils retourneraient à Saint-Louis, assurés d'une existence paisible jusqu'à la fin de leur vie. Il l'amusait en lui contant des histoires, lui vantait la douceur des soirs et le bonheur qu'on aurait à planer au-dessus des forêts et des villes, si l'on était le vent.

Mais Doussauba revenait sans cesse à ses préoccupations, sondait l'étendue du mal. Elle lui demandait d'une voix caressante :

— De quel étrange tourment souffres-tu donc, pour que ta vie soit ainsi bouleversée? Des douleurs cuisantes font-elles des nœuds à tes entrailles, du feu chemine-t-il sournoisement dans tes os, des élancements fendent-ils ta cervelle, comme des coups de sabre? Parle, je sais des plantes dont les vertus sont souveraines, les bois les abritent à foison.

— Je n'ai pas de maladie, répondait Sidi.

— As-tu rencontré le soir des gens aux regards fuyants, promenant d'un air distrait leur bâton pointu sur le sable?

Sidi souriait :

— Le soleil, la brise ou la mer, se chargeaient d'effacer jusqu'à la trace de leurs pas!

Et Sidi retombait à ses mélancolies. Ils s'en revenaient tous deux vers la case, ne se parlant pas, Doussauba tout heureuse de l'heure douce écoulée près de son fils; Sidi soucieux, remuant ses secrets dans son cœur.

Cependant la vieille femme avait remarqué de quels yeux embrasés Sidi couvait à la dérobée la belle jeune femme blanche, aux longs cheveux noirs, la fille du marchand français dont la maison de pierre s'élevait sur la dune, au-dessus de l'enceinte en bambous murant la cour de leur bazar. Était-ce donc qu'il regrettait les pays d'Europe, dont on chantait des merveilles et que l'on disait si beaux qu'on se mourait de les quitter?

— Veux-tu, lui demandait-elle, retourner dans notre patrie, à Saint-Louis du Sénégal, où les blancs logent dans des palais?

— Je ne veux rien, disait Sidi.

La fille du marchand blanc!... son image rayonnante ne quittait pas un instant sa pensée; il l'adorait. Il lui avait même un jour avoué timidement son amour... il se souvenait! Il avait sur le cœur le refus effaré, jeté comme une insulte à sa passion suppliante, dans l'oreille l'affreux rire méprisant qui l'avait glacé.

III

Les galeries sur lesquelles la chambre de Sidi et les appartements du commerçant européen prenaient jour se faisaient face; par dessus les enclos où s'alignaient les barriques, le balcon d'acajou et la balustrade de pierre se regardaient. Derrière les jalousies baissées, Sidi, du matin au soir, guettait les apparitions de la jeune fille, que ses pensées sans cesse appelaient. Elle s'accoudait souvent sur la tablette, contre un pilier, l'œil fixé sur la mer, le grand chemin qui conduisait à son pays. Quand le soleil avait tourné, elle s'étendait sur une chaise longue et lisait. Elle semblait ne prêter aucune attention à ce qui se passait dans la maison voisine, mettait une espèce d'affectation à ignorer les longues factions désolées de l'hôte du chalet. Ce couloir abrité, que les brises du large visitaient, était son coin de prédilection; elle y faisait parfois la sieste, y occupait ses après-midi aux travaux que les jeunes filles blanches affectionnent, livrant le plus naturellement du monde ses poses indifférentes aux regards ardents qui l'épiaient. Sidi en perdait le boire et le manger, jusqu'à la notion du temps. La gracieuse silhouette de ce corps de fée l'hypnotisait; auprès des nudités plastiques des femmes de la côte, ces formes cachées et pudiques s'auréolaient d'une flamme subtile, de l'attrait des beautés voilées, éveillant chez Sidi les voluptueuses curiosités d'amour, le premier aliment des passions jeunes.

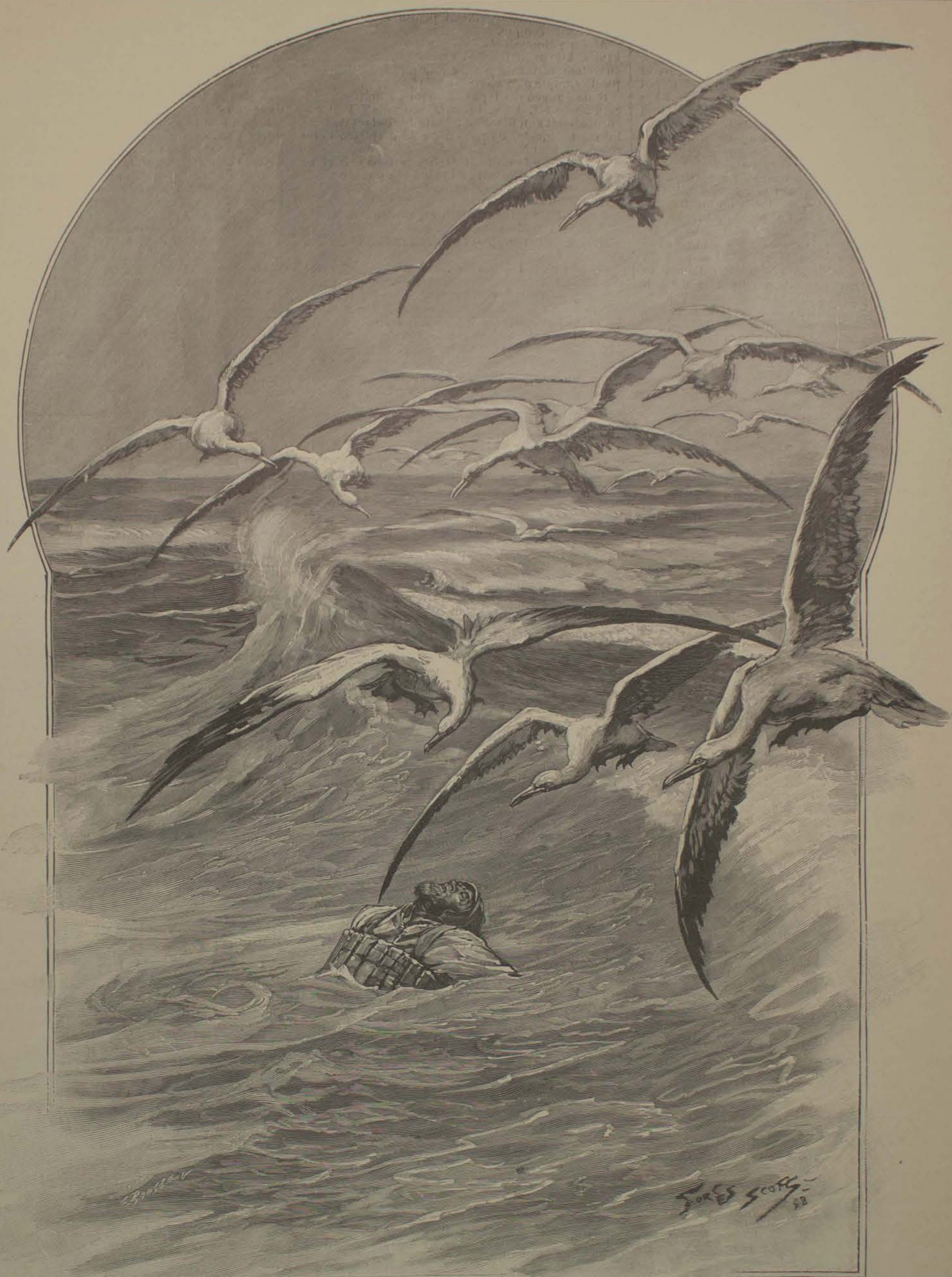
L'obsession continuelle, jointe au sentiment de l'impossible, jetait l'âme ardente du malheureux à tous les désordres du désespoir. Les murs de sa chambre étaient témoins de ses rages sourdes, de ses plaintes, de ses abattements. Et la souffrance finissait par avoir raison de sa santé; toute énergie, toute capacité de résistance se mouraient en lui. Peu à peu ses muscles avaient fondu, son corps émacié n'était plus qu'une peau vide, qui se collait aux os; une teinte verdâtre, cette horrible pâleur des noirs, marbrait ses joues creuses de taches livides, une fièvre surnoise le brûlait à petit feu, son sang bourdonnait dans ses oreilles, des choses opaques flottaient devant ses yeux troubles, des vertiges tournaient dans sa tête. Il sombrait lentement dans un engourdissement complet de l'être, que ranimaient encore des extases douloureuses et que déchiraient par moments les cris perçants de l'amour qu'on tue.

Doussauba, comme une bête blessée, râlait d'impuissance en présence de son agonie. Elle s'accrochait désespérément à Alpha, le suppliait de découvrir un remède, quelque chose qui sauvât son fils. Alpha se torturait la cervelle et n'aboutissait à rien. Pour lui, la cause du mal gisait dans un ensorcellement. Il surveillait les gens qui approchaient Sidi, résolu à le tirer des griffes des sorciers. Aucune allée et venue suspecte n'échappait à sa clairvoyance aux aguets.

A force de chercher, il trouva. Dès le lendemain, si Doussauba voulait, Sidi, délivré des influences perfides, commencerait à recouvrer sa vigueur.

(A suivre.)

O. TARDIF.



APRÈS LE NAUFRAGE. — Dessin de G. Scott. — (Voir l'article, page 68.)

LE NOUVEAU PATRIARCHE DES MARONITES

Le successeur de M^r Hagg, patriarche des Maronites, dont nous avons publié le portrait dans notre dernier numéro, a été élu le 6 janvier à Bkerké, dans le Liban. C'est M^r E. Hoyek. Né en 1843, il fit ses premières études chez les Pères Jésuites à Ghazir (Liban), et les continua à Rome où il obtint son doctorat en théologie.

Consacré évêque en 1889, il fit plusieurs fois le voyage de France et sut acquérir la sympathie du gouvernement français. La nomination de M^r Hoyek peut donc être considérée comme un nouveau succès pour notre influence toujours prépondérante dans l'Asie-Mineure catholique.

L'EAU POTABLE AU TONKIN

Au moment où des travaux considérables de chemins de fer vont être entrepris au Tonkin, nous croyons intéressant de faire connaître certains efforts, réalisés depuis la conquête, et destinés à rendre cette colonie de plus en plus habitable aux Français. Parmi les questions à résoudre, celle de l'eau potable était l'une des plus urgentes. Le bas-delta tonkinois, très peuplé, est sillonné d'arroyos dont l'eau est saumâtre. Les indigènes boivent imprudemment l'eau des rizières, réceptacle de matières organiques en décomposition.

Telle était, jusqu'à ces derniers temps, la situation regrettable du principal port du Tonkin, Haïphong, où les Européens devaient recueillir, pour leur alimentation, les eaux de pluie dans des citernes forcément peu vastes. Pour suppléer à ces moyens primitifs, la marine de l'Etat employait deux bateaux-citernes à apporter, des Sept-Pagodes, 80 tonnes d'eau par voyage. Une statistique, dressée en 1890, par le service des douanes, évaluait à 375 mètres cubes par jour l'insuffisante quantité d'eau importée à Haïphong. Depuis quelques mois, cette ville a enfin une distribution d'eau potable, digne de son importance et de son avenir commercial.

M. Malon, président de la Chambre de commerce de Haïphong, et M. Bédât, ingénieur civil, auteurs et entrepreneurs du projet et des travaux qui viennent d'être exécutés, avaient, tout d'abord, en 1893, sous le gouvernement de M. de Lanessan, creusé un puits de 100 mètres dans le but de rechercher si une nappe souterraine, propre à l'alimentation, n'existait pas sous la ville même. Ces recherches ne donnèrent pas de résultats.

M. Armand Rousseau, gouverneur général, et les ingénieurs du Protectorat, acceptèrent alors le projet qui vient d'être exécuté et dont la particularité essentielle consiste à traverser, en dessous, plusieurs cours d'eau importants au moyen de siphons métalliques très employés en Belgique et surtout en Hollande, mais moins connus en France.

L'eau amenée à Haïphong est celle du Song-Huong, rivière de Huong-By. La conduite maîtresse, de 0 m. 40 de diamètre, a 35 kilomètres de longueur. Les conduites secondaires, dans la ville, ont 9 kilomètres. Leur débit par jour est de 3.000 mètres cubes.

La conduite principale a dû passer treize cours d'eau dont le plus important, le Cua-Cam, port de Haïphong, a un kilomètre de large et 10 mètres de profondeur. Ce fleuve, ainsi que le Song-Huong, le Song-Ga-Bac, le Song-Gia, le canal de Haly, le Song-tam-Bac et le canal Bonnal, ont été traversés, en dessous, par des siphons. Au-dessus des autres cours d'eau de moindre importance ont été jetées des passerelles métalliques supportant la canalisation sous leur platelage. Ce dernier est en bois dur go-lim de l'Annam; c'est de ce même bois que sont pavées plusieurs rues de Paris.

La vue photographique que nous publions représente la pose du siphon du Cua-Cam. Deux gros chalands, maintenus par de solides ancrs, et munis de grues, supportent un plan incliné dont la partie inférieure, immergée, touche le fond de la rivière. La partie supérieure sert au montage des tuyaux et de leurs rotules. Ces dernières, en fonte d'acier, d'un poids de 1.000 kilogrammes chacune, constituent les anneaux flexibles du siphon qui, dans son ensemble, a la forme fantastique d'un immense serpent de mer.



Monseigneur E. HOYEK. — Phot. G. Felici.

Lorsque 30 à 40 mètres de siphon étaient prêts à être immergés, on halait lentement, à l'aide de remorqueurs, les chalands et le plan incliné, et le siphon glissait jusque dans la tranchée, draguée au préalable en travers du lit du fleuve; des scaphandriers allaient ensuite vérifier l'état des travaux.

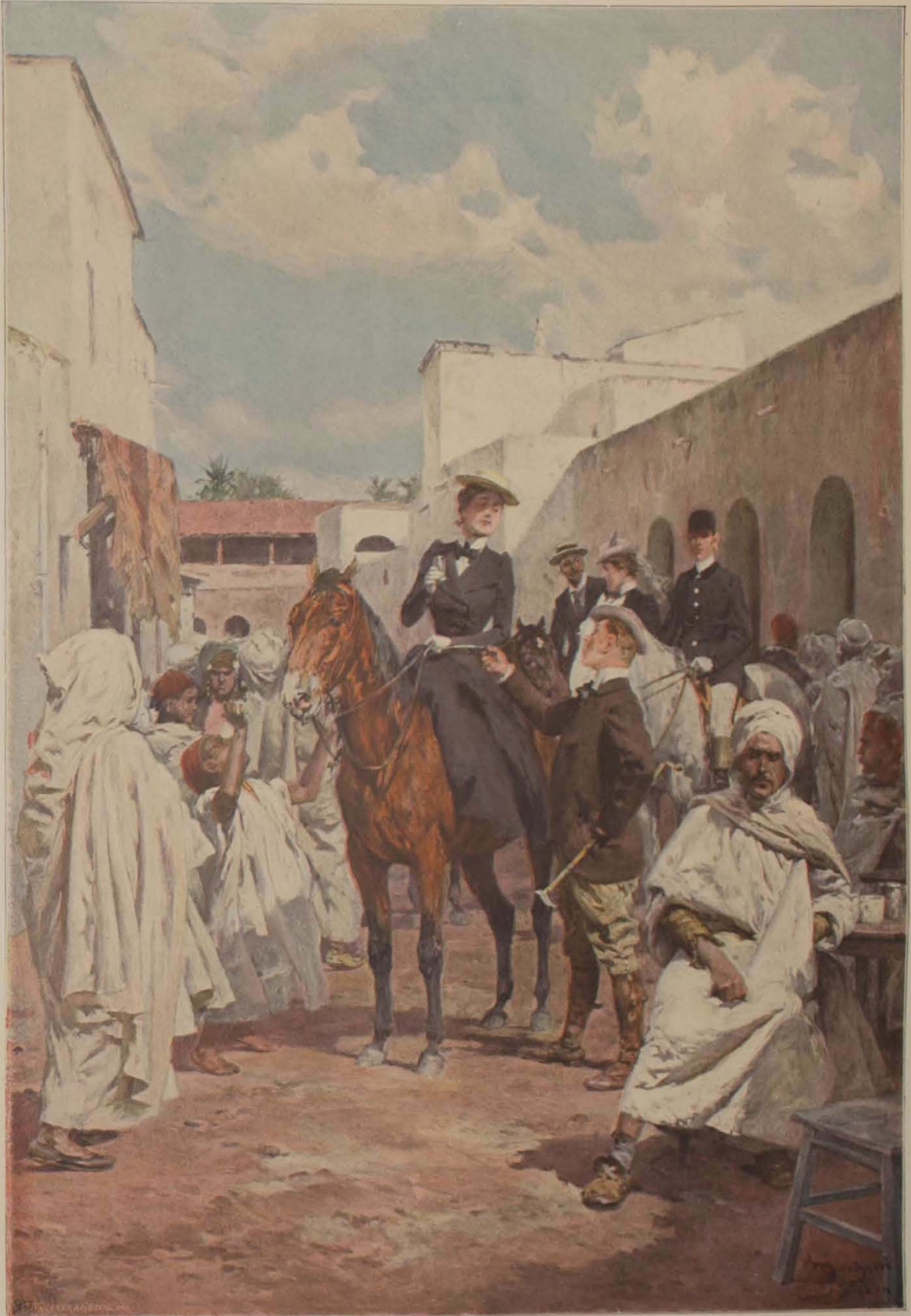
A l'occasion de l'achèvement de leur entreprise, MM. Bédât et Malon ont invité les membres de la Chambre de commerce, M. Benoit, administrateur de la province, M. Briffaud, ancien compagnon de voyage du prince Henri d'Orléans à travers l'Asie, et quelques autres personnes, à visiter les chantiers. Au repas qui a terminé cette visite, M. Malon, répondant à un toast du résident de France, a remercié chaleureusement M. Benoit, à la fois de la protection accordée par lui aux travailleurs et aux ingénieurs, dans une région récemment encore parcourue par d'audacieux pirates, et des encouragements qu'il ne cessa pas de prodiguer à l'entreprise. L'administration française protégeant et encourageant les colons! Le fait est assez rare pour l'enregistrer.



TONKIN. — La pose du siphon à rotules dans le Cua-Cam (port d'Haïphong).



LA FEMME ARABE. — Au labourage.



LA FEMME « ROUMI » — Halte de touristes dans un caravanserail en Tunisie.



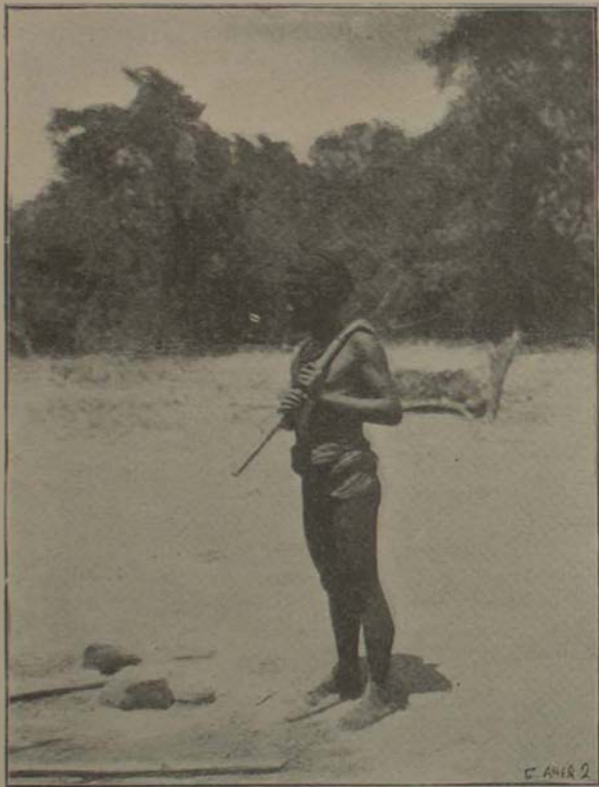
Carte des voies de communication entre la France et le Tonkin.

LA COLONISATION FRANÇAISE AU TONKIN

(Suite et fin. — Voir nos numéros des 24 septembre, 1^{er}, 8, 22 octobre, 5, 26 novembre 1898 et 14 janvier 1899.)

VIII

L'on devient propriétaire au Tonkin, comme partout ailleurs, par l'achat d'un immeuble soit aux indigènes, soit à des Français; mais l'on y peut devenir également propriétaire d'immenses territoires par « concession ». C'est-à-dire que le gouvernement, dans des conditions que nous étudierons tout à l'heure, vous concède à titre précaire d'abord pendant trois ans, à titre définitif ensuite, si vous avez rempli les conditions d'exploitation prévues au contrat, les régions de culture ou les mines dont vous avez sollicité la possession.



Un moï défricheur.

Il y eut, il y a quelques années, d'autres façons d'acquiescer peut-être plus originales, à coup sûr moins régulières; nous nous permettrons de citer, à titre de curiosité, un de ces cas dont on peut tirer sans doute un enseignement.

Un commerçant très notable d'Hanoï avait obtenu du Protectorat, à titre gratuit, la cession d'un terrain marécageux sis dans le milieu de la ville. Il devait en faire des jardins.

Un beau jour, il s'en vint à la résidence supérieure, portant sous le bras de grands rouleaux de papiers.

« Monsieur le résident, dit-il au haut fonctionnaire qui l'écoutait, le Protectorat m'a accordé un terrain pour y faire des plantations: ne trouveriez-vous pas plus convenable, puisqu'il est au centre de la cité, d'y construire un palais de..., monument qui fait justement défaut. Voici du reste les plans. »

Notre homme déroula alors ses papiers et en quelques instants convainquit son auditeur.

Il passa en conséquence avec l'administrateur un contrat aux termes duquel il s'engageait à construire à ses frais un immeuble pour être affecté au service de..., le Protectorat promettant d'autre part de louer ledit immeuble pour la somme annuelle de — mettons 5.000 piastres.

Quelques jours après, le notable commerçant s'en retournait à la résidence.

« J'ai oublié, Monsieur le résident supérieur, dit-il, de vous parler d'un détail: Je n'ai pas d'argent pour exécuter les travaux. Le Protectorat ne pourrait-il pas me prêter les 40.000 piastres nécessaires.

Le haut fonctionnaire sursauta sur son fauteuil, et la main dans sa barbe réfléchit profondément.

Alors le postulant lui soumit la meilleure des solutions. Le Protectorat avancerait la somme, puis s'en rembourserait en ne payant pas de loyers pendant huit ans, huit fois 5.000 piastres en faisant 40.000.

N'était-ce pas superbe et l'administration n'avait-elle pas toutes garanties, puisqu'elle se rembourserait elle-même? C'était si beau, qu'ainsi fut fait.

Par ce moyen, notre notable commerçant possède aujourd'hui à Hanoï le palais de..., et dans trois ans puisqu'il y a déjà cinq ans de tout cela, touchera 5.000 piastres de revenu sans avoir déboursé un centime, ni pour le terrain, ni pour les matériaux, ni pour les ouvriers.

Egalement le Protectorat aura élevé de ses propres deniers, sur un terrain à lui, un beau palais pour n'en pas être propriétaire et en paiera les loyers!

Voici comment il faut s'y prendre maintenant, pour obtenir une concession. L'on adresse au gouverneur de l'Indo-Chine une demande sur papier libre où l'on indique son état civil, le genre d'entreprises auxquelles on veut se livrer et, autant que possible, les ressources et le capital dont on dispose. L'on joint à sa demande un plan détaillé des territoires que l'on désire obtenir en concession.

Le résident de la province où ces terrains sont situés est appelé alors à procéder à une enquête sur place pour savoir si l'on peut sans inconvénient politique les accorder, et si on ne lésera pas, ainsi faisant, aucun indigène. Il fait un rapport au résident supérieur.

Ce travail parvient au troisième bureau à Hanoï. Il y est étudié à nouveau et fait l'objet lui-même d'un rapport qui est adressé au gouverneur général avec un avis concluant ou non à ce que la concession soit accordée. Si le gouvernement général décide d'accorder la concession, le nouveau colon n'a plus qu'à passer audit troisième bureau pour retirer l'arrêté qui lui donne satisfaction. Il paye alors un droit d'enregistrement insignifiant. Il n'a toutefois sa concession qu'à titre provisoire. Celle-ci ne deviendra définitive que s'il a mis, dans un délai de trois ans, les terrains concédés en culture. Il ne pourra vendre, hypothéquer, en un mot, être propriétaire que lorsque la mise en valeur du domaine aura été dûment constatée.

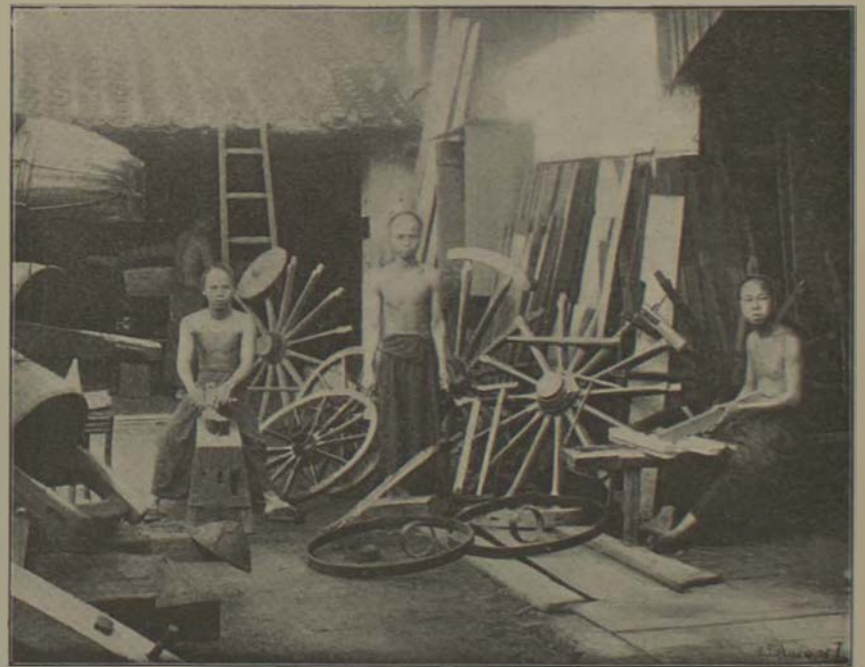
Jadis, le colon devait payer la faible redevance de 1 franc par hectare. Cette redevance a été supprimée depuis que l'on concède d'immenses régions de territoire. L'on a pu remarquer que, dans le système actuel, le futur colon doit fournir à l'appui de sa demande un plan. Cela implique la nécessité de faire un voyage au Tonkin avant que l'on soit sûr d'obtenir sa concession.

Il est évident qu'une telle obligation est des plus onéreuses: elle est sage, cependant, si l'on réfléchit qu'il s'agit de se fixer dans un pays inconnu où devront s'écouler les meilleures et les plus belles années de la vie et qu'avant de prendre une décision aussi grave, il n'est point imprudent d'avoir vu par soi-même si l'on peut s'acclimater dans la contrée.

Cette condition a donné naissance à une véritable profession qu'exploitent certains avocats et agents d'affaires d'Hanoï ou d'Haiphong: celle, en quelque sorte, de commissionnaire en concessions. Moyennant un prix à forfait, Maître Untel, conseiller de ceci ou parent de tel haut fonctionnaire, se charge d'obtenir pour vous ce que vous demandez et de faire dresser le fameux plan. C'est le moment de s'écrier: *Beware of pickpockets!*

En Annam, l'on ne peut pas devenir propriétaire: l'on est simplement locataire de l'empereur d'Annam pour quatre-vingt-dix-neuf ans. Ce n'est là cependant qu'une simple question de forme: l'enregistrement en chancellerie du contrat rendant celui-ci définitif.

Le régime agraire est, enfin, en voie de transformation. La Commission qui avait été chargée en 1897 d'étudier l'*act Torrens* au point de vue de son application au protectorat, a terminé ses travaux et M. Doumer



Un atelier de charbons chinois,

doit prochainement mettre en vigueur son projet.

Le mode d'acquisition des mines est réglé par un décret du 25 février 1897 dont voici les principales dispositions.

Le document établit tout d'abord le droit pour toute personne ou toute société de se livrer librement à la recherche des mines dans les terrains domaniaux, et d'acquiescer par priorité d'occupation un droit exclusif de recherches en périmètres réservés.

Ce périmètre réservé a la forme d'un cercle ayant un rayon maximum de 4 kilomètres. Pour être valable, son occupation doit avoir été, avant toute autre, matériellement marquée et signalée sur le sol d'une façon certaine et bien apparente, et avoir fait dans la quinzaine de la date de l'occupation, l'objet d'une déclaration au résident de la province.

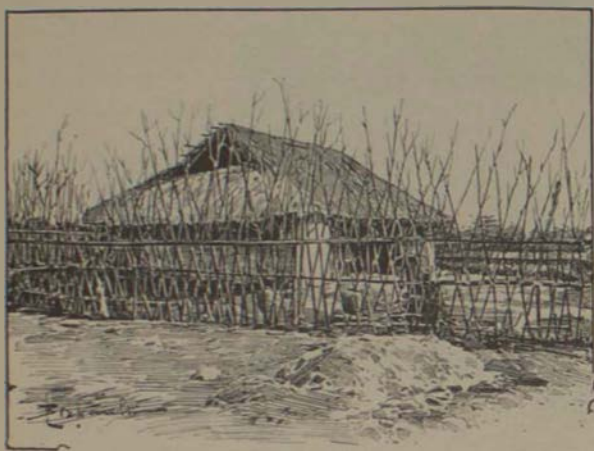
Pour marquer et signaler le périmètre réservé, il doit être planté au centre du cercle un poteau signal avec écriteau sur lequel est indiqué : 1° le nom donné à la recherche; 2° le nom de l'explorateur; 3° la date de l'occupation; 4° le rayon du cercle correspondant au périmètre réservé.

La déclaration de recherches au Résident doit contenir les mêmes renseignements. Cette déclaration est enregistrée moyennant un droit fixe de 5 centimes par hectare.

L'explorateur qui a acquis par une occupation régulière le droit de recherches en périmètre réservé doit, dans le délai de trois ans à partir de la date de cette occupation, soumettre à l'administration une demande en délivrance de la propriété de la mine.

A l'expiration de ce délai, le terrain cesse d'être réservé et l'explorateur est déchu de ses droits.

La mine dont la possession est demandée doit avoir un périmètre rectangulaire, avec une superficie minimum de 24 hectares et maximum de 2.400 hectares.



Habitation fournie par un colon de Bac-Ninh à chaque famille qui vient s'établir sur sa concession.

A la demande doit être joint un plan en double expédition à l'échelle du dix-millième au moins, indiquant les limites de ce périmètre orienté au Nord vrai rattachées à quelque point fixe remarquable de la surface.

Il faut, en outre, verser préalablement au Trésor une somme par hectare contenu dans le périmètre de 1 franc pour les mines de combustibles et de 2 francs pour toutes les autres mines.

C'est le gouverneur général de l'Indo-Chine qui, après enquête, statue définitivement. Les sujets ou protégés français et les Sociétés françaises peuvent seuls être propriétaires de mines.

Tout propriétaire doit verser une redevance annuelle. La redevance initiale est doublée à partir de la cinquième année jusqu'à la dixième; elle est triplée à partir de la dixième et demeure ensuite invariable. La redevance initiale est de 1 franc par hectare pour les mines de houilles et de 2 francs pour les mines d'autres substances.

On s'est décidé à tenter la fortune au Tonkin; on a pris conseil de ses amis, réuni toutes ses ressources, il ne reste plus qu'à s'embarquer.

Plusieurs Compagnies de navigation conduisent en Indo-Chine. La plus importante est celle des Messageries maritimes, puis il y a la Compagnie nationale, et enfin, les Compagnies étrangères, anglaises ou allemandes, dont on peut prendre les paquebots jusqu'à Singapour, pour y transborder sur l'annexe des Messageries maritimes qui remonte à Saïgon.

Si vous êtes un riche colon et que vous voyagez en première classe, n'hésitez pas. Prenez un des steamers de la Compagnie des Messageries maritimes. Vous y serez bien logé, bien nourri, ce qui compte beaucoup pour un voyage de trente-cinq jours.

Si vous voyagez en seconde classe, les Compagnies anglaises, et surtout les nouvelles compagnies allemandes, vous offriront un confort que vous ne trouverez pas chez nous. La Compagnie des Messageries maritimes, sur ses paquebots d'un récent modèle, ne réserve qu'une étroite promenade de pont à ses passagers de seconde classe et ne leur donne pas de glace à rafraîchir durant les repas. Or, ne pas avoir d'eau fraîche sous les tropiques est extrêmement pénible. Par contre, en comparaison avec les autres Compagnies, les troisième y sont bien installées.

Les prix de passage sont les suivants: de Marseille à Haïphong, 1^{re} classe, 1.715 francs; 2^e classe, 1.200 francs; 3^e classe, 635 francs.

Il est alloué, à chaque voyageur de 1^{re} et de 2^e classe, une franchise de 150 kilogrammes de bagage; à chaque passager de 3^e classe, une franchise de 75 kilogrammes. Les excédents sont taxés au prix de 25 francs par 100 kilogrammes.

En droit, les colons ne peuvent réclamer aucune réduction sur le prix du passage; en fait, ils obtiennent assez facilement, par une démarche aux sièges des

diverses Compagnies, des diminutions variant entre 20 et 30 0/0.

Le trajet par la mer Rouge et l'océan Indien est le trajet classique pour se rendre au Tonkin. Il a l'avantage de s'effectuer avec un seul transbordement à Saïgon et d'être le plus rapide. Mais il est fatigant et pénible à cause des chaleurs humides qu'on supporte en route.

Le prix du voyage, établi de Paris à Haïphong par une des grandes Compagnies de chemins de fer américaines ou anglaises qui assurent ce parcours, n'est pas beaucoup plus élevé que le prix du voyage de Paris à Haïphong par Marseille. Il faut toutefois tenir compte que, durant la traversée de l'Amérique en chemin de fer, soit huit à dix jours, il faut payer en plus sa nourriture à raison de 12 à 15 francs par jour.

Ce voyage est non seulement plus pittoresque et curieux que l'autre trajet, mais a l'avantage de vous faire connaître le Japon, et surtout Shanghaï et Hong-Kong où le colon peut avoir grand intérêt à nouer des relations avec les commerçants Européens ou Chinois qui trafiquent déjà avec le Tonkin.

L'on peut, pour aller au Tonkin par l'Amérique, choisir trois routes. Celle du Canadian Pacific par Montréal, le Canada et Vancouver; celle du Northern Pacific par New-York, le Niagara, Chicago et Tacoma, celle du Pacific-Mail par New-York et San-Francisco. La plus intéressante et la moins chère de ces voies est celle qui passe par Tacoma à travers le Yellowstone Park, qui est une des merveilles naturelles du monde.

Par la voie ordinaire des Messageries maritimes, on traverse la Méditerranée et la mer Rouge avec escale à Port-Saïd et Djibouti; on aperçoit une dernière fois les terres africaines à Socotora et pendant huit ou neuf jours on navigue sur l'océan Indien, entre ciel et eau, sans voir aucun continent.

C'est avec joie que l'on arrive à Colombo, dans l'île de Ceylan.

On descend à terre dans des pirogues à balanciers, aussi sûres qu'elles paraissent instables. Colombo est une belle ville, bien tenue et nous conseillons aux passagers d'y passer une bonne nuit de repos; car les escales où l'on fait du charbon sont terribles pour les personnes qui restent à bord. Ils pourront enfin parcourir les galeries de curiosités quitte à être tirillés, houpillés, suppliés, assommés par tous les marchands qui se jettent sur l'étranger comme sur une proie qui leur appartient.

Après Colombo, Singapour, où l'on rencontre pour la première fois une colonie chinoise. Puis enfin, après avoir laissé de côté les îles hollandaises, Java, Bornéo, etc., voici Saïgon.

La montée de la rivière, profonde, superbe avec ses nombreux méandres, est un exquis plaisir. Puis, à quai, c'est la joie vraiment intense de se retrouver en terre française, d'entendre parler le français, de voir flotter notre cher drapeau. Il faut s'être expatrié pour comprendre toute la force de ce sentiment.

Saïgon est certainement la plus coquette cité de l'Extrême-Orient. Elle est bâtie au milieu d'un parc merveilleux. Malheureusement la température y est chaude et humide, la nuit comme le jour.

A Saïgon, l'on quitte le grand courrier pour prendre l'annexe des Messageries maritimes qui conduit au Tonkin en quatre ou cinq jours. Si l'on arrive au Tonkin d'octobre en mars, on abandonne, un peu au-delà de Tourane, les vêtements blancs pour remettre les vêtements de drap. La température baisse sensiblement. L'on peut enfin respirer après quinze jours de chaleurs atroces!

Il faut donc s'embarquer en France pour le Tonkin de septembre à novembre, pas plus tard; de façon à profiter de la saison fraîche, qui est fort agréable et durant laquelle on s'acclimate facilement.



Entrée de l'habitation d'un colon.

En attendant qu'on se soit installé chez soi, — ce qu'il importera de faire au plus vite, — on doit loger à l'hôtel. A Haïphong comme à Hanoï, l'on en trouve au moins un d'excellent: la pension, tout compris, varie entre 5 et 6 piastres par jour, soit entre 12 et 14 fr. 10.

Il ne faut pas songer à s'en aller au Tonkin sans ressources. Il n'y a rien à faire dans la Colonie pour celui qui ne dispose pas d'un capital d'au moins vingt mille francs. L'Européen ne peut y travailler manuellement: il ne peut y être que patron ou tout au moins contre-

maître et dans ce dernier cas, il ne doit partir que muni d'un engagement avec une maison sérieuse qui se sera engagée à le rapatrier, si besoin est. Il est nécessaire que l'on sache ici qu'on ne peut mener, sans danger pour sa vie, une existence de privations au Tonkin: une bonne nourriture, un logis sain, des vêtements toujours propres, sont indispensables et tout cela se paie. Qu'on n'imagine pas non plus que là-bas la vie est bon marché: c'est plutôt le contraire. Sauf les productions du pays même qu'on emploie relativement peu, les conserves, l'épicerie, le vin sont plus chers qu'en France, et la moindre petite maison que l'on paierait trois à quatre cents francs par an en France, se paie à Hanoï et à Haïphong cent et cent quarante francs par mois.



Le Père Sixt, curé annamite à Phat-diem.

Dans la brousse, le colon ne paie bien entendu pas de loyer, mais il a à construire une maison qui lui vaudra au moins à un millier de piastres.

Du reste, avant même d'être installé dans sa concession, le colon aura dépensé au minimum la somme globale de 5.000 francs qu'on peut répartir ainsi:

Billet de chemin de fer, en seconde, Paris-Marseille	65 francs.
Billet de paquebot, en seconde, Marseille-Haïphong	1.175
Billet de Haïphong-Hanoï	24
Supplément bagages, manutention	100
Dépenses dans les escales, hôtels, frais divers	100
Deux mois passés à Hanoï durant l'accomplissement des formalités administratives pour la concession d'un terrain et la construction d'une maison.	800
Prix d'une maison dans la brousse	2.500
	4.764 francs.

En chiffres ronds, 5.000 francs.

Les quinze autres mille francs sont absolument nécessaires à la plus petite exploitation. Les bénéfices ne se réalisent pas du jour au lendemain: en attendant, il faut vivre; il faut payer ses ouvriers et avoir toujours de côté quelque argent en cas de maladie ou de retour forcé.

Si le colon a une famille, cette somme augmente considérablement. Or, c'est surtout au Tonkin que se réalise la parole sacrée « Malheur à l'homme seul ». L'existence d'un célibataire n'a rien d'agréable dans la colonie; bien plus, elle peut devenir dangereuse si elle conduit à abuser des alcools. Rarement un homme marié s'adonne là-bas à la boisson; souvent un garçon qui vit seul au fond de la brousse noie ses ennuis dans de l'absinthe ou se met à fumer l'opium.

Au milieu de sa famille, le colon ne souffre pas ou presque pas du mal du pays; il attend avec patience l'heure du succès, et là-bas le succès arrivera toujours aux hommes énergiques et d'opiniâtreté.

Il faut citer comme exemple les missionnaires qui se sont établis au Tonkin, sans espoir de retour et qui sont devenus de fort riches et puissants cultivateurs.

Parmi les prêtres indigènes, l'on cite le Père Sixt qui s'est approprié les modes de culture françaises, et qui, en les mettant en œuvre, a rendu à la contrée qu'il habite toute son ancienne richesse.

En résumé, l'Annam et le Tonkin offrent à l'activité et aux capitalistes français un champ vraiment merveilleux d'exploitation, un climat presque parfait et toujours salubre, une population intelligente et douce.

Dans ces lointains pays, nos pires ennemis sont nous-mêmes. C'est nous qui avons établi des barrières fiscales entre nos colonies et la mère-patrie, qui n'avons pas su encourager les entreprises intéressantes quand elles paraissent trop audacieuses à nos esprits timorés; nous qui réservons obstinément nos capitaux à ce qu'on appelle si joliment des « placements de père de famille ». Nous envoyons plus volontiers au loin nos enfants que notre argent. C'est le même esprit que celui des parents qui ne consentent à marier leurs filles que sous le régime absolu de la séparation de biens et auxquels certains gendres ont pu répondre: Vous me confiez à tout jamais votre fille, son bonheur, sa vie même; vous ne me confiez pas son argent!

Puisse cette étude rapide, décider des hommes d'initiative et de volonté à aller coloniser au Tonkin: ils n'auront pas à s'en repentir.

JOLEAUD BARRAL.



1. Vue générale de l'asile de Gartloch. — 2. Quartier des malades.



LES ASILES D'ALIÉNÉS EN ANGLETERRE ET EN ÉCOSSE

D'importantes modifications, dont le département de la Seine a pris l'initiative, se préparent en ce qui concerne le traitement des aliénés et les articles du Code qui les visent. Il nous a paru intéressant d'interviewer à ce sujet M. le docteur Toulouse, médecin en chef de l'Asile de Villejuif, chargé naguère par le Conseil général d'étudier les divers modes d'assistance en usage en Angleterre, en Écosse et en Allemagne.

Le très distingué praticien nous a reçu avec son accoutumée bonne grâce, et a bien voulu nous communiquer quelques-unes de ses observations les plus importantes, faites au pays d'Albion.

La question de l'assistance des aliénés, nous déclare tout d'abord le docteur Toulouse, est un problème dont la solution est des plus pressantes, tant au point de vue de la situation des malades qu'au point de vue budgétaire. Nous avons puisé sur cette matière, chez nos voisins d'outre-Manche, d'utiles enseignements qui, nous l'espérons, porteront leurs fruits.

Dès qu'on met le pied sur le sol de l'Angleterre, on est frappé par la différence de civilisation et d'éducation qui font de l'Anglais un citoyen plus indépendant, plus *individualiste* que le Français. L'État s'est appliqué à sauvegarder dans la plus large mesure la liberté du citoyen qui est mieux assurée en Grande-Bretagne que dans des pays ayant une apparence plus démocratique. Le respect de cette liberté individuelle a été la base de la législation anglo-écossaise et reste le principe dominant de ceux de ses articles qui concernent les aliénés.

Les formalités qu'elle exige pour l'internement d'un malade, mesure d'ailleurs entourée de précautions autrement rigoureuses qu'en France, ne sont point d'ordre purement administratif. Il ne suffit pas, comme chez nous, d'une requête et d'un certificat signé d'un médecin pour faire se refermer sur un dément les portes d'un asile.

Un magistrat, le juge de paix du Comté, dont les attributions sont bien plus élevées et complexes que celles de ses collègues français, intervient pour assurer la légalité de l'acte et signer lui-même l'ordre d'internement.

Encore l'aliéné, s'il n'est pas classé dans la catégorie des indigents *pauper*, a-t-il, pendant sept jours à dater de cet arrêt, le droit de faire appel à la décision d'un second juge.

La loi anglaise est donc, sur ce point primordial, plus sage, plus prudente que la nôtre, dont on réclame en vain la modification depuis plus d'un demi-siècle.

Si notre code est défectueux, nos asiles sont aussi l'objet de critiques parfois fort vives : on est allé jusqu'à leur donner le qualificatif d'*asiles-casernes*, d'*asiles-prisons*. Et il est certain que la discipline en semble bien trop sévère quand on la compare au régime de certains établissements similaires d'Angleterre et d'Écosse, dans lesquels l'aliéné est considéré, autant que possible, comme un homme raisonnable ; on lui laisse une liberté presque entière pour essayer d'aviver ses sentiments de dignité et de responsabilité.

L'idée fondamentale dans la construction des asiles anglais est le véritable bien-être, la cure des malades, la conception dominante est d'accroître le caractère

d'un hôpital qui donne l'illusion du *home* au détriment du caractère de la prison.

Il n'est pas jusqu'à la disposition extérieure des asiles d'aliénés qui ne démontre clairement chez nos voisins le constant souci de faire de ces établissements des habitations gaies, à l'aspect riant. Les façades des asiles anglais et écossais tels que ceux de Gartloch et de Larbert (dont nous reproduisons des photographies), sont irrégulières, pittoresques et ne rappellent nullement les lignes froides et monotones de nos bâtiments administratifs.

La plupart d'entre eux sont entourés de fermes et de parcs d'une étendue considérable que bornent des barrières plutôt morales. Il n'existe pas de murs de clôture dans les asiles récents, par exemple, à l'asile de Murthley et à l'asile de Gartloch. L'asile de Larbert est clos par un mur bas, de un mètre environ, qui peut être facilement sauté et qui n'est là que pour limiter le domaine.

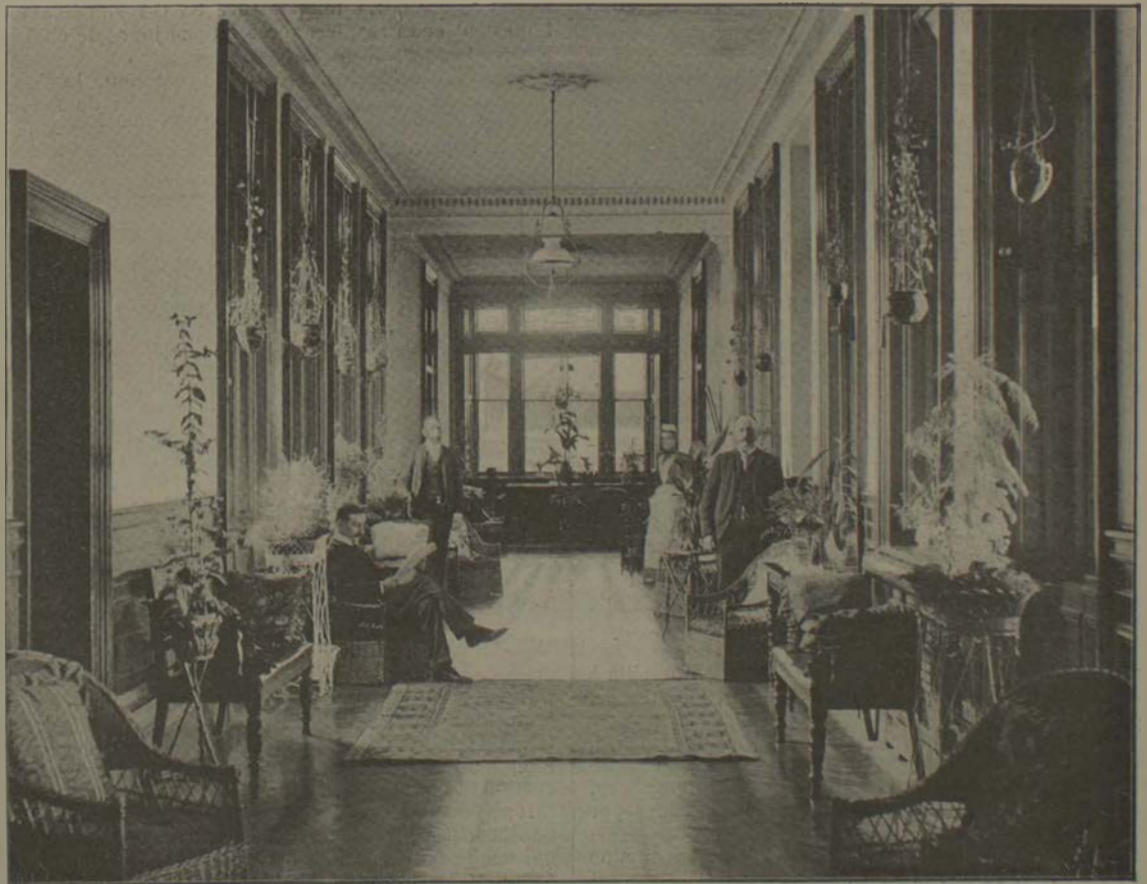
De même, il n'y a pas de murs autour des préaux, mais simplement de petits grillages.

Pour donner plus de liberté aux malades et leur permettre de dépenser au grand air l'énergie morbide de leur excitation maniaque, on leur permet de longues promenades dans les vastes dépendances des asiles. Ils déambulent dans les jardins et dans les parcs sous la surveillance discrète d'un ou de plusieurs gardiens

et se livrent à des jeux actifs au lieu de rester à l'intérieur des quartiers.

Certains même jouissent d'une latitude encore plus grande et sont presque entièrement libres *sur parole*, mesure qui paraîtrait extraordinaire en France et qui en Angleterre donne d'excellents résultats.

Le système de l'*open-door* ou de la *porte ouverte* qui permet aux aliénés non dangereux de sortir de l'asile et de ses dépendances, quand ils le désirent, et ne les astreint qu'à quelques règles fixes, telles que la rentrée à six heures du soir, donne d'excellents résultats. Les malades libres ne cherchent plus à s'évader : ils ne le font pas, uniquement parce qu'ils ont promis de ne pas le faire. C'est qu'une promesse d'honneur est, en Angleterre, même pour des malades, un engagement sacré auquel on ne se soustrait pas.



Un couloir à l'asile de Larbert.

Les établissements anglais offrent aux aliénés internés toutes sortes de distractions. Certains asiles, celui de Larbert entre autres, ont leur pelouse de sport où les malades, même les agités, jouent au *cricket*, au *football*, au *tennis*, au jeu de paume, au jeu de quilles, etc.

Leur aménagement intérieur est très confortable et même luxueux. Le chauffage, la ventilation, l'éclairage électrique, les réseaux téléphoniques rendent très agréable la vie dans ces milieux. Les couloirs spacieux recevant à profusion l'air et la lumière, sont revêtus de boiserie ou de poteries, ornés de plantes et de tableaux. Les salons sont meublés avec des sièges recouverts de tapisseries ou de peluche, des pianos, des glaces, des tapis.

Dans les salles de réunion on trouve à profusion des journaux et des livres; l'asile de Larbert possède même une splendide salle de fêtes, où de temps à autre on offre des spectacles aux aliénés.

Les réfectoires, de vastes dimensions, sont en général communs aux deux sexes, du moins pour les malades raisonnables. Un côté de la salle est réservé aux hommes, l'autre aux femmes. Le menu est varié et la nourriture saine et abondante. Nos aliénés de France sont cependant mieux nourris: le prix de revient d'une journée de traitement qui est de 2 fr. 29 en Angleterre et de 2 fr. 91 dans les asiles de la Seine, en fait foi.

Deux des principales réformes introduites en Angleterre et en Ecosse et que nous devrions appliquer chez nous, sont la suppression presque complète des moyens de coercition brutale (camisoles de force, douches froides de longue durée, etc.) et la création de quartiers spéciaux pour les aliénés criminels, mieux aménagés que la rotonde de Bicêtre.

Et, comme nous nous permettons de faire observer à M. le Dr Toulouse que l'assistance si bien organisée et si luxueuse des déments en Angleterre, doit grever lourdement le budget de la Grande-Bretagne et des Communes :

— Détrompez-vous, nous répond en souriant le médecin en chef de l'asile de Villejuif: les Anglais sont gens pratiques et ne gardent, dans leurs asiles, en plus des pensionnaires riches et des malades dangereux, que les malades curables, ceux qui sont susceptibles de rendre encore des services à la société.

Tous les autres sont placés par les soins des commissaires (*commissioners*) dans des colonies familiales, des ouvriers publics, des asiles de travail, dans des familles à titre de pensionnaires (*private single*) ou à titre d'indigents chez des particuliers rémunérés pour leurs soins (*out-door*).

Les Anglais réalisent, à l'aide de ces divers procédés dont l'examen mériterait un article spécial, une économie d'au moins 60 0/0.

Nous reparlerons de cela prochainement, si vous le désirez, ajoute en terminant notre aimable interlocuteur, dont nous prenons congé après l'avoir vivement remercié de son obligeance et des clichés qu'il a bien voulu nous remettre pour compléter ces quelques notes prises hâtivement.

EDOUARD SOST.



Une chambre particulière de femme.



ASILE DE LARBERT. — Salle à manger commune.

LIVRES NOUVEAUX

Histoire. — Hagiographie. — Sociologie.

La France au milieu du XVIII^e siècle, d'après « le Journal » du marquis d'Argenson (1747-1757) ; extraits publiés avec notice bibliographique par Armand Brette, et précédés d'une introduction par Edme Champion, 1 vol. in-18, Colin, 3 fr. 50.

Avec des mérites littéraires infiniment moindres, ou plutôt malgré l'absence de tout mérite littéraire, le *Journal* et les *Mémoires* du marquis d'Argenson ont, pour l'histoire du règne de Louis XV, la même importance que les *Mémoires* de Saint-Simon pour celle des vingt premières années du dix-huitième siècle. Ce sont eux qui forment, en quelque sorte, la base de notre information ; et depuis les historiens les plus graves jusqu'aux plus légers, depuis Taine jusqu'à Alexandre Dumas, il n'y a personne qui n'ait tout d'abord recouru à eux, pour se renseigner sur la vie publique et privée de ce qu'on pourrait appeler « l'époque de la Pompadour ». Mais ces *Mémoires* et ce *Journal* remplissent neuf gros volumes ; ce qui, jusqu'ici, en a rendu l'accès assez difficile. Les voici désormais, grâce à M. Brette, directement placés à la portée du grand public, et cela d'une façon d'autant plus agréable que le nouvel éditeur a mis un soin extrême à en éliminer toutes les répétitions, tous les commentaires oiseux et diffus, toutes les réclimations intempestives, et une foule d'autres bavardages également fastidieux qui, dans l'édition originale, rebutent la patience du lecteur le plus indulgent.

Le Marquis de la Rouërie et la Conjuration bretonne (1790-1793), d'après des documents inédits, par G. Lenôtre, 1 vol. in-8°, avec portrait, Perrin, 7 fr. 50.

Pour l'imprévu, la variété, la force dramatique des péripéties, aucun roman d'aventures n'égale l'histoire authentique de ce marquis de la Rouërie dont M. Lenôtre vient de ressusciter l'étrange et attachante figure. Seuls, peut-être, les *Chouans* de Balzac pourraient-ils lui être comparés ; et encore Balzac n'a-t-il rien inventé de plus émouvant, ni de plus vrai et de plus humain que la terrible agonie de la Rouërie dans une petite chambre du château de la Guyomarais. Mais si le sujet, comme l'on dit, « prêtait beaucoup » à M. Lenôtre, celui-ci, à coup sûr, lui a rendu plus encore. Clair, pittoresque, vivant, son livre est vraiment un modèle d'évocation historique. Pas une affirmation qui ne soit prouvée ; pas un récit qui ne s'appuie, jusque dans ses moindres détails, sur une foule de documents précis et certains ; et cependant la fantaisie du conteur intervient à chaque page, pour interpréter, éclairer, mettre en relief les matériaux que l'érudition a scrupuleusement amassés ; et le livre a, tout ensemble, le charme passionnant d'un roman d'aventures et la haute portée d'un tableau, fidèle et caractéristique, des premiers efforts de la Chouannerie.

Les Anglais en France après la Paix d'Amiens, impressions de voyage de Sir John Carr. Etude, traduction et notes, par Albert Babeau, 1 vol. in-18, illustré, Plon, 3 fr. 50.

Sir John Carr était un de ces innombrables Anglais qui, après la paix d'Amiens, accoururent à Paris, poussés à la fois par le désir de voir les traces encore toutes chaudes de la Révolution et par le désir, non moins vif, de « faire la fête » aux galeries de bois du Palais-Royal. Revenu dans son pays, Carr y fit paraître en 1805, sous le titre de *L'Étranger en France, ou Une Excursion du Devonshire à Paris*, un aimable résumé de ses impressions de voyage ; et c'est de ce résumé que M. Babeau nous offre aujourd'hui une traduction, accompagnée de commentaires les plus savants et les plus curieux. Nous serions même tentés de dire que les commentaires ont plus d'intérêt que le texte qu'ils accompagnent, si celui-ci, malgré la pauvreté de ses renseignements, ne nous apparaissait comme un témoignage tout à fait typique de la stupeur mêlée d'envie que dut inspirer aux Anglais le spectacle de la prospérité et de l'éclat de Paris sous le Consulat. Bornons-nous donc à remercier M. Babeau d'avoir exhumé pour nous l'ouvrage de Sir John Carr, et de nous avoir si complaisamment préparés à le bien apprécier. Des reproductions de gravures anglaises du temps, peu nombreuses, mais parfaitement choisies achèvent, du reste, de donner au volume toute la portée d'une étude d'ensemble sur l'impression rapportée de Paris par les visiteurs étrangers durant la courte, mais brillante accalmie qui a suivi le traité d'Amiens.

Les Saints : Saint Augustin, par Ad. Hatzfeld, 1 vol. in-18, Lecoffre, 2 fr.

Il y a deux manières possibles d'écrire la vie d'un saint. On peut, d'abord, supposer que sa sainteté est admise d'avance, et se borner à raconter tous les faits de sa vie ; mais l'on peut aussi, en quelque sorte, s'efforcer de démontrer cette sainteté une fois de plus, en dégagant des faits de la vie du saint ceux qui ont un caractère exceptionnel, et en insistant sur eux avec une chaleur convaincante. C'est cette seconde méthode qui est, à notre avis, la meilleure : M. Hatzfeld, malheureusement, a cru devoir choisir la première. Il a étudié la vie et la doctrine de saint Augustin comme il aurait fait pour Descartes ou pour Condillac : il nous a présenté l'homme, le théologien, le philo-

sophe ; mais il ne nous a pas montré le saint, l'être marqué par Dieu d'un sceau particulier. Son étude, d'ailleurs, n'en est pas moins excellente. Un peu sèche d'accent, et avec des allures un peu jansénistes, elle a d'incompréhensibles mérites de clarté et de précision. Tous les renseignements qu'on peut désirer sur la vie de l'évêque d'Hippone, sur ses écrits, sur son influence, tout cela s'y trouve exposé en quelques pages savantes et simples que rehausse encore un style d'une propriété vraiment toute classique.

Le Panthéon des bonnes gens, par Paul Fesch, 1 vol. in-18, André Guédon, 3 fr. 50.

M. Fesch a eu l'idée imprévue, mais d'autant plus ingénieuse, de substituer à la vieille *Morale en action*, qui en effet devenait bien vieille, une *Morale en action* nouvelle, aussi nouvelle que possible même, puisqu'elle est toute composée d'extraits des derniers discours prononcés à l'Académie française sur les prix de vertu. C'est ainsi que, dans son recueil, nous rencontrons d'abord M. Clarelle, qui nous raconte, entre autres histoires touchantes, celle de *l'Institutrice des forains* ; après quoi M. d'Haussonville nous présente le *Zouave Papillon* ; M. Coppée nous attendrit sur le *Bon gendarme* ; M. Emile Ollivier sur un *vieux Grogard* ; M. Cherbuliez sur la *Petite Myelle* ; Mgr Perraud sur *Amanda, la petite mère de famille* ; M. Gaston Boissier sur la *Sourde-Muette d'Olaron* ; M. Pailleron sur un *Concierge extraordinaire* ; M. Mézières sur la *Bonne M^{me} Edouard* ; M. Sardou sur un *Incorrigible*, tandis que M. Sully Prudhomme, toujours métaphysique, nous force à admirer avec lui le *Beau, splendeur du Bien*. Puisse la vertu trouver un regain de popularité, à nous être ainsi recommandée par les plus en vue de ses protecteurs ! Et puisse l'Académie, dans sa prochaine distribution de Prix Montyon, ne pas oublier M. Paul Fesch, qui vient de rendre un hommage aussi discret et aussi délicat à sa noble mission régénératrice !

Politique et organisation coloniales (principes généraux), par A. Billiard, 1 vol. in-8°, Giard et Brière, 5 fr.

Si, au lieu de prétendre à nous offrir une sorte de traité didactique du parfait administrateur colonial, M. Billiard avait borné son ambition à nous dévoiler, en sa qualité d'ancien fonctionnaire algérien, quelques-uns des vices administratifs qui, suivant lui, nuisent au succès et à la prospérité de notre grande colonie d'Afrique, son livre aurait eu une portée plus directe, et aurait pu contribuer d'une façon plus effective à la réalisation de la réforme coloniale qui lui tient au cœur. Car, à toutes les pages, on sent à la fois qu'il connaît mieux que personne la situation actuelle de l'Algérie, et aussi qu'il s'efforce assez maladroitement de généraliser des observations toutes locales, qu'il aurait dû se contenter de nous transmettre sous leur forme première. Les généralisations, d'ailleurs, ne lui réussissent guère ; et, à mesure qu'il s'éloigne de l'étude directe des faits, son argumentation devient plus confuse et plus embarrassée, tandis que les chapitres qu'il consacre, par exemple, aux rapports des colons avec les indigènes et à l'étude des défauts de l'administration intérieure des colonies sous le régime actuel, abondent en renseignements du plus haut intérêt et méritent d'être lus avec grande attention.

Romans.

La Danseuse de Pompéï, par Jean Bertheroy, 1 vol. in-18, illustrations de P. Gusman, Ollendorff, 3 fr. 50.

Des nombreux romans dont l'action a pour théâtre l'infortunée Pompéï, celui-ci est le premier qui ne se termine point par l'ensevelissement de ses héros sous le jet de lave du Vésuve. Mais son mérite ne lui vient pas seulement de cette nouveauté, car on y trouvera, en outre, des paysages méditerranéens d'une poésie charmante, et une admirable peinture de cette vie antique que M^{me} Jean Bertheroy, comme l'on sait, connaît et décrit mieux que personne. A toutes les pages, ce sont des scènes d'une vérité colorée et vivante, des cérémonies religieuses, des fêtes populaires, des vendanges, des repas, des jeux et des danses, tout cela restitué devant nous avec un art délicat, et exprimé dans une belle langue à la fois simple et forte. Pourquoi faut-il que, dans un cadre aussi agréable, M^{me} Bertheroy se soit crue obligée de mêler une histoire d'amour dont l'invention, évidemment, lui a donné beaucoup de peine, mais qui n'en reste pas moins assez banale et fort embarrassée ? Son exemple nous prouve encore, en tout cas, combien le genre du roman historique, et surtout du roman « antique », est difficile, pour ne pas dire impossible. On peut, à force de recherches et de divination, reconstituer et nous rendre vivant le décor, l'appareil extérieur de la vie d'autrefois ; mais quant à l'âme d'autrefois, rien au monde ne permet de la ressusciter ; et le lecteur risque toujours d'être gêné par le contraste de mœurs antiques et de sentiments tout modernes. Ajoutons que, pour ce qui est de l'illustrateur du volume, M. Gusman, le proverbe se trompe en disant de lui « qu'il ne connaît pas d'obstacles » : car, hélas ! bien des obstacles empêchent son dessin d'être aussi parfait que nous le voudrions.

Au Pied du Mât, par Georges de Peyrebrune, 1 vol. in-18, Lemerre, 3 fr. 50.

C'est « au pied du mât », en effet, que le jeune et élégant Ary de Felt se trouve miracu-

leusement guéri de son dilettantisme, qui ne lui a jamais apporté que la fatigue et l'ennui. Un de ses amis l'ayant invité à une promenade en yacht, et le yacht ayant fait naufrage au milieu de sa course, Ary de Felt non seulement se conduit en héros, et touche ainsi le cœur d'une charmante jeune fille, mais lui-même, de son côté, devient amoureux : de telle sorte que quand, à la fin du volume, il épouse la belle enfant qu'il a sauvée « au pied du mât », rien ne reste plus en lui du sceptique, ni de l'ennuyé qu'il était quelques minutes encore avant son heureux naufrage. Son histoire, on le devine, doit servir à prouver que rien ne vaut l'action et l'amour pour rendre aux âmes les plus dépravées le sens et le goût de la vie normale ; et si la thèse, toute louable qu'elle soit, risque de sembler quelque peu usée, on ne saurait trop louer M^{me} de Peyrebrune, en revanche, du zèle qu'elle a mis à la renouveler par l'élégance de ses peintures et la pénétrante justesse de son analyse.

Les Troïennes, par Noëlle Roger, 1 vol. in-18, illustré, librairie Eggimann, Genève, 3 fr. 50.

Avec de nombreuses longueurs et quelques maladresses fâcheuses, ce petit roman de M^{me} Noëlle Roger est loin d'être une œuvre banale. Le caractère de la jeune fille qui en est, en quelque sorte, l'unique personnage, est étudié avec une finesse psychologique des plus remarquables ; et l'on ne saurait imaginer une façon plus simple, plus discrète, ni plus élégante de montrer pour ainsi dire jour par jour, insensiblement, les changements qui s'opèrent dans les sentiments et les idées d'une enfant, sous la double influence de l'âge et de l'éducation. Plusieurs scènes ont, en outre, un grand charme de couleur et de mouvement pittoresques ; et si d'autres, comme nous l'avons dit, sont au contraire trop longues, ou confuses et mal ordonnées, l'ensemble du livre nous paraît cependant valoir d'être signalé, comme une tentative littéraire vraiment nouvelle et heureuse.

Tout arrive, par Henri Ardel, 1 vol. in-18, Plon, 3 fr. 50.

Michelle Dustal est une jeune orpheline qui, revenant de Russie en France après la mort de ses parents, émigrés à Saint-Petersbourg, rencontre en route un critique d'art parisien d'un très grand talent. Elle le rencontre de nouveau à Paris, dans une librairie où elle est allée pour accompagner sa cousine Sylvanie, qui est une « intellectuelle » du dernier genre, lectrice passionnée des poètes décadents ; et Sylvanie fait tout son possible pour capter l'attention du beau critique d'art, mais celui-ci n'a d'yeux que pour sa modeste cousine. Et vingt fois encore, toujours de la façon la plus imprévue, Michelle et le critique se rencontrent durant les mois suivants, jusqu'à ce qu'enfin ils prennent le parti de se marier, et de clore ainsi, le plus heureusement du monde, une histoire qui aurait gagné à être plus courte, plus variée, moins encombrée d'épisodes inutiles, mais qui contient cependant quelques tableaux de mœurs parisiennes assez amusants.

Beaux-Arts.

Histoire de la musique : Bohême, par Albert Soubies, 1 vol. in-12, illustré, Flammarion, 2 fr.

La musique tchèque est aujourd'hui très à la mode non seulement dans son pays mais en Allemagne, en Russie et en Angleterre ; elle ne saurait tarder à devenir à la mode chez nous, où déjà elle a commencé à s'insinuer aux programmes des concerts ; et nous ne pouvons que féliciter M. Soubies de l'avoir prise pour sujet de sa dernière étude. Mais, hélas ! Son étude risque de ne pas porter tout le fruit que nous en aurions attendu, et cela à force d'être sérieuse, consciencieuse et complète. Car ce n'est pas à proprement parler toute la musique tchèque qui est en train de se répandre en Europe, mais uniquement celle d'un compositeur tchèque, Frédéric Smetana, et de son école ; et quand M. Soubies nous a longuement parlé d'Arnest, archevêque de Prague au quatorzième siècle, et mélomane éminent, de Cernoborsky, qui fut un des maîtres de Gluck, de Reicha, de Czerny, de Tomasck, et en général de tous les tchèques qui ont fait de la musique depuis le moyen âge jusqu'au dix-huitième siècle, c'est à peine s'il lui reste quelques pages pour résumer en courant la vie, l'œuvre, et l'influence de Smetana. Il y a là, pour notre curiosité, une déception fâcheuse ; mais le petit livre de M. Soubies n'en reste pas moins une contribution précieuse à l'histoire de la musique : d'autant plus précieuse, — ajouterons-nous, — que l'érudition y est toujours à la fois très sûre et très aimable, sans ombre de pédantisme ni de partialité.

Ont paru :

HISTOIRE ET PHILOSOPHIE. — L'Éducation politique de Louis XIV, par G. Lacour-Gayet, 1 vol. in-8°, Hachette, 7 fr. 50. — L'Avenir de la Philosophie, par Henri Berr, 1 vol. in-8°, de, 7 fr. 50. — Essai sur la vie et les œuvres littéraires de troubadour Adan de Le Halle, par Henry Guy, 1 vol. in-8°, de, 10 fr. — La Législation civile de la Révolution française, essai d'histoire sociale, par Ph. Sagnac, 1 vol. in-8°, de, 10 fr. — La Nouvelle Monadologie, par Ch. Renouvier et L. Pral, 1 vol. in-8°, Colin, 12 fr. — Histoire Universelle, par Marius Fontane, tome X : Mohamel, 1 vol. in-8°, avec carte, Lemerre, 7 fr. 50. — Lettres de Peiresc, publiées par Tamizey de Larroque : tome septième, 1 vol. in-4°, Leroux, 12 fr. — Europe et États-Unis d'Amérique (statistiques d'ensemble), par Edmond Théry, 1 vol. in-18, Flammarion, 3 fr. 50.

DOCUMENTS ET INFORMATIONS

Le téléphone transatlantique. — S'il faut en croire l'*Electricity* de New-York, M. Thomas Alva Edison aurait découvert un procédé qui rendrait possible la transmission de la parole à travers l'Océan Atlantique. Dans une récente interview, le célèbre inventeur aurait raconté qu'il y a déjà longtemps que ce problème le préoccupait. Il fit beaucoup d'essais infructueux et il allait abandonner définitivement la partie, lorsqu'il eut l'idée... lumineuse, — dit notre collègue américain, — de l'installation d'une série de phares flottants à travers l'Atlantique. Ceux-ci serviraient de stations de relais entre lesquelles il deviendrait possible de correspondre téléphoniquement au moyen de câbles spéciaux. Mais il est à craindre que, malgré les renforcements obtenus par l'emploi des relais, la parole ne puisse jamais être transmise directement d'un bord à l'autre de l'Océan, car les effets de résistance accumulés dans les longueurs fractionnées du câble étoufferaient certainement les vibrations. D'ailleurs, la première difficulté que M. Edison rencontrera dans cette voie sera sans doute de trouver le capital considérable nécessaire à des expériences aussi coûteuses et d'un résultat aussi problématique.

La plus grande usine d'électricité du monde. — La station d'énergie électrique de la « Metropolitan Street Railway Company », qu'on achève d'installer, en ce moment, à New-York, sera sans contredit la plus considérable du monde entier. La puissance totale de cette gigantesque usine sera de 70.000 chevaux-vapeur. Tout y sera formidable, mais ce qui frappe déjà le plus, ce sont les dimensions colossales de la cheminée élevée au centre de l'usine, et qui compte parmi les plus grandes. Elle a 107 m. 65 de hauteur, et son diamètre extérieur varie de 11 m. 85 à la base à 8 m. 20 au sommet. 3.400.000 briques ont été employées à sa construction et elle pèse 8.540 tonnes.

Les bâtiments mesurent 85 mètres de longueur sur 60 mètres de largeur et sont divisés en deux parties : le compartiment des chaudières et celui des machines. Dans le premier, il y a 87 chaudières à vapeur disposées sur deux lignes parallèles en trois étages superposés. La puissance maximum de chaque chaudière est d'environ 800 chevaux, soit au total 70.000 chevaux.

Pour donner une idée de la prodigieuse quantité de combustible nécessaire à l'alimentation des foyers, il suffit de dire que les bacs à charbon qui s'étendent sur toute la longueur du bâtiment des chaudières ont une capacité de 9000 tonnes, soit le chargement de 18 trains de 50 wagons !

La chambre des machines contiendra 11 machines compound de 6.600 chevaux chacune, commandant directement un même nombre de dynamos génératrices à courant alternatif de 6.000 volts.

Le courant sera transmis à huit stations extérieures où il sera transformé en courants continus de 550 volts.

Les automobiles à alcool. — L'alcool... industriel, — bien entendu, — nous fait de belles promesses pour 1899 ; il s'engage à remplacer avantageusement le pétrole dans les automobiles. En attendant que l'accumulateur idéal vienne rendre tout à fait pratiques les voitures électriques, il y a dans cette substitution un champ nouveau et des plus intéressants ouvert à l'activité intelligente de nos « chauffeurs ». C'est à M. Pétréano qu'on doit les principaux essais faits dans cette voie. Avec le carburateur spécial qu'il préconise, il arrive à cette conclusion qu'un moteur de 3 chevaux ne doit pas consommer plus de 60 centimes d'alcool par heure. En Allemagne, où l'alcool industriel est bien moins cher, cette dépense descendrait à 42 centimes.

Si nous ajoutons que le moteur à alcool n'a pas d'odeur et ne s'encrasse pas, on comprendra tout l'intérêt soulevé dans le monde de « l'Auto » par les essais de M. Pétréano et de ses émules.

Rapport entre la durée de la croissance et la durée de la vie. — La détermination du rapport existant entre le temps qu'un animal met à se développer et la durée moyenne de sa vie, a fait l'objet de travaux nombreux. Dans son ouvrage sur la longévité humaine, P. Flourens attribue à ce rapport la valeur de 5, alors que Buffon le faisait égal à 7.

Un zoologiste anglais, M. A. Hollis, à la suite d'observations qu'il a pu faire chez des éleveurs, a été conduit à admettre que la valeur du rapport entre la durée de la croissance et la durée de la vie est moindre pour les mammifères dont la vie est relativement courte, que pour ceux qui vivent longtemps.

Par exemple, la période de la croissance de la souris domestique serait d'environ trois mois pour une durée totale de l'existence de quatre ans ; tandis que le cheval n'arriverait à l'âge adulte que vers huit ans, pour une durée probable de vie de quarante ans.

Le rapport serait donc de 15 pour la souris, et de 5 pour le cheval.

Pour l'homme, il est plus réduit encore, puisque l'homme ne complète réellement sa croissance que vers vingt-cinq ans, au moment de la soudure de l'épiphyse sternale à la clavicle, et qu'il ne peut guère compter que sur vingt-cinq autres années après qu'il a passé la cinquantaine.

Un nouveau métal : l'Excel-Silver. — L'Excel-Silver est un métal blanc d'un éclat plus franc que celui du nickel et rappelant absolument celui de l'argent. Ce n'est pas un métal, au sens chimique du mot, mais bien un alliage, composé, pour la presque totalité, de cuivre et, pour le reste, de divers métaux très communs. Et pourtant il diffère essentiellement du cuivre quant à ses propriétés : il n'est doué que d'une odeur excessivement faible et présente l'immense avantage de pouvoir subir la trempe; dans ces conditions, sa résistance est comparable à celle de l'acier doux. Exposé à l'air humide, alors que le fer se rouille et que le cuivre se recouvre de vert-de-gris, l'Excel-Silver reste absolument inattaqué. Les acides organiques, les huiles et les graisses, à froid ou à chaud, le laissent intact. Pour le surplus, il possède toutes les qualités du cuivre et de l'acier doux, sans avoir les inconvénients de ces deux métaux. Enfin, son prix de revient est de 1 fr. 30 le kilogramme, tandis que celui des autres métaux blancs actuellement connus est d'environ 3 francs.

L'Excel-Silver paraît donc appelé à remplacer le cuivre, le nickel, les métaux blancs et même l'acier doux dans les cas où ce dernier métal est exposé à des causes multiples d'oxydation. Son emploi est tout indiqué pour les ustensiles de ménage, la batterie de cuisine, les couverts et même la coutellerie, les réflecteurs, les miroirs de télescopes, les monnaies et médailles, les pièces de bicyclettes et d'automobiles, celles de dynamos soumises à une rotation rapide ou pouvant être oxydées par les étincelles électriques, ainsi que pour les douilles de cartouches, les fils électriques et téléphoniques, la fabrication des récipients pour le transport des liquides acides et des gaz, etc., etc.

Nouvelle balle humanitaire. — Nous avons parlé, il y a quelque temps, du nouveau projectile dont les Anglais avaient décidé l'essai dans leur campagne du Soudan.

Sans tenir aucun compte des critiques soulevées par l'emploi des fameuses balles Dum-Dum, qui déchietaient si convenablement leurs cibles humaines, si'il n'y avait certes plus à craindre de voir les combattants continuer la lutte malgré leurs blessures, — reproche communément adressé à nos projectiles de petit calibre, — les Anglais avaient poursuivi leur idée de trouver des projectiles de plus en plus destructeurs.

Dans cette voie du progrès, une balle explosive, dite à pointe creuse, réalisait les suprêmes perfectionnements. Ce projectile est en effet ainsi dénommé parce qu'il offre à sa pointe une petite cavité ouverte, tapissée entièrement par la chemise en nickel du projectile.

Cette balle a fait merveille dans la dernière campagne du Soudan, et les journaux anglais n'ont pas hésité à lui attribuer une grande part dans le succès rapide et complet de l'armée anglo-égyptienne.

Le professeur von Bruns, de Tubingue, a eu la curiosité de s'éclairer sur l'action merveilleuse dudit projectile, et il a constaté qu'à des distances inférieures à 600 mètres — distances où les petits projectiles traversent les combattants sans les arrêter, — la pointe creuse de la balle anglaise éclate, et s'éclate en un champignon de plomb qui provoque de vastes déchirures, déterminant des ravages vraiment épouvantables, et laissant loin derrière eux tout ce que peut produire la balle Dum-Dum.

Nous savons bien que la Convention de Saint-Petersbourg interdit aux belligérants l'emploi de balles explosives; mais comment ce qui est interdit à l'égard des hommes civilisés est-il autorisé à l'égard des peuples barbares?

Et si nous appelons barbares les peuples qui se défendent avec des flèches et des fusils à piston, comment nommerons-nous ceux qui se servent contre eux de projectiles explosifs, jusqu'à présent réservés à la chasse à la baleine et aux bêtes féroces?

Les papiers dangereux. — Il y a plusieurs années déjà, nous signalions, ici même, des recherches de bactériologie établissant que certains papiers, d'usage public, comme les livres prêtés par les bibliothèques populaires, comme les billets de banque, pouvaient être souillés, au cours de leur vie errante, par des secrétions pathologiques, et devenir ainsi des agents de transmission de maladies contagieuses.

Nous apprenons aujourd'hui que, dans certains pays, les papiers publics, voire même les administrations privées, ont compris le danger, et se sont efforcés d'y remédier.

Ainsi la Caisse d'épargne de Bruxelles vient d'installer un service pour la désinfection des livres et autres papiers qui affluent dans l'établissement. Tous ces objets sont maintenant exposés pendant quelques heures aux vapeurs de l'aldéhyde formique.

De même certaines banques assurent la désinfection du papier-monnaie, dans l'intérêt de leurs employés. A la Banque d'Angleterre, les banknotes qui rentrent sont brûlées, et la Banque ne livre que du papier neuf au public. Nous ne voyons pas pourquoi notre Banque nationale n'en ferait pas autant; cela ne lui coûterait peut-être pas plus cher que de stériliser ses billets, ce qui est son strict devoir. Il est vrai qu'elle ne fait ni l'un ni l'autre.

Elle prend en aussi quelque mesure contre le danger de contamination que présentent les livres des bibliothèques populaires et des cabinets de lecture? Tel bouquin à succès passe par mille ou quinze cents mains avant

d'être trop crasseux pour être mis hors d'usage. Or, dans ce nombre de lecteurs, combien y a-t-il de malades, de convalescents? Combien de phthisiques, de rubéoliques, de scarlatineux ou de varioleux, combien de coqueluchards? Combien de femmes en couches, qui sont aussi particulièrement aptes à certaines contagions?

En Angleterre, on travaille à généraliser les mesures de désinfection des livres. Que fait-on chez nous? Le public lui-même semble ne pas s'émouvoir de ce danger.

Curieuse fraude. — Simuler une chute de tramway et se faire allouer une indemnité pour quelques contusions, telle est, au dire de la *Street Railway Review*, la fraude ingénieuse qui, par son développement, tend à constituer une véritable profession aux Etats-Unis.

Le procédé très simple consiste dans l'emploi d'un tournevis avec lequel le fraudeur voyageant sur la plateforme d'un tramway profite de l'inattention du conducteur pour enlever les vis fixant la poignée qui aide les voyageurs à descendre. Cela fait, le fraudeur descendant lui-même de voiture, se laisse choir sur la chaussée aussi légèrement que possible en entraînant la poignée dans sa chute. Il ne lui reste ensuite qu'à réclamer, — et le plus souvent à obtenir, — une indemnité pour contusions ou détérioration de vêtements. Malheureusement cet agréable métier ne laisse pas que de présenter certains inconvénients: c'est ainsi que, l'autre jour, le médecin chargé d'examiner un individu blessé, dans ces conditions, plus qu'il n'aurait voulu, découvrit un tournevis dans sa manche; et ce fut le tour du délinquant à payer une indemnité pour recouvrer sa liberté.

Une ligne de tramway avec parc et théâtre. — C'est en Amérique, est-il besoin de le dire? que ces choses se passent. La Columbus Central Railway Company possède, près de Columbus (Ohio), un parc de 63 hectares, dans lequel elle a fait construire un casino avec salle de théâtre pouvant contenir trois mille spectateurs! Une ligne spéciale de tramway relie la ville au parc. Le prix d'entrée dans le parc est de 25 centimes, mais les voyageurs du tramway sont admis gratuitement au théâtre. Douze cents fauteuils réservés et cent places de loges donnent lieu seulement à une légère perception supplémentaire.

La Compagnie dépense 500 à 600 dollars par semaine pour le salaire des artistes, mais il résulte, de cette agréable combinaison, de gros bénéfices pour le tramway, et le succès est tel que, pendant la belle saison, les billets pour les places réservées sont retenus, dans les principaux hôtels de Columbus, plusieurs jours à l'avance.

Le service des colis postaux. — Ce service a été inauguré en France le 1^{er} mai 1881. Il était alors limité aux petits colis ne dépassant pas 3 kilos. En 1892, on portait cette unité à 5 kilos, et enfin, le 15 septembre 1897 on réalisait une nouvelle extension du service aux colis de 10 kilos.

Ces trois coupures de 3, 5 et 10 kilos comportaient, à domicile, les tarifs respectifs de 0 fr. 85, 1 fr. 05 et 1 fr. 50.

De 10.535.125 en 1882, les colis de 3 kilos étaient au nombre de 28.007.479 en 1891.

En 1897, le nombre total des colis était de 47.151.700, soit une augmentation de 348 0/0 sur le nombre des colis en 1882.

Le poids des colis internationaux est resté limité à 5 kilos; leur nombre, en 1897, s'est élevé à 5.839.005, en augmentation de 470.682 sur l'année précédente.

Parmi ces colis, ceux exportés étaient au nombre de 3.618.190 et ceux importés, au nombre de 2.220.815. L'importation ne représente donc que 38 0/0 du mouvement total.

Les constructions navales en Angleterre en 1898. — L'activité des chantiers britanniques a été grande en 1898; elle a même dépassé toutes ses productions antérieures, comme le montre le tableau suivant :

	Tonnnes.
1893.....	878.000
1894.....	1.086.400
1895.....	1.070.900
1896.....	1.316.900
1897.....	1.095.900
1898.....	1.610.000

L'augmentation de la production de l'année dernière a surpassé celle de 1897 de 47 p. 100.

Les chantiers de la Clyde, dans les environs de Glasgow, ont, à eux seuls, donné 466.832 tonnes.

Le prix des navires a d'ailleurs augmenté, ce qui tient à l'élévation des salaires et à la hausse des aciers.

Aussi, tel cargo-boat de moyenne dimension, qui, en 1897, était établi pour 837.500 francs (331.500 livres st.), est-il revenu, l'année dernière, à 925.000 francs (37.000 livres st.).

Les chemins de fer de l'Indo-Chine. — Il existe déjà, au Tonkin, 100 kilomètres de chemins de fer en exploitation de Phu-Lang-Thuong à Langson et 45 kilomètres de Hanoi à Phu-Lang-Thuong, ces derniers sur le point d'être achevés. En Cochinchine, la ligne en service de Saigon à Mytho a 70 kilomètres d'étendue.

Les nouvelles lignes qui vont être entreprises, de par l'emprunt de 200 millions dont le vote est récent, sont les suivantes :

Lignes.	Longueur en kilomètres.	Dépenses en millions de francs.
Hatphong-Loakaf.....	400	50
Hanoi-Nam-Dinh-Vinh...	320	32
Tourane-Hue-Quang-Tri...	195	24
Saigon, Khan Hoa et Lang-Bian.....	650	80
Mytho-Cantbo.....	92	10
	1.657	196

Il est dit que tout le matériel destiné à l'exploitation et à la construction des lignes devra, sauf les matériaux qui se trouveront dans le pays, être d'origine française et transporté sous pavillon français.

Moyennant quoi, le kilomètre reviendra en moyenne à 117.000 francs.

AGENDA DE LA SEMAINE

Sports. — **ESCRIME** : assauts, le 28 janv., de la salle Rivay, à Levallois-Perret; le 29, de la salle Moing (rue d'Amsterdam, 79) et de la Jeune Epée (salle Spinnewyn, cité Pigalle); le 2 fév., de la salle de l'Homme Armé (2, rue Braque). — **LUTTE** : un tournoi international aura lieu à Bordeaux dans la première quinzaine de fév.; un concours de lutte, commencé à Toulouse le 26 janv., se terminera le 29 au théâtre des Nouveautés; enfin, on prépare à Liège un grand tournoi intern. à l'instar de celui des Folies-Bergère de Paris. — **PATINAGE** : 29 janv., championnats du monde, Vienne, Autriche (c'est à Berlin, le 5 fév., que seront disputés les vrais championnats de patinage). — **PASSERS-BALLON** : 29 janv., à Grenoble, Athletic Club de Lyon contre l'Association Athlétique de Grenoble et Football Club de Lyon contre Stade Grenoblois. — **HOCKEY** : 29 janv. et 2 fév., championnats de France.

Le temps qu'il fera en février. — Prédiction d'après le professeur autrichien Rodolphe Falb : « 1^{re} quinzaine de février, très froide et ensuite, plus grand abaissement de la température. Vers le 10, on peut s'attendre à des aurores boréales. » — Prédiction de l'astronome qui « a cinquante-quatre ans d'observations » : « Variable; vers le 10, refroidissement. Pour la 2^e dizaine : humide, froid et vents. Pour la fin du mois : gelées nocturnes. » — « Diction : Si la Chandeleur est nuageuse et pluvieuse, l'hiver est passé; s'il fait au contraire beau temps, l'hiver reprendra d'autant. »

Listes électorales. — 4 fév., c'est aujourd'hui qu'expire le délai accordé aux électeurs pour présenter leurs réclamations au sujet de la confection des listes. — Jusqu'à minuit, tout électeur omis pourra réclamer son inscription et tout électeur inscrit pourra réclamer la radiation ou l'inscription de tout individu omis ou indûment inscrit.

Elections. — 29 janv., élection sénatoriale dans la Somme, en remplacement de M. Dauphin, décédé. — Elections législatives dans la 2^e circonscription de Castres, en remplacement du baron Reille, décédé, et à Baugé, dans le Maine-et-Loire, en remplacement de M. Couderc, décédé. — Elections de conseillers généraux à Montluçon-Ouest et à Château-Chinon.

Les congés de la Saint-Charlemagne. — 29 janv., rentrée ce soir dans les lycées et collèges, à l'heure réglementaire (demain matin, classe).

La chasse. — 29 janv., clôture dans toute la France. — 4^{er} fév., en Angleterre, fermeture de la chasse de la perdrix et du faisan.

Pour les chasseurs. — 30 janv., adjudication du droit de chasse dans la forêt d'Orléans. — 3 fév., adjudication pour cinq années du droit de chasse à tir et à course dans les forêts de l'Etat non encore adjudgées pour la Seine-et-Oise (le 8 fév. pour la Seine-et-Marne).

La pêche. — 1^{er} fév., ouverture de la pêche de la truite et de l'ombre-chevalier, interdite depuis le 20 octobre dernier.

Les téléphones. — 1^{er} fév., inauguration du service d'avis téléphonique d'appel de correspondants demandés au téléphone.

Inaugurations. — 29 janv., statue de Frédéric Lemaitre dans le square de ce nom, à Paris. — Pose à Montreuil-sous-Bois, dans le cimetière local, d'une plaque commémorative rappelant les noms des jeunes gens du pays morts au Tonkin. — Inauguration, à Carthage, en Tunisie, du monument érigé dans la cathédrale au cardinal Lavignerie, sous la présidence du cardinal Perraud.

L'Exposition de 1900. — 30 janv., adjudication, en séance publique, des travaux nécessaires à la construction du Palais de l'Horticulture.

Expositions artistiques. — *Ouverture* : 1^{er} fév., à Paris, œuvres de Rodolphe Pignet, jusqu'au 15, à la galerie Hessel, rue Laffitte; à Bordeaux, Soc. des Amis des Arts. — 4 fév., Union des femmes peintres, sculpteurs, graveurs, etc., jusqu'au 26, au Palais des Machines, Paris. — 6 fév., exp. annuelle de l'Union Artistique, rue Bolissy d'Anglas, jusqu'au 10 mars (l'exp. du Cercle Volney est ouverte depuis le 19 janv.). — 14 fév., les Orientalistes, jusqu'au 4 mars, à la galerie Durand-

Ruel. — 19 fév., à Biarritz, exp. des Beaux-Arts jusqu'au 19 avril.

Clôture : 29 janv., peintres-lithographes, salons du Figaro, rue Drouot. — 30 janv., œuvres nouvelles de M^{lle} Abbéma, galerie G. Petit. — 31 janv., l'œuvre d'Eugène Boudin, à l'Ecole des Beaux-Arts. — 31 janv., Société « Paris-Province », galerie Petit. — 31 janv., Société des Beaux-Arts, à Florence. — 4 fév., œuvres de M. A. W. Mesdag, chez Durand-Ruel. — 6 fév., œuvres des artistes Francis-Cointois (exposit. ouverte depuis le 21 janv. 19, rue Caumartin). — 18 fév., projets de restitution du Vieux Paris à l'Exposition Universelle de 1900, par A. Robida, à la Bodinière.

Ventes artistiques. — Du 30 janv. au 1^{er} fév., vente de la succession Paul Casimir-Pier : tableaux, études et dessins par Diaz, Prud'hon, etc., objets d'art et d'ameublement, porcelaines de la Chine et du Japon, bronzes de Barye, tapisseries (exposition publique le 29, hôtel Drouot). — 30 et 31, estampes et portraits relatifs à Louis XVI, Marie-Antoinette, Napoléon 1^{er} (hôtel Drouot). — 4 fév., bibliothèque américaine de M. Eugène Goupil, livres anciens imprimés au Mexique (vente rue des Bons-Enfants, 28). — 28 janv., vente de la collection Alf. Morrison : tableaux anciens et modernes (Londres, 8, King street).

Monuments et statues. — On procédera prochainement à la fonte en bronze de la statue équestre du duc d'Aumale, qui doit être placée devant le château de Chantilly et qui est l'œuvre de Gérôme. — Le statuaire Auguste Maillard vient d'être chargé, à la suite d'un concours, du monument que la ville de Brest élève à la mémoire des Bretons morts pour la patrie. — La petite localité de la Linde, dans la Dordogne, va élever un buste à Lafon, qui fut, à la Comédie Française, le rival de Talma; — La statue colossale de F. de Lesseps, qui doit être érigée à Suez, est terminée. — Le Conseil municipal vient d'accorder pour la statue d'A. Thomas, un emplacement au parc Monceau.

Concours et examens. — 30 janv., ouverture, dans toute la France, d'une session d'examen pour l'obtention du certificat d'aptitude à l'enseignement de la comptabilité. — 1^{er} fév., ouverture, aux écoles d'application du Rochard et de la Valbonne, du cours de tir pour les lieutenants d'infanterie, de cavalerie et de génie. — Commencement des examens de sortie des élèves-officiers de l'Ecole d'infanterie de Saint-Maixent.

Clôture d'inscriptions. — Le 31 janv., 1^{er} pour l'examen de capacité que doivent subir, fin février, les adjoints à l'inspection générale des finances; 2^o pour le concours d'admission à 10 emplois de surveillant sanitaire, qui aura lieu le 22 fév.; 3^o pour le concours de surnuméraire dans l'administration des contributions indirectes qui aura lieu le 7 mars prochain. — 4 fév., clôture des inscriptions pour le concours du certificat d'aptitude à l'enseignement du dessin, qui aura lieu le 6 mars prochain.

Congrès. — 4 fév., congrès à Nancy des Sociétés agricoles du Nord-Est de la France.

Conférences. — 28 janv., M. Vélain, professeur à la Sorbonne : « L'Europe Scandinave et russe » (8 h. 1/2 du soir, 184, bd St-Germain). — 29, prof. Marey : « La photographie et ses récents progrès, la chronophotographie » (2h. 1/2, Conservatoire des Arts et Métiers). — M. E. Rod : « La littérature personnelle » (2 h. 1/2, salle Charras). — R. P. Terrade : « Château-briand et le Salon de la duchesse de Duras » (3 h., cercle des Etudiants de la rue du Luxembourg, 18). — M. Moisson : « Le diamant » (9 h. du soir, Sorbonne).

Carnet du rentier. — 1^{er} fév., tirage des Chemins ottomans, avec un lot de 300.000 fr. et 49 lots comprenant un total de 100.000 fr.

Expositions hippiques. — 28 janv., grand concours à Cholet (Maine-et-Loire). — 1^{er} fév., à Nantes, chevaux de trait bretons, postiers, poulains et pouliches de remonte; à Alençon, un des concours les plus considérables de Normandie pour chevaux de la plaine de Caen et du Merlerault. — 2, à Mondoubleau, importante réunion. — Le Concours Hippique du sud-ouest commencera le 4, à Bordeaux (jusqu'au 12).

Exposition de vins. — 3 fév., foire aux vins, organisée sur le syndicat des Graves, à Léognan, dans la Gironde (récolte de 1898).

Mariages et fiançailles. — Baron Alain de Montesquiou avec M^{lle} Jeanne Delbos. — Vicomte de Foy avec M^{lle} Pèrgès. — M. Cabanès, avec M^{lle} Blanche Etournaud. — M. Azéma, avocat à la Cour d'appel, avec M^{lle} Lillaner, docteur en médecine. — M. Compère, éditeur, avec M^{lle} Allard. — M. Jean Traneuf, artiste lyrique, avec M^{lle} Rivage. — Le 2 fév., aura lieu, à Saint-Denis, le mariage de quatre rosières, bénéficiaires des legs fondés par le bénédictin Dom Belloy de Francière et Pierre Fleury-M^{lle} Deconinck, vingt-quatre ans, blanchisseuse; Patignon, vingt-huit ans, journalière; Pichard, dix-huit ans, blanchisseuse, et Pousaint, vingt ans, journalière.

Divers. — 28 janv., nomination, à l'Académie des Beaux-Arts, des jurés adjoints pour les concours de Rome. — 30 janv., M. Félix Faure entre aujourd'hui dans sa cinquante-neuvième année. — 30 janv., les derniers « Jacobites » ou partisans des Stuarts célébreront aujourd'hui à Londres le 250^e anniversaire de la décapitation de Charles 1^{er} sur la place de White-hall. — 2 fév., Sacre à Evreux de Mgr Amelot comme évêque de Bayeux et Lisieux.

NOS GRAVURES

APRÈS LE NAUFRAGE

Lorsque le naufragé n'a pas la chance d'atterrir ou d'être recueilli par un navire, la ceinture de sauvetage devient pour lui un instrument de torture qui ne sert plus qu'à prolonger cruellement son agonie. Ballotté au gré des vagues, il flotte encore pendant de longues heures, et jusqu'au moment où le prend la mort tardive mais certaine, son regard éperdu interroge en vain les vastes solitudes de la mer et du ciel qu'animent seules des bandes de goélands planant et tourbillonnant curieusement avec des cris lugubres au-dessus de l'épave humaine.

LA NOUVELLE MONNAIE D'OR

La nouvelle monnaie d'or est sur le point de faire son apparition. Il ne fallut pas moins de trois années à M. Chaplain, qui a été chargé de sa gravure, pour parfaire son œuvre. Jamais content de son travail, l'artiste le recommençait sans cesse. Vingt fois sur le métier il remit son ouvrage. Il reprit d'abord la tête de République qu'il avait gravée pour la médaille commémorative de l'Exposition de 1878, et il y opéra quelques changements; mais cela ne le satisfait pas. Il fit alors une composition dans laquelle on voyait un chêne derrière une République; l'extrémité d'une branche de chêne venait entourer la tête de la République et lui



La nouvelle pièce d'or de 20 francs.

formait une couronne. Il trouva encore l'œuvre défectueuse et la recommença. L'artiste voulait produire une œuvre parfaite; une création qui comptât comme l'œuvre capitale de sa vie.

L'œuvre dont nous donnons le dessin est aujourd'hui définitive, et, quand, dans peu de jours, le décret autorisant la frappe de la monnaie d'or à l'effigie gravée par M. Chaplain sera signé, la fabrication

monnaie, est formé d'une suite de petits ovales du plus gracieux effet.

On avait annoncé que la devise : *Dieu protège la France* allait être supprimée de la tranche de la nouvelle monnaie et remplacée par une guirlande; de longues polémiques pour ou contre sa suppres-

sion eurent lieu à ce sujet dans les journaux. Finalement les partisans de son maintien l'ont emporté et la vieille devise figurera sur la tranche du nouveau louis.

LA MÉDAILLE DE MULHOUSE

Les Mulhousiens, habitant Paris, ont célébré récemment le centième anniversaire de la réunion de leur ville à la



Lieutenant Delaunay. — Capitaine de Coma. — Commandant Crave. — Capitaine Müller. — Lieut' Hugo. — Lieut' Charpentier. — D^r Roquemaure. — Lieut' Delbor. — Capitaine Mongrand. — La colonne du commandant Crave au Soudan.

don, etc., décida de faire frapper une médaille; il en confia l'exécution à l'un de nos meilleurs graveurs, M. Vernon; c'est son œuvre que nous reproduisons.

L'une des faces, où se lit la légende : CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE LA RÉUNION LIBRE ET VOLONTAIRE DE MULHOUSE A LA FRANCE; 15 MARS 1798-1898, représente, séparés par un écusson aux armes de la ville, les deux principaux monuments du vieux Mulhouse, situés tous deux sur une place qui, depuis 1798, s'est appelée place de la Réunion; la vieille église protestante Saint-Etienne, aujourd'hui disparue et l'hôtel de ville, avec son curieux escalier extérieur, au fronton duquel flottait, le 15 mars 1798, jour de la fête de la réunion, un grand drapeau, conservé encore au Musée historique de la ville, sur lequel on avait écrit, dans le style imagé de l'époque : LA REPUBLIQUE DE MULHAUSEN REPOSE DANS LE SEIN DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE. Le nom de « Mulhouse » n'est devenu officiel que vers 1830.

C'est de cette inscription, reproduite en légende, que s'est inspiré le graveur Vernon, quand il a modelé le groupe qui figure sur l'autre face de la médaille. La République de Mulhouse ne comptait que 6.000 âmes en 1798. Elle en comptait près de 70.000 en 1871, quand elle fut violemment arrachée à la patrie choisie par elle.

La médaille n'a jusqu'à présent été frappée qu'en argent; le prix de l'exemplaire est de 50 francs. On peut s'en procurer chez M. Florange, expert en monnaies et médailles, 21, quai Malaquais.

LA COLONNE DU COMMANDANT CRAVE AU SOUDAN

Aussitôt après la capture de Samory, une colonne a quitté Dori (Liptako), pour occuper effectivement le nord de la Boucle du Niger.

Jusqu'à ce jour, on s'était contenté de limiter nos possessions du Nord par l'établissement de la ligne des postes Bandiagara, Onahigouya, Aribinda, Dori. Say. Restait à occuper l'intérieur du triangle Bandiagara, Tombouctou, Say.

Habités par de nombreuses tribus touaregs, nos vastes territoires insoumis étaient pour les nôtres l'objet de tracasseries constantes en même temps qu'un voisinage peu sûr. La nécessité s'imposait donc de repousser sur la rive gauche du fleuve ces ennemis dangereux.

La colonne, partie de Dori, est placée sous les ordres de M. le chef de bataillon d'infanterie de marine Crave, commandant la région Est-el-Marina, dont la conduite fut si remarquée lors du différend anglo-français. Sous ses ordres sont placés : le capitaine de spahis soudanais de Coma, résident de France à Dori, les capitaines de tirailleurs soudanais Müller et Mongrand, le lieutenant de cavalerie Delaunay, les lieutenants d'infanterie de marine Hugot et Delbor, le lieutenant d'artillerie de marine Charpentier, le D^r Roquemaure et dix sous-officiers européens.

Les opérations conduites par ces vil-

lants soldats auront, il faut l'espérer, pour résultat d'établir un lien ininterrompu entre nos possessions de la côte occidentale d'Afrique, en même temps qu'elles nous ouvriront plus sûrement la libre navigation du fleuve et la route du Tchad.

DIDIER SEVESTE

Le 19 janvier, la statue de l'acteur Seveste, érigée dans le foyer des artistes, de la Comédie-Française, a été inaugurée en présence de l'administrateur général et de tout le personnel du théâtre.

Il y a juste vingt-huit ans, à pareille date, comme l'a rappelé M. Jules Claretie dans un éloquent discours, Didier Seveste, pensionnaire de la comédie, lieutenant aux carabiniers parisiens, tombait à l'attaque de Montretout, la jambe broyée par une boîte à mitraille. Malgré les soins qui lui furent prodigués, il succombait



bientôt; la croix d'honneur épinglée sur son lit, dans ce foyer transformé alors en ambulance, où s'élève aujourd'hui sa statue, œuvre du sculpteur Fagel. Il n'avait que vingt-quatre ans.

NOTRE SUPPLÉMENT EN COULEURS

La femme Arabe et la femme « roumi ».

Ce n'est pas un contraste de fantaisie. A chaque étape d'une excursion en Algérie ou en Tunisie vous pouvez les rencontrer.

Voici d'abord la femme de l'Arabe des tentes, la bête de somme, formant attelage à deux avec un bourriquet, pour tirer la charrue qui gratte un sol pierreux; un jeune « fils du désert » daigne guider le soc. Et un peu plus loin, voici l'amazone européenne, qui parcourt les oasis coiffée d'un canotier et moulée dans une jupe de bon faiseur; au caravansérail elle porte à ses lèvres un gobelet d'eau avec le même geste qu'un verre de sherry devant le pavillon d'Armenonville; des enfants implorent son aumône; des jeunes hommes fiers détournent la tête avec un mépris muet pour la femme « roumi ».

« Tableaux de mœurs de l'Algérie et de la Tunisie actuelles » pourrait être le titre commun des deux scènes prises sur le vif par M. Marchetti.

Médaille commémorative du 100^e anniversaire de la réunion de Mulhouse à la France.

du louis d'or au coq, ainsi que l'ont déjà baptisé les numismates, commencera.

La nouvelle tête de République, coiffée du bonnet phrygien et couronnée de chêne provoquera peut-être des critiques; c'est là, à coup sûr, un type qui sort de l'ordinaire et auquel nous ne sommes pas habitués.

Sera-ce l'œuvre capitale de M. Chaplain? Nos lecteurs, qui l'ont sous les yeux, jugeront. Nous nous bornerons à signaler le listel qui, fait nouveau dans notre

France. C'est, en effet, le 28 janvier 1798 que Mulhouse, depuis plusieurs siècles République indépendante, alliée des cantons suisses, se donna librement et volontairement à la France. Pour commémorer cet événement qui fut définitivement accompli le 15 mars 1798, un comité composé de MM. Jules Siegfried, sénateur, Ch. Risler, maire du VII^e arrondissement de Paris, Auguste Lalancé, ancien député protestataire de Mulhouse au Reichstag, le peintre Jean Benner, E. Kechlin-Clan-

CHEVEUX CLAIRSEMÉS allongés et rendus touffus par l'Extrait capillaire de *Bénédictins du Mont-Majella*, qui arrête aussi la chute et retarde la décoloration. 6 fr. le flacon; mandat 6 fr. 85 à l'adm^r Senet, 35, rue du 4-Septembre, Paris.

TEINT CLAIR, UNI, LIMPIDE en se servant du **DUVET DE NINON**, seule poudre de riz recommandée par feu le savant docteur Constantin James. 3 fr. 75 et 6 fr. la boîte, selon la grandeur. (Parfumerie Ninon, 31, rue du 4-Septembre.)

Rhum S^t James

Grand Atlas des chemins de fer. — Bel album relié composé de 20 cartes coloriées, sur papier grand-aigle. NOMENCLATURE DES CARTES. *Cartes générales des chemins de fer*: de la France, de l'Algérie, colorée par réseau, de la Grande-Bretagne, de l'Ecosse et de l'Irlande, de Danemark, Suède et Norvège, de la Turquie d'Europe, Serbie, Grèce, Roumanie, etc., de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie, de l'Italie et de la Suisse, de l'Espagne et du Portugal, de la Russie septentrionale, de la Russie méridionale, plans des villes de Lille, Lyon, Marseille et Bordeaux. *Cartes spéciales des chemins de fer*: Réseau du Nord et Belgique, d'Orléans et de l'Etat, du Midi, de l'Est, de l'Ouest, de Paris-Lyon-Méditerranée et Suisse, des environs de Paris, Plan de Paris avec la situation des gares. Le *Grand Atlas des Chemins de fer* est constamment révisé et tenu au courant des lignes en exploitation, en construction ou concédées, d'après les documents officiels. La manière dont ces cartes sont gravées permet de les compléter très facilement à l'ouverture des nouvelles lignes. Prix: Paris, 60 fr.; départements, franco, 65 fr.; étranger, port en sus.

En vente à la **Librairie Chaix**, rue Bergère, 20, Paris.

Nouvelle Carte des Environs de Paris, à l'échelle de 1:50,000, s'étendant au Midi jusqu'à Melun, au Nord jusqu'à Beaumont, à l'Ouest jusqu'à Mantes, à l'Est au delà de Meaux, et indiquant toutes les localités, les routes, les rivières, les chemins de fer, les forêts, etc., imprimée en quatre couleurs. — Prix: 1 fr. 25 c. — En vente à la **Librairie Chaix**, rue Bergère, 20, Paris, dans les bureaux d'omnibus, librairies, etc.

FARINE LACTÉE NESTLÉ

ALIMENT COMPLET POUR LES ENFANTS

MAISON H. NESTLÉ - A. CHRISTEN
16, Rue du Parc-Royal, PARIS

Déjà dans toutes les Pharmacies et grandes Epiceries.

LE SERGENT RENAUD

60 cent. LE VOLUME COMPLET ILLUSTRÉ à raison de 10 Cent. PAR PIERRE SALES

DEUX FOIS PAR SEMAINE

La révolution commencée en librairie par la Maison **FAYARD FRÈRES**, avec la publication des œuvres d'**Alphonse DAUDET**, **Jules CLARETIE**, **Hector MALOT**, vient de faire un pas en avant avec la publication des œuvres du célèbre romancier qui occupe aujourd'hui, sans conteste, une des premières places parmi les grands conteurs français:

PIERRE SALES

C'est non-seulement sous la forme de ces jolis fascicules à 10 Centimes, rendus si populaires par la publication d'**ALPHONSE DAUDET**, mais aussi sous celle d'un élégant volume illustré, que la Maison **FAYARD FRÈRES** offre au public l'œuvre considérable qui, depuis quelques années, passionne, fait palpiter, pleurer et rire aussi la France entière. Et ce volume, dont le bon marché semble défier tout bon sens sera donné complet, illustré, broché pour **60 CENTIMES**.

Pour 60 cent. on aura **SERGENT RENAUD** par lequel débute la publication, et qui est certainement l'œuvre la plus poignante et la plus touchante du grand romancier; puis viendront:

La Jeune France, A l'Américaine! Bas les Masques! Chaîne Dorée, Olympe Salverti, Viviane, Le Puit Mitoyen, Femme et Maîtresse, La Mèche d'Or, Sacrifiée! Le Corso Rouge, etc.

Devant une si merveilleuse édition, il n'y aura pas de maison en France, où l'on ne voudra, où l'on ne pourra avoir à soi, pour soi, l'œuvre illustrée du romancier aimé entre tous:

PIERRE SALES

LE SERGENT RENAUD sera COMPLET en 6 FASCICULES à 10 cent.

Les Volumes suivants formeront également 6 Fascicules.

10 cent. LE FASCICULE ILLUSTRÉ
21 pages sous couverture en couleur.
DEUX FASCICULES par Semaine

En Vente Partout: **LE VOLUME BROCHÉ: 60 cent.**
Envoi franco contre 80 centimes en timbres à M. **FAYARD Frères**, éditeurs, 78, Boul. St-Michel, Paris.

LE 1^{er} FASCICULE ILLUSTRÉ est Vendu exceptionnellement 5 cent.

MANUFACTURE SPÉCIALE D'APPAREILS & ACCESSOIRES POUR LA PHOTOGRAPHIE de Stéréoscopes et Monocles

H. MACKENSTEIN

15, rue des Carmes, 15, PARIS

FOURNITURE GÉNÉRALE

Envoi du Catalogue sur demande.

CARTE DES CHEMINS DE FER DE L'EUROPE

au 1:500,000 publiée par la **Librairie Chaix**, rue Bergère, 20, et imprimée en deux couleurs, sur quatre feuilles grand-monde, donnant toutes les lignes en exploitation et en construction; — avec une annexe qui contient la nomenclature de toutes les compagnies et des lignes exploitées par chacune d'elles, l'indication des longueurs kilométriques, du siège social, etc., etc. — Prix: en feuilles, 22 fr.; sur toile et en étui, 32 fr.; sur toile, avec gorge et rouleau, et vernis, 36 fr. Port. 1 fr. 50.

SANTÉ, BEAUTÉ, FORCES physiques et intellectuelles sont des dons naturels qu'il est difficile d'acquérir. Il importe de les **conserver** en suivant les principes d'une science nouvelle: **L'HYGIÈNE**, que l'on peut définir: « La science de l'**Economie** des avantages dont la nature nous a gratifiés. » Des notions pratiques de cette science sont à portée de tous, depuis la **publication gratuite** d'une brochure: **LA SANTÉ PAR L'HYGIÈNE**, dont l'auteur est un vulgarisateur émérite. — Pour la recevoir **gratuitement**, envoyer nom et adresse par carte postale à M. **KOGLER**, éditeur, 46, Rue de Moscou, PARIS.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE de PARIS CAPITAL: 100 MILLIONS DE FR. Siège Social: 14, Rue Bergère. Succursale: 2, Place de l'Opéra. Le COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE délivre des Lettres de Crédit circulaires payables dans le monde entier auprès de ses agences et correspondants; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications d'usage et offrent toute commodité et sécurité.

EAU CHARBONNIER REND AUX CHEVEUX leur NUANCE PRIMITIVE PERMET DE FRISER et ONDULER FACILEMENT. SOCIÉTÉ EUROPÉENNE, 67, Boulevard Magenta, 67, PARIS. — Flacon Franco, 6 fr. 85. Les 3 Flacons Franco, 15 fr. 85.

LE PRIX D'UNE NUIT en wagon-lit.

Au moment des prochains départs pour le Midi, nous croyons devoir signaler avec insistance les véritables exactions dont le public est victime de la part des Compagnies de chemins de fer dans l'exploitation des places dites « de luxe ».

Voici un tableau comparatif des suppléments perçus pour une couchette de wagon-lit sur différentes lignes:

PARCOURS	Distance kilom.	Durée du trajet	Taxe.
Paris-Marseille.....	863	13 h.	45 fr.
Paris-Cologne.....	492	9 h. 30	12.40
Londres-Aberdeen..	849	11 h. 15	6.25

Ainsi, pour pouvoir dormir en chemin de fer, il en coûte, de Paris à Marseille, quatre fois plus cher que de Paris à Cologne, et sept fois plus cher que de Londres à Aberdeen, où la distance et le prix des places sont à peu près identiques.

Il est vrai que le soi-disant « rapide » de Marseille va beaucoup moins vite que les express anglais.

Il est encore vrai que nos soi-disant « rapides » ne sont accessibles qu'aux voyageurs de première classe, tandis que les express anglais, plus rapides, contiennent des wagons-restaurants de troisième classe tout aussi luxueux que les nôtres.

Nos Compagnies de chemins de fer en sont encore à considérer comme un « luxe » et à frapper de taxes exorbitantes le confortable et la vitesse, auxquels ont droit, depuis longtemps, les voyageurs de toutes classes en Angleterre et en Allemagne aussi bien qu'aux Etats-Unis.

NOUVELLE JUMELLE LONGUE-VUE

DITE

TRIÈDRE-BINOCCLE

Les Trièdres-Binocles dépassent d'une façon extraordinaire les instruments en usage jusqu'à ce jour, tels que jumelles, jumelles longues-vues, etc. Avec un même champ, ils donnent un grossissement de 8 à 10 fois et, d'autre part, avec un même grossissement, fournissent un champ 8 à 10 fois plus grand, tout en conservant une remarquable netteté.

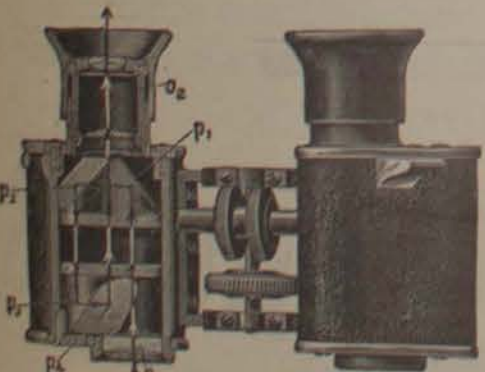
Le Trièdre-Binocle est, en principe, une longue-vue de Kepler, avec des prismes redressant l'image; il sert aussi bien au théâtre qu'en voyage et est appelé à rendre d'immenses services à l'armée, à la marine, aux explorateurs, à la chasse, aux courses et aux régates.

Les Trièdres-Binocles sont fournis par toutes les bonnes maisons d'optique.

GROSSISSEMENT: 3 fois, 157 fr.; — 6 fois, 183 fr.; — 9 fois, 219 fr.; — 12 fois, 250 fr.

FABRIQUE DE LONGUES-VUES & OBJECTIFS PHOTOGRAPHIQUES

Catalogues et notices franco sur demande.



1/2 GRANDEUR NATURELLE

BERLIN
Friedenau, 45, 46, Rheinstrasse
NEW-YORK
52, East Union Square

C. P. GOERZ

PARIS
22, Rue de l'Entrepôt
LONDRES
Rosa, 111, New Bond str.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

TARIF DES INSERTIONS :

Mises à prix de	1 à 10,000 fr.,	la ligne,	1 fr.
—	de 10,001 à 20,000 fr.,	—	2 fr.
—	de 20,001 à 50,000 fr.,	—	3 fr.
—	de 50,001 à 100,000 fr.,	—	4 fr.
—	au-dessus de 100,000 fr.,	—	5 fr.
Sans mise à prix.....	—	—	3 fr.

VENTE après décès, d'un : BEAU MOBILIER

Argentierie, brillants, tableaux, bronzes, meubles en Aubusson.
Hôtel Drouot, salle 2, les 30 et 31 janvier, et salle 14, le 2 février. Exposition, salle 2, le 29.
M^e Lemoine, commissaire-priseur, 71, rue Lafayette.
M^e Huchez, commissaire-priseur, 17, r. de Maubeuge.

Succession de M^e Paul Casimir-Perier.

TABLEAUX, OBJETS D'ART
Porcelaines, bronzes, meubles, livres.
Vente Hôtel Drouot, salle 6, les 30, 31 janv. et 1^{er} fév., 2 h.
M^e P. Chevallier, comm.-pris., 10, r. Grange-Batelière.
Experts : MM. Féral, Mannheim et Durel.

Adj. étude M^e Rignault, not., le 28 janvier 1899, 2 h. préc.
DE FABRICANTS DE MÉDAILLES, à
Paris, 64, faubourg Saint-Denis.
Mise à prix : (pouvant être baissée) 30.000 fr.
Marchand, et approv. en sus à dire d'experts. S'adresser
à M. Alexandre Gaut, administrateur de Sociétés,
408, rue Saint-Honoré et audit notaire.

2 TERRAINS à Paris, rue de la Dhuis, 11 et 9,
près place Gambetta (20^e arr.). C^e
291 et 314-35. Mises à prix : 23.280 et 25.148 fr. (Frais
de viabilité entiers payés). A adj. s. l ench., ch. not.,
7 mars 1899. M^e Hussenot, not., 393, rue des Pyrénées.

VILLE DE PARIS

A adj. s. l ench., ch. des not. de Paris, le 11 fév., 99.
TERRAIN avenue Ledru-Rollin, près faubourg
Saint-Antoine. Surf. 302^m57. Mise à pr.
300 fr. le m². S'adr. à M^e Mahot de la Querantonnais,
14, r. Pyramides, et Delorme, 11, r. Auber, dép. l'enc.

GRAND TERRAIN à Paris, r. des Acacias, 47-49,
(q. de l'Étoile). C^e 1.435^m80.
Fac. 2^e12. Rev. br. 17.800 fr. M. à p. 250.000 fr. Adj. s.
l ench., ch. n., 7 fév. M^e Michelez, n., av. Wagram, 50.

HOTEL, av. jardin, av. Victor-Hugo, 201, angle av.
Henri-Martin. C^e 766^m. Lib. loc. Mise à pr.
500.000 fr. A adj. s. l ench., ch. not., 7 février 1899.
S'adr. à M^e Huguenot, notaire, 50, rue de la Boétie.

2 MAISONS 1^{er} r. Truffaut, 112. C^e 987 m. Rev. 38.820 f.
M. à p. 450.000 fr.; 2^e rue Poncelet, 23. C^e 235 m.
Rev. 15.650 fr. M. à p. 150.000 fr. A adj. s. l ench., ch. not.,
Paris, le 7 fév. 99. M^e Delapalme, not., 15, Ch.-d'Antin.

Maison R. RODIER 61. C^e 158^m58. Rev. br. 7.011 fr.
à Paris M. à p. 50.000 f. Adj. s. l ench.,
ch. n., Paris, 21 fév. M^e Ragot, n., r. Louis-le-Grand, 11.

Vente au Palais, le 18 février 1899, à 2 heures.
3 MAISONS DE RAPPORT A PARIS
1^{er} rue Alexandre-Dumas, 76.

Revenu net environ.....	8.335 fr.
Mise à prix.....	100.000 fr.
2 ^e boulevard de Charonne, 110.	
Revenu brut environ.....	5.370 fr.
Mise à prix.....	55.000 fr.
3 ^e rue Alexandre-Dumas, 74.	
Revenu brut environ.....	4.915 fr.
Mise à prix.....	55.000 fr.

S'adresser à M^e Ch. Auzoux, avoué, rue de Rivoli,
118, et à M^e Darnerin, avoué.

Etude de M^e Giry, avoué, à Paris, 15, rue de Richelieu.
Vente au Palais de justice, à Paris,
le samedi 11 février, d'une :

MAISON SISE A PARIS

7, rue Fénelon. Mise à prix : 150.000 francs.
S'adresser à M^e Giry, avoué, et à M^e Moyne, notaire,
à Paris, 7, rue Laffitte.

Rue BASSANO 54 (Champs-Élysées). MAISON. C^e
450^m. R. b. 29.500. M. à p. 400.000.
Rue CAUMARTIN 23, MAISON. C^e 181^m. Rev. b.
15.900 fr. M. à p. 190.000 fr. A adj. s. l ench., ch. des not.,
le 28 février 1899. S'adr. à M^e Lavoignat, notaire, 5, rue Auber.

VENTE au Palais de justice, à Paris, le samedi
18 février 1899, à 2 heures,
en 26 lots avec faculté de réunions,
à Paris, r. Daguerre, 56. Rev. br. 12.636 f.
Mise à prix : 120.000 fr.

MAISON de rapports, pavillons, terrains, à Mont-
rouge (Seine), av. de la République,
105 et 107, rue Perier, 37 et 39, Villa Prevost et rue Boi-
leau, 22. Mise à prix de 350 fr. à 40.000 fr.
S'adresser à M^e Moreau, avoué, 23, rue des Mathuri-
nus; Francellet et Cahon, avoués; Fontana, notaire, à
Paris, et Thomas, notaire, à Montrouge.

Maison R. ALPHONSE 51, et rue Virginie, 49,
à Paris Rev. bail princip. net
2.500 fr. M. à p. 30.000 fr. A adj. s. l ench., ch. not.,
le 7 février 1899. S'adr. M^e Bourdél, n., 30, rue Beuret.

VENTE aux enchères publiques au Palais de Justice
à Paris, le 8 février 1899, à 2 heures.
Quatre lots.

TERRAINS AVEC CONSTRUCTION
A CLICHY-LA-GARENNE (Seine), rue du
Guichet, 8 et 12.
1^{er} lot. Cont. env. 520 m. M. à p. 18.000 fr.; 2^e lot :
Cont. env. 388^m29. M. à p. 9.500 fr.; 3^e lot : Cont. env.
292^m80. M. à p. 7.000 fr.; 4^e lot : Cont. env. 330^m72.
Mise à prix : 8.000 fr. S'adresser à M^e Lortat-Jacob,
avoué et M^e Sabot, notaire.

Vente Palais Justice, à Paris, mercredi 8 fév., 1899, 2 h.
PROPRIETE A MAISONS-LAFFITTE
(Seine-et-Oise), av. de St-Germain, 26. Comp. Maison en
cours de construction. Terrain et jard. Cont. env. 2.423^m.
Mise à prix : 20.000 francs.
S'adr. Pierre Launay, avoué, 1, rue de la Banque.

Vente au Palais, le jeudi 9 février 1899, 2 heures.
Sur surench. PROPRIETE ANICE Jean, dite
du 6^e. Cont. 3 hect. env. lib. de loc.
VILLA ZUYLEN M. à p. 51.334 fr.
S'adresser à M^e Gosselin, avoué poursuivant,
M^e Cortot, Fromageot, Déglise, Victor Tricot, avoués,
M^e Nollin et Garanger, notaires.

VERSAILLES A adj. en l'ét. de M^e Haizet, n., à
Versailles, pl. Hoche, 5, le 30 janv.
99, 2 h. MAISON DE RAPPORT, bd du Roi, 3, et rue
de Mouchy, 1. Revenu : 5.100 fr. Mise à prix : 40.000 fr.

A vendre le DOMAINE DE LA RIVIERE
comm. de Maulins-le-Carbonnet, à 8 kil. d'Alençon.
Revenu, parc, deux fermes, d'un revenu total de
5.000 fr. S'adresser à M^e Joussetin, 108, rue de Rennes,
Paris, ou à M^e Hébert, notaire, à Alençon.

Etude de M^e Sauvage, notaire à Bernay.
Adj. en l'étude, le mardi 7 février 1899, à 2 h., d'une :
PROPRIETE DE RAPPORT D'AGREMENT
située à Bernay, 13, rue de l'Abbatiale, comprenan
Maison d'habitation, établissement de bains, lavoirs
et ateliers. S'adresser au notaire.

Etudes de M^e Giffard et Ertaud, avoués,
et de M^e Bitouzé et Fontaine, notaires, à Rennes.

VENTE

le 31 janvier 1899, à 2 h.
en l'étude dudit M^e Bitouzé.

DU BOIS DE GRAVELLES

sis commune de la Bruloite, arrondissement de Laval
(Mayenne), portion à gauche de la route de Port-Brille
à la Gravelle, compris maison de garde.
Contenance cadastrale : 419 hectares environ.

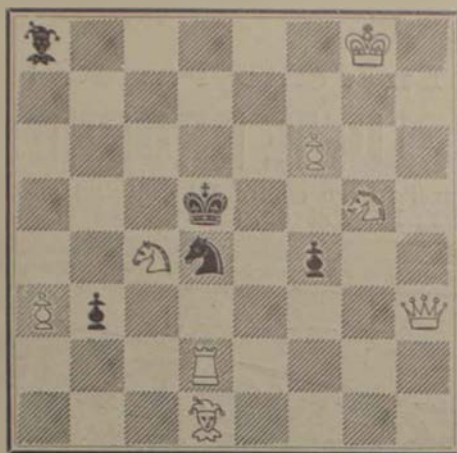
LA SCIENCE RÉCRÉATIVE

Voir les solutions des problèmes à la page 5
de la couverture.

L'ÉCHIQUIER

n^o 795. — Problème par M. E. Pradignat.

NOIRS (5)



BLANCS (8)

(Mat en 3 coups.)

n^o 796. — Ruy Lopez.

La partie suivante est la quatrième du match
en cours entre MM. Ianowsky et Showalter.

(Blancs) Ianowsky. — (Noirs) Showalter.
1, P-4R P-4R | 3, F-5C C-3F
2, CR-3F CD-3F | 4, P-3D a

a) Cette forme du Lopez donne au premier
joueur une attaque persistante.

P-3D | 5, C-3F b

b) Afin de pouvoir amener promptement cette
pièce à 3 CR ou à 3 R.

F-2R | 7, C-2R C-4TD c

6, P-3TR F-2D
c) Il force ainsi l'échange des fous, mais au
prix d'une perte de temps.

8, F×F★ D×F | 10, Roq. P-3TR d
9, C-3C C-3F

d) P-4D semble bien préférable.

11, P-4D Roq. D e

e) Mauvais; il devait prendre le pion afin d'em-
pêcher P-5D qui est fort gênant.

12, P-5D CD-1C | 13, F-3R P-3T f
f) La position est déjà critique; P-4FD malgré
ses inconvénients eût mieux valu.

14, P-4F P-4CR | 20, P-5F C×F
15, P-4C P-5C | 21, C×C T-3C
16, P×P D×P | 22, P×P P×P
17, C-2D TD-1C | 23, TR-1F★ R-2D
18, D×D★ C×D | 24, C-5F F-4C
19, C-5F F-1D | 25, C-4F g

g) Excellent coup.

F×T | 27, C-6C★ R-1R
26, T×F T-1D | 28, T-7F P-4TD h

h) Il n'y a plus rien à faire pour sauver la par-
tie.

29, T-7R★ R-1F | 34, C×C T-5F
30, P-5C T-3F | 35, C-4F T×PR
31, T×P R-1C | 36, C×PD T-5D
32, C-7R★ R-2T | 37, T×P★ R-3C
33, C-6F T-1C | 38, C-6F Aband.

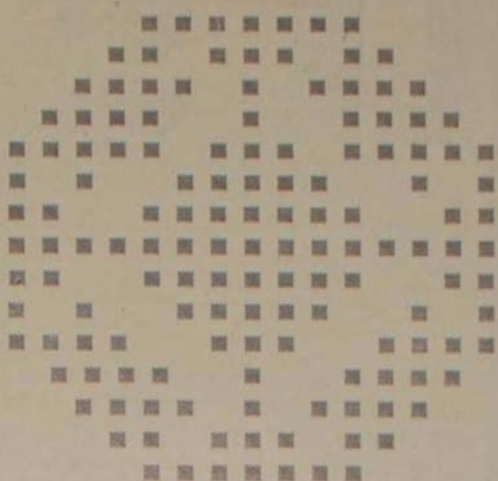
n^o 797. — QUESTIONS ET CURIOSITÉS

Quelle est la femme-auteur qui fit, dans une
pièce de vers, la confession que voici ?

A faire gain jamais ne me soumis ;
Mentir, tromper et abuser autrui
Tant m'a déplu que médire de lui ;
Mais si en moi rien y a d'imparfait,
Qu'on blâme amour, c'est lui seul qui l'a fait.

JEUX D'ESPRIT

n^o 798. — Rosace ajourée.
Par Half Reid

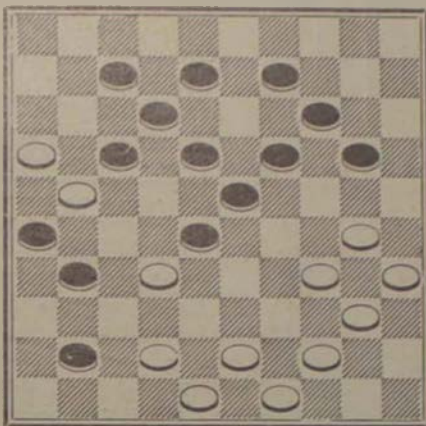


Poète et acteur comique grec. — Pronom. —
Père des peuples de la Haute-Asie. — Pronom.
— Pour se défendre. — Consonne. — Célèbre
voyageur vénitien. — Composition de musique.
— Élément. — Ministre mahométan. — Pythago-
ricien. — Matière. — Substance alimentaire. —
Deux voyelles suivent. — Nombre. — Consonne.
— Encore une voyelle. — Silence. — Hirondelles.
— Dans rapprocher. — Célèbre magistrat fran-
çais. — Préfixe. — Agiteras faiblement. — Dans
zéphyre. — Ensuite deux consonnes. — Avec sa
queue, foliole du calice d'une fleur. — Consonne.
— Voyelle. — Inquiétudes. — Bassin d'un canal.
— Tentais. — Prière. — Consonne. — Ville
d'Arabie. — Anagramme de hola. — Consonne.
— Pâtisserie. Négation. — Tout contre. —
Oui. — Roseau.

LE DAMIER

n^o 799. — Problème par M. A. Méandre.

NOIRS (11)



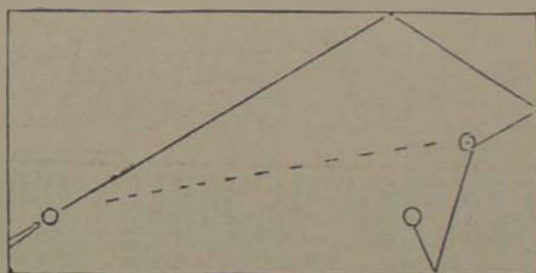
BLANCS (12)

Les Blancs jouent et gagnent.

n^o 800. — LE BILLARD

Coup de fantaisie par bandes.

Communiqué par le M. le professeur J. Beau.



Notation du Damier. — On emploie les nom-
bres de 1 à 50 en partant du haut du Damier par
la gauche; la rangée du haut est donc 1, 2, 3, 4,
5; la seconde, 6, 7, 8, 9, 10; la troisième, 11, 12, 13,
14, 15, et ainsi de suite.

Abréviations de la notation usitée aux Echecs :

R = le Roi.	P = un Pion.
D = la Dame.	★ = Echec.
T = la Tour.	× = prendre.
C = le Cavalier.	! = coup juste.
F = le Fou.	? = douteux.

A. DE R.

Lundi 30 JANVIER

et Jours suivants

AU BON MARCHÉ

Maison Aristide BOUCICAUT

Grande mise en vente de

BLANC

ROYAL HOUBIGANT

BEAUTE Par Sachets de toilette du D^r DYS,
Darsy, 54, faub. St-Honoré (troupe) franc.

N'ÉCRIVEZ JAMAIS !

Telle est la moralité la plus claire qui se dé-
gage de l'interminable affaire Dreyfus.
« Donnez-moi deux lignes de l'écriture d'un
homme, disait un magistrat d'autrefois, et je me
charge de l'envoyer aux galères. »
Nous assistons, depuis un an, à la démonstra-
tion expérimentale de cette boutade paradoxale
en apparence, mais véritablement prophétique.

Si Dreyfus, Esterhazy, Schwarzkoppen et
Picquart n'avaient jamais écrit, la France ne se-
rait pas aujourd'hui bouleversée par toutes ces
troublantes histoires de faux, de petits bleus,
d'expertises et de contre-expertises...

Mais comment ne jamais écrire ? direz-vous.
C'est bien simple :
En employant toujours, toujours

LA MACHINE A ÉCRIRE

pour le billet le plus insignifiant, comme pour la
lettre la plus importante.
En employant

LA MACHINE A ÉCRIRE

vous économiserez beaucoup de temps, beau-
coup de peine; vous écrirez toujours lisiblement,
ce dont vos correspondants vous sauront gré; et
surtout, vous ne risquerez pas d'aller à l'île du
Diable ou au Cherche-Midi, car les experts les
plus malins ne pourront jamais prouver que votre
propre écriture est de vous plutôt que d'un
autre.

GRANDS MAGASINS DU

Printemps

Lundi 30 Janvier

ET JOURS SUIVANTS

Grande Mise en Vente annuelle de

BLANC

Toiles, — Linge confectionné, — Mouchoirs,
Rideaux, — Trousseaux, — Layettes,
Chemises pour Hommes et Garçonnets,
Bonneterie, etc., et

Occasions Exceptionnelles

A TOUS LES COMPTOIRS

LE COURRIER DE LA PRESSE

Fondé en 1880. A. GALLOIS, Directeur.

21, Boulevard Montmartre. PARIS

FOURNIT COUPURES DE JOURNAUX & DE REVUES

SUR TOUS SUJETS & PERSONNALITÉS

Le COURRIER de la PRESSE lit 6.000 journaux par jour

TARIF : 0 fr. 30 par coupure

Tarif réduit, paiement	par 100 Coupures, 25 fr.
d'avance sans pé-	» 250 » 55 »
riode de temps li-	» 500 » 105 »
mité.	» 1000 » 200 »

Tous les ordres sont valables jusqu'à avis contraire.

TÉLÉPHONE 101.50



Le Vin Désiles

(Formule du Docteur A. C., Ex-Médecin de Marine)
Cordial Régénérateur

PRIX DU FLACON : 5 FRANCS (franco à domicile). — DÉPÔT : 18, Rue des Arts, LEVALLOIS-PERRET (Seine).
Exiger : Formule du Docteur A. C., Ex-Médecin de Marine.

Il tonifie les poumons, régularise les battements du cœur, active le travail de la digestion. L'homme débilité y puise la force, la vigueur et la santé. L'homme qui dépense beaucoup d'activité, l'entretient par l'usage régulier de ce cordial, efficace dans tous les cas, éminemment digestif et fortifiant et agréable au goût comme une liqueur de table.

COMPOSITION
QUINQUINA
COCA
KOLA
CACAO
PHOSPHATE DE CHAUX
SOLUTION IODO-TANNIQUE
Excipient SPÉCIAL DÉSILES

LA PROCESSION DES CONTRIBUABLES, par Henriot.



Afin de frapper la foule, autant que pour rappeler aux contribuables quelle masse d'impôts pèse sur eux, M. Jules Roche organise la procession de la Ligue.

En tête, les gros capitalistes; puis, richement costumés, défilent sur les airs de la Poudre de Perlupinpin :

Les contributions directes et indirectes; le tabac, les poudres, les taxes sur les bicyclettes, l'impôt sur le revenu...

L'impôt sur les chiens, sur les pièces d'eau, sur les domestiques, sur les propriétés bâties, non bâties ou mal bâties...

L'impôt sur les cartes, le timbre, le papier timbré, les droits d'octroi et de douane; j'en passe, et des meilleurs!



L'impôt sur les successions, les cessions, les donations, les transmissions, les opérations, etc.;



L'impôt sur l'alcool et divers liquides;



Les portes et fenêtres;



L'impôt sur les alimettes;

Les centimes et décimes additionnels; les prestations en nature, etc.;



Et, comme groupe final, la République passant le pied sur la tête d'un contribuable. — Et aïe donc!... c'est pas mon père!

La Maison E. VORMUS, 5, rue Cambon, Paris. TELEPH. 250.44 (Maison de Confiance, 8^e année)

PRÊTE CAPITAUX

DES depuis 3'50%, d'intérêts, à Paris et Province sur IMMEUBLES jusqu'aux 3 quarts de leur valeur
NUES-PROPRIÉTÉS (Titres de Rente, Actions ou Obligations) dont une autre personne a la jouissance jusqu'à son décès sans le concours et à l'insu de l'usufruitier; sur **TITRES NOMINATIFS** déposés chez un notaire ou une autre personne et à son insu pendant la durée du prêt, sur **TITRES grevés de RESTITUTION** ou frappés de **RETOUR**; sur **SUCCESSIONS** et **BIENS INDIVIS** sans le concours des co-héritiers, sur **Usufruits, Rentes viagères, Créances hypothécaires**, etc. Aucune frais avant solution ni indemnité en cas de non-régularité. **Avances immédiates. Discretion absolue**

SI VOUS TOUSSEZ COQUELICOTS JOHN TAYERNIER COQUELICOTS LES SEULES EFFICACES
REFUSEZ LES CONTREFAÇONS. Les fabriques COQUELICOTS MARGUERITE AU NOM DE l'inventeur JOHN TAYERNIER SONT SEULES EFFICACES contre la toue.

ROULETTES A BILLES
BOULANT EN TOUT SENS
POUR MEUBLES & AUTRES APPLICATIONS
Plus d'accrocs aux Tapis
Voir description dans le N° du 28 Novembre 98
H. DELORME & Ed. MAUREY
49, rue Montorgueil, PARIS
Envoi du Catalogue gratis contre mandat de 2 fr. 95 — Envoi de 4 ROULETTES pour échantillon de grâti.

MALADIES de POITRINE
GUERISON prompte et certaine par les **Sirups d'Hypophosphate de Soude ou de Chaux**
de D' CHURCHILL
Nombreuses attestations médicales
Prix : 4 fr. le Flacon, 18 fr. 50.
Pharmacie SWANN, 12, Rue Castiglione, PARIS

CAFES CARVALHO
PURETÉ ABSOLUE AROME EXQUIS
EN VENTE par boîtes scellées dans toutes les bonnes Maisons.
Rue de la Seine et la Rapine. — Société Anonyme : 26, Rue Cadet, Paris.

POUR MAIGRIR Thyroïdine Bouty NOTICE FRANCO Laboratoire: 1, R. Châteaudun, Paris

LE GRAND VIVIER de ROSCOFF expédie LANGoustES, HOMARDS, TURBOTS 1^{er} choix, par colis post. dans toutes directions, aux prix les plus modérés. — Fraicheur garantie. — Adresser lettres et commandes : BLONDEAU, ROSCOFF.

AUTO-GÉNÉRATEUR IDEAL d'ACÉTYLÈNE
Système LERAY. Breveté France-Etranger. Fonctionne par CHUTES MESURÉES de FRAGMENTS de CARBURE dans l'eau. Génère l'ACÉTYLÈNE à FROID. Débite indifféremment de 0 à 4,000 litres à l'heure. 23, Rue des Filles-du-Caluvaire, PARIS

PRETS sur Hypoth. Nu-Propriétés de Titres et Immeubles à l'insu de l'usufruitier. Titres nominatifs. Successions ouvertes sans le concours des co-héritiers. BANQUE FONCIÈRE, 1, Rue de Maubeuge, Paris (2 à 5 h.)

ARTHRITE
GOUTTE, RHUMATISME, GRAVELLE URIQUE
Guérison par simple application
REMEDÉ EXTERNE
DÉPÔT pour la vente au détail
Ph. de LAFAY, 54, Chaussée-d'Antin, et princ. pharm.
Prix du flacon, 10 fr. — Demi-flacon, 5,50
DÉPÔT GÉNÉRAL, vente en gros, 51, rue Spontini.

BOUGIE de CLICHY
Médaille d'Or Exposition Universelle de Paris 1889.

NOUVEAU BANDAGE MEYRIGNAC
BREVETÉ S.D.G. Bandage avec lequel on peut garantir la contention des HERNIES, quel'qu'en soit le volume ou l'ancienneté. — Par la pression constante exercée sur la Hernie, elle disparaît rapidement. — Il se porte sans gêne, supprime le ressort du dos et le soulage. — Ordonné dans les Hôpitaux pour cas difficiles. Médaille d'Or. — 2 dipl. d'honneur, croix et palmes de mérite. Catalogue sur demande. Meyrignac, fabricant, 229, rue Saint-Honoré, PARIS

DEMANDEZ A VOTRE COIFFEUR une FRICTION ANTI-SEPTIQUE au FORMOSEPTOL PARFUMÉ fait disparaître les pellicules et conserve la chevelure. Le flacon 2 fr. — Agent : L. PELLERAY, Paris.

VOULEZ-VOUS MAIGRIR
SANS ALTERER VOTRE SANTÉ — SANS CHANGER VOS HABITUDES
Suivez pendant trois mois consécutifs le **TRAITEMENT SUÉDOIS**
Vous obtiendrez un Succès certain, étonnant.
LE FLACON PILULES FONDANTES SUÉDOISES : 5 fr. — LE FLACON SAVON SUÉDOIS : 5 fr.
Une instruction accompagne chaque Flacon.
DÉPÔT GÉNÉRAL: Ph^o Centrale, 50 et 52, Faub^o Montmartre, PARIS et toutes Pharmacies.

LIBRAIRIE AGRICOLE DE LA MAISON RUSTIQUE, 26, RUE JACOB, A PARIS
62^e ANNÉE **JOURNAL D'AGRICULTURE PRATIQUE** 62^e ANNÉE
Fondé en 1837 par Alexandre BIXIO
RÉDACTEUR EN CHEF : M. L. GRANDEAU, Professeur d'Agriculture au Conservatoire national des Arts et Métiers.
Le plus ancien (62 ans d'existence) et le plus important des journaux agricoles. — Traite spécialement toutes les questions d'agriculture et d'économie rurale. — Répond aux demandes de renseignements agricoles qui lui sont adressées. — Parait toutes les semaines par livraison de 48 pages, grand in-8° à 2 colonnes, et forme chaque année deux beaux volumes in-8° avec de nombreuses gravures et 12 planches coloriées d'une exécution irréprochable, représentant les meilleurs types des animaux de la ferme, les insectes nuisibles, les maladies des plantes, etc.; ainsi que des modèles de constructions rurales, de machines, etc.
Abonnement pour la France : Un an, 20 fr. — Six mois, 10 fr. 50. — Trois mois, 5 fr. 50.
— pour l'Etranger : Un an, 25 fr. — Six mois, 12 fr. — Trois mois, 6 fr. —
Un numéro spécimen avec planche colorée sera adressé à toute personne qui en fera la demande.
BUREAUX DU JOURNAL : 26, RUE JACOB, PARIS

LITS, FAUTEUILS, VOITURES et APPAREILS MÉCANIQUES Pour Malades et Blessés
FABRICANT BREVETÉ S. G. D. G.
DUPONT Fournisseur des Hôpitaux,
10, Rue Hautefeuille, PARIS
Envoi franco du Catalogue contenant 330 figures.
Transport du lit au fauteuil. Voiture articulée avec tablette pour malade oppressé.

FROID & GLACE
COMPAGNIE INDUSTRIELLE
Des procédés RAOUL PICTET
16, rue de Grammont, 16, PARIS
APPAREILS A PRODUIRE
LE FROID ET LA GLACE
Production garantie même dans les pays les plus chauds
Envoi franco du Catalogue

GRUBER & C^{ie} BRASSERIES à STRASBOURG et MELUN
Maison à PARIS, 82-84, boulevard Voltaire
Bière en Fûts, Bout., 1/2 Bout. Livraison à domicile
LA VUE CONSERVÉE
et AMÉLIORÉE par les LUNETTES et PINCE-NEZ à
VERRES ACHROMATIQUES
DEROGY, Opticien
31 et 33, Quai de l'Horloge, PARIS.

LA SCIENCE RÉCRÉATIVE

SOLUTIONS

Voir les Problèmes à la page 6 de la couverture.

N° 795. — L'ÉCHIQUIER

1, C-4R	2, F-3FR*	3, D*
R×GR	C×F	
1,.....	2, D-3CD*	3, F*
R×CD	C×D	
1,.....	2, D-8FD*	3, C*
R-3F	R	
1,.....	2, D-5FR*	3, D*
F-3F	R×C	
1,.....	2, D-7D*	3, T*

Alter.

N° 797. — QUESTIONS ET CURIOSITÉS

Louise Labé, connue sous le nom de la belle Cordière, est restée célèbre par ses œuvres autant que par ses excentricités et ses amours. Habile à l'escrime, et en équitation, elle s'habillait en homme et courait les aventures; elle suivit à seize ans les troupes envoyées en Roussillon par François I^{er}. Mariée plus tard à un riche cordier, sa maison devint le rendez-vous de la Société élégante. Elle recevait, au dire de Du Verdier, seigneurs, gentilshommes et autres personnes de mérite, avec entretiens de devis et discours, musique, tant à la voix qu'aux instruments, où elle était fort docte, lecture de bons livres latins et vulgaires, italiens et espagnols, dont son cabinet était copieusement garni, enfin leur communiquait les pièces les plus secrètes qu'elle eût. Mais, pour dire, en un mot, elle faisait part de son corps à ceux qui fondaient, non toutefois à tous, et nullement à gens mécaniques et de vile condition, quelque argent que ceux-là lui eussent voulu donner. La belle cordière mourut à Lyon en 1566.

JEUX D'ESPRIT

N° 798. — Rosace ajourée.

DIPHILE
T A S E M M A
A R M E N P O L O
T R I O R I M A N
D A M O N A I R S A L E P
I E T R O I S H A
P S A R O N D E S R P
H E N R I O N D E P A N S E Y
I M R I D E R A S Z R
L P S E P A L B U
E M O I S S A S O S A I S
A L M A N S A B A
O A L H S B A B A
N E R E S I A
P A P Y R U S

N° 799. — LE DAMIER

1, 30-25	28-37	5, 48-39	37-48
2, 34-29	23-45	6, 39-34	D 48-30
3, 44-40	45-34	7, 35-4	P 26-17
4, 43-39	34-43	8, 4-15	

GOUTTEUX, RHMATISANTS. Prenez le **PISTOIA PLANCHE** Devis par Lit. 25, boîte d'essai 2/15, France, **PLANCHE**, Bouil' Madel' - r. 1, Marseille.

ACETYLENE DERROY Pils Aine, 29, r. du Théâtre, Paris

SANTÉ et FRAICHEUR assurées
par l'usage pour la TOILETTE de
PHÉNOL-BOBŒUF
1 à 2 cuillerées par litre d'eau.
60 ANS de SUCCÈS. RÉCOMP. MONTYON
Médaille d'Honneur. — Partout 1/50

MAISONS RECOMMANDÉES

BAPTEMES BOITES JACQUIN Frères ET DRAGEES 13, RUE FENELLE, PARIS.

BILLARDS BANDES AMÉRICAINES C. V. 111, 113, BATAILLE, 8, U. Doune-Nouveau, Paris.

BILLARDS BANDES AMÉRICAINES — PARIS BANCHETT-GOUELLY, 13, RUE DE LANGRY

BRULAND FAUTEUILS MALADES 14, rue Monsieur pour le Prince, Paris

CALFEUTRAGE MESNARD, Bourrelets chenille-laine, 154, boulev. St-Germain

CHATEL-GUYON CONSTIPATION, OESOPTE, DYSPÉPSIE, etc.

COMPTOIR PHOTOGRAPHIQUE TURGOT 20, RUE DE CHATELAIN, PARIS

DEUIL A ST-ROCH, 197, r. St-Honoré; Deuil complet et soigné en 12 h. Prix modérés.

FRAENKEL 28, Rue du Quatre-Septembre, 28, Boulevard Poissonnière; Costumes Cyclistes 50, Avenue de la Grande-Armée.

HERNIES guéries sans souffrances par les bandages curatifs **DRAPIER et FILS**, 41, rue de Rivoli. — Catalogue franco. — Téléphone

IRIS DE FLORENCE VÉRITABLE, 24, rue des Lombards. Transféré : 29, rue Saint-Denis

LAURÉROL, Le Meilleur DÉSINFECTANT

LIVREES Pavillon de Rohan, Place du Théâtre-Français.

L. P. CORSETS A LA COURONNE, L. P.

APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES **OFFICE CENTRAL de PHOTOGRAPHIE** PARIS, 47, RUE DE RENNES.

PHOTO-OPERA APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES N. BOULEV. DES CAPUCINES

THÉS C^o ANGLAISE, place Vendôme, 23. Maison fondée en 1823. Demander le Catalogue.

VEILLEUSES FRANÇAISES, JEUNET, inventeur. Fabrique à la Gare. EN VENTE PARTOUT.

A LA VILLE DE BOMBAY FOURRURES et CONFECTIONS 99, BOULEVARD DES CAPUCINES — PARIS



La "PHOSPHATINE FALIERES" est l'aliment le plus agréable et le plus recommandé pour les enfants dès l'âge de 6 à 7 mois, surtout au moment du sevrage et pendant la période de croissance. Il facilite la dentition, assure la bonne formation des os.
Paris, 6, avenue Victoria

La Laix
34, Avenue de l'Opéra
Paris. Choix spécial des Cristaux et des meubles
Emile Joffe

GOMENOL Remède Souverain
CONTRE :
RHUMATISMES, TOUX, CATARRHES des BRONCHES du REIN, de la VESSIE, PLAIES, BRULURES, ABCÈS etc.,
CHEZ TOUS LES PHARMACIENS et DRUGUISTES. — VENTE en Gros : 48, Rue des Petites-Écuries, PARIS.

AFFECTIONS DES BRONCHES SIROP et PÂTE de PIERRE LAMOUROUX AFFECTIONS DE LA GORGE

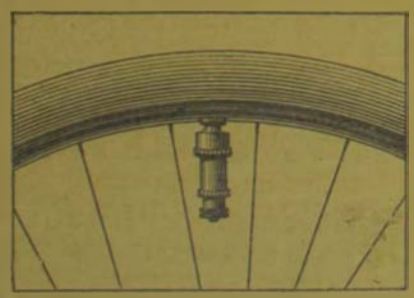
Entrepôt Général : 45, Rue Vauvilliers, PARIS (près l'Église Saint-Eustache). — Dépôt dans toutes les Pharmacies.

NOUVELLES INVENTIONS

Tous les articles publiés sous cette rubrique sont entièrement gratuits.

POMPE AUTOMATIQUE POUR PNEUMATIQUES

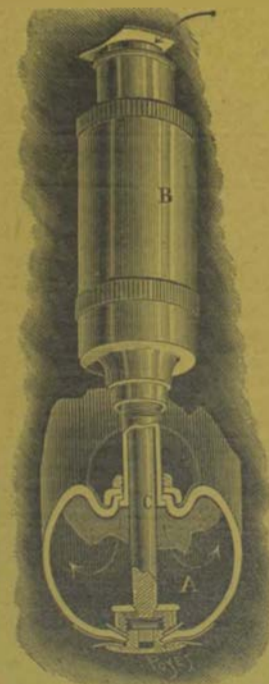
Le pneumatique serait la plus belle invention de la vélocipédie, s'il n'était pas sujet à se dégonfler; et il ne s'en fait pas faute. Le malheureux cycliste n'a alors qu'une ressource: descendre de machine et se mettre à pomper, si tant est qu'il a eu la bonne inspiration de se munir d'une pompe, utile mais encombrant engin.



Position de la pompe sur la roue.

Le rêve de tout fervent de la pédale serait assurément de pouvoir continuer tranquillement à rouler sur sa machine, tandis que les chambres

à air dégonflées se regonfleraient automatiquement. Eh! bien, ce rêve est aujourd'hui réalisé.



Vue de l'appareil.

A. Valve d'admission de l'air. — B. Corps de pompe. C. Tige du piston.

Voici en quoi consiste cette invention vraiment ingénieuse.

Imaginez une petite pompe de 6 centimètres

de longueur; la lige de son piston est fixée, à l'aide d'une plaque, sur la surface externe de la chambre à air (en contact immédiat avec la surface interne de l'enveloppe). L'air extérieur est aspiré à la partie supérieure du corps de pompe, puis refoulé à la partie inférieure, dans la chambre à air.

A chaque révolution de la roue, la plaque d'attache touche le sol; le poids du cycliste et celui de la machine poussent alors le piston de bas en haut. Aussitôt que cesse le contact, le piston, ramené à sa position primitive par la pression de l'air du pneumatique sur la plaque, aspire dans l'atmosphère une certaine quantité d'air et refoule par suite dans la chambre dégonflée, l'air antérieurement renfermé dans le corps de pompe.

La soupape qui règle l'admission de l'air extérieur est toujours fermée; elle ne s'ouvre que du dehors en dedans.

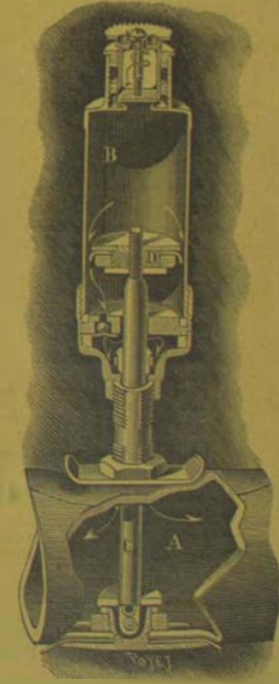
La soupape inférieure est obstruée par une petite bille qui ne peut être déplacée que par une pression d'air de haut en bas, supérieure à celle de l'air de la chambre. Cette dernière pression agit toujours sur la bille qui reste, pour ainsi dire, immobile, lorsque la chambre est gonflée. Point n'est besoin, par conséquent, de craindre que le pneumatique éclate, et c'est là un point capital, car, s'il en était autrement, le remède serait pire que le mal.

En cas de fuites ou de piqûres, l'air qui s'échappe du pneumatique est remplacé au fur et à mesure.

La lige de la petite pompe fonctionne librement entre deux rayons. Le poids insignifiant n'entrave en rien la marche du cycliste.

Cette pompe — appelée « La Referee » — peut être appliquée aux pneumatiques de toutes les bicyclettes et, en général, à ceux de tous les véhicules.

Son prix est de 11 francs. On la trouve, 48, rue Saint-Ferdinand, à Paris.



Coupe de l'appareil : A. Chambre air du pneumatique B. Corps de pompe; C. D. Tige du piston.

Pour toutes communications concernant les nouvelles inventions, écrire au service des Nouvelles Inventions, à l'Illustration, 13, rue Saint-Georges, Paris.

REMINGTON La Seule MACHINE A ECRIRE Grand Diplôme d'Honneur ayant obtenu le
A L'EXPOSITION de BRUXELLES 1897 pour sa PERFECTION et sa SOLIDITÉ
WYCKOFF, SEAMANS et BENEDET, 8, Boul^d des Capucines, Paris. Catalogue sur demande.